

DEDIÉ

A SA MAJESTÉ

GUILLAUME III

ROI DES PAYS-BAS

GRAND DUC DE LUXEMBOURG

ET DUC DE LIMBOURG





Bibliotheque du Roi.
JE MAINTIENDRAI

LE MÉDECIN DE L'OUVRIER.

LE

MÉDECIN DE L'OUVRIER

Par Henri van Holsbeék

Docteur en médecine, en chirurgie, en accouchements;
ancien Interne des Hôpitaux de Bruxelles;
Membre de plusieurs Sociétés savantes et Associations
de philanthropie, etc.

BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE A. MAHIEU ET COMP.,
Vieille-Halle-aux-Blés, 31.

1859

PRÉFACE.

Le premier, le plus précieux des biens de ce monde est indubitablement la santé : sans elle, la vie n'est qu'une amère dérision, et mieux vaut le repos éternel qu'une existence cacochyme.

Malheureusement, ce bien précieux est aussi celui que nous sommes le plus exposés à perdre.

Une multitude de causes de nature diverse nous assiégent constamment, se concertent sans cesse et travaillent sans relâche pour nous enlever ce bien à nul autre pareil : l'air que nous respirons, les corps qui nous entourent de toutes parts, les aliments dont

nous usons, jusqu'à la profession même que nous exerçons, tout enfin semble conspirer par moments contre nous, et chercher à jeter le brandon de la discorde dans le jeu régulier de nos fonctions organiques.

Toutes ces causes morbifiques existent et agissent nonobstant notre volonté et malgré tout le désir que nous avons de les voir détruites.

Mais il en est d'autres que nous enfantons de gaieté de cœur; ce sont les plus terribles et les plus meurtrières, par la raison qu'elles nous atteignent d'une manière plus directe et qu'elles nous frappent plus profondément : l'intempérance, le libertinage, les veilles prolongées, le travail forcé, la paresse même, enfin les passions, qui sapent la vie dans sa sève et brisent la santé plus vite et d'une manière plus nette que toutes les autres causes destructives.

Avouons-le : l'homme, méconnaissant souvent tout le prix de la santé, et ignorant les sages préceptes établis par la science pour la conservation de ce bien si cher, commet journellement des actes qui lui préparent des maux qu'il aurait pu s'épargner.

S'il est d'une nécessité réelle que l'homme sache ce qu'il doit faire et éviter pour conserver la santé et se préserver des maladies et des infirmités qui trop souvent abrégent l'existence ou la rendent pénible à supporter, il n'est pas moins indispensable qu'il connaisse quelques moyens, d'une efficacité reconnue par la science, pour les employer alors que sa vie sera menacée ou que sa santé sera sur le point de faillir.

En effet, parmi les accidents auxquels nous sommes exposés, il en est quelques-uns qui attaquent la vie d'une manière si rigoureuse, qu'ils ne laissent pas le temps d'appeler les secours nécessaires, et que les ressources de l'art deviennent inutiles, faute d'être administrées sur-le-champ. Il en est d'autres, d'une nature plus bénigne à la vérité, mais dont les conséquences sont souvent plus graves qu'elles ne devraient l'être, par la raison que l'on n'emploie pas assez promptement les remèdes indiqués. Enfin, il est une foule de petites incommodités auxquelles nous sommes journellement sujets, et qui paraissent avoir si peu d'importance qu'on n'y prête pas la moindre attention. Cependant, elles font parfois des progrès, et c'est alors qu'elles méritent un soin plus

particulier, tandis que quelques moyens simples, mis à contribution dès le commencement, les auraient fait disparaître en très-peu de temps.

Voilà les considérations qui nous font entreprendre l'ouvrage que nous offrons aux travailleurs, la classe la plus nombreuse et la plus intéressante de la société. Nous osons présumer qu'ils le recevront avec plaisir et qu'ils retireront la plus grande utilité des instructions suffisamment détaillées qu'ils y trouveront. Notre récompense est toute trouvée dans la pensée d'un devoir accompli pour la chose publique, à laquelle tout le monde doit payer généreusement son tribut.

AVANT-PROPOS.

Lorsqu'on passe en revue les progrès immenses effectués par les arts et les sciences pendant ces dernières années, et qu'on réfléchit un instant aux avantages innombrables qui en sont résultés pour l'homme, on est naturellement porté à croire qu'il ne manque plus rien à son bonheur, qu'il jouit en paix de tous les biens, qu'il change à sa guise les productions de la nature et qu'il gouverne en maître absolu tout ce qui l'environne. De là, des panégyristes enthousiastes ont célébré sa puissance, et, non contents de le représenter comme le roi de la terre et des mers, ils ont osé même l'assimiler aux dieux.

Que cet éloge est outré! Que de maux ne découvre pas le philosophe réfléchi dans la source même de tous ces biens, dans la pratique de toutes ces inventions étonnantes!

En effet, les hommes qui arrachent au sein de la terre

les métaux qu'elle recèle, ne périssent-ils pas souvent sur l'or qu'ils retirent? Les flots tumultueux ne servent-ils pas souvent de tombeau à ceux qui les bravent?

Toutes ces industries nouvelles, inventées pour satisfaire le luxe et la vanité, ne détruisent-elles pas l'homme au physique comme au moral? Est-il vrai qu'on s'occupe exclusivement des produits sans tenir compte des individus, et qu'en amoncelant sans relâche les produits, on augmente progressivement la misère des agents directs de la production? Est-il vrai qu'on envisage les travailleurs comme des instruments dont on se sert sans ménagement, et qu'on rejette sans scrupule dès qu'ils sont émoussés? Est-il vrai qu'on suppute leur vigueur comme celle du cheval ou de la vapeur, sans égard pour leur santé et leur moralité, et qu'on exerce une influence funeste sur le développement de leurs forces physiques et intellectuelles? Enfin, est-il vrai qu'aujourd'hui on exploite, — c'est le vrai mot, — le travailleur, sous la dénomination d'ouvrier, plus cruellement peut-être qu'on ne l'exploitait autrefois sous le nom d'esclave ou de serf?

Oui, ces allégations sont vraies; elles sont si vraies, que les économistes distingués qui ont signalé ces abus, ont réclamé en même temps, comme remèdes, des lois protectrices en faveur des ouvriers et l'organisation du travail.

En présence d'accusations d'une gravité pareille, les gouvernements n'ont pu rester indifférents; l'humanité et la morale leur faisaient un devoir d'intervenir. La question de l'organisation complète du travail, touchant à la base de l'ordre social, était trop importante pour qu'elle ne commandât pas la plus grande réserve; mais, dans plusieurs pays, on a essayé, par des lois partielles, de protéger la santé des ouvriers sans compromettre les intérêts industriels.

Après cela, que deviennent les titres pompeux décernés si complaisamment à l'homme? Où en sont réduits son génie et sa puissance ? Où sont les bienfaits apportés par ces admirables inventions? Soyons de bonne foi, et avouons que la somme des maux qui accablent l'homme croît dans la même proportion que les biens dont il jouit.

Un grand nombre de médecins distingués et de philanthropes en renom se sont occupés, — d'une manière digne de trouver des imitateurs, — des améliorations physiques et morales dont est susceptible la classe ouvrière; quelques-uns se sont livrés également à l'étude des affections morbides qui déciment cette partie intéressante de la société, et il en est qui ont recherché même les maladies propres aux différentes professions en signalant des moyens certains pour les prévenir et en indiquant des remèdes capables de les enrayer alors qu'elles ont éclaté.

Mais, tout en rendant hommage au zèle vraiment admirable et digne d'éloges de ces hommes d'élite, de ces vrais amis de l'humanité, nous ne pouvons néanmoins nous empêcher d'avouer que leurs travaux, si intéressants et si utiles sous un grand nombre de rapports, n'ont pas produit pour les ouvriers tous les effets heureux qu'ils en attendaient.

En effet, la plupart de ces travaux ont été écrits avec une exagération telle que l'ouvrier, à qui ils s'adressaient, n'y rencontrant que des faits inexacts sur les maladies auxquelles sa profession l'expose, n'a ajouté aucune foi aux prescriptions hygiéniques qu'ils renfermaient.

Ces publicistes se seraient épargné cette amère déception s'ils s'étaient donné, comme nous, la peine de se rendre un instant dans les ateliers pour s'y mettre en rapport avec les ouvriers et pour interroger les plus âgés et les plus habiles d'entre eux.

Bien que l'ouvrage que nous offrons au public s'adresse particulièrement aux ouvriers imprimeurs en caractères, la lecture n'en sera pas moins utile à tous les travailleurs; quelle que soit leur profession, ils y trouveront des préceptes qui, fidèlement observés, leur assureront la conservation de la santé, et des remèdes qui, employés à temps et convenablement, la rappelleront alors qu'elle serait perdue.

Nous donnerons d'abord un aperçu historique sur la typographie bruxelloise, en signalant les maladies auxquelles sont principalement sujets les ouvriers qui s'y livrent; nous poserons ensuite des préceptes d'hygiène applicables à ces derniers et aux travailleurs en général; nous terminerons enfin notre travail en désignant les accidents auxquels l'homme est sans cesse exposé et quels sont les moyens rationnels capables d'y apporter immédiatement remède, en l'absence d'un homme de l'art.

CHAPITRE PREMIER.

Aperçu historique sur la typographie bruxelloise.

—

§ 1. NOTIONS GÉNÉRALES. — PRÉVOYANCE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES.

La typographie, par cela même qu'elle a quelque chose d'instructif et de libéral, n'est embrassée généralement que par des jeunes gens nés dans les villes, et par conséquent d'une constitution souvent fort chétive.

Ils s'y livrent, la plupart, à un âge trop peu avancé, avant d'avoir acquis un développement physique suffisant, et surtout avant de posséder une instruction convenable. Les parents considèrent à tort l'atelier comme une véritable école; car, si parfois les typographes acquièrent une certaine instruction, développée par la lecture d'ouvrages qui traitent de matières élevées, cette instruction, manquant dans tous les cas de principes solides, est et ne peut être que fort superficielle. Cette demi-instruction, à notre avis, est plutôt un mal qu'un bien. Il existe cependant quelques exceptions à cet égard : nous connaissons des typographes qui, naturellement intelligents, ont acquis, sans autre école que l'imprimerie, une bonne instruction.

Les ouvriers typographes en général sont bien logés, bien nourris et bien vêtus. Quelques-uns même jouissent d'une certaine aisance. Ce sont ceux qui trouvent dans la nature de leur travail, dans l'absence de famille ou dans la coopération de leurs femmes ou de leurs enfants, des ressources plus grandes.

La première condition de bien-être pour ces ouvriers est le travail, — alors qu'ils ont du travail; le reste dépend de leur

conduite. La conduite des typographes s'est améliorée considérablement depuis quelques années, soit sous le rapport des mœurs, soit sous le rapport de la tempérance; nous croyons qu'on peut attribuer ces améliorations à la création des sociétés de prévoyance, et, peut-être, un peu aussi à la cherté des subsistances.

En vue de garantir leur bien-être physique et moral, les ouvriers typographes de Bruxelles ont créé diverses associations de prévoyance.

Parmi celles-ci, il faut signaler d'abord la *Société typographique de secours mutuels,* fondée en 1820, et qui a été le noyau de cette pépinière d'associations mutuelles d'ouvriers dont aujourd'hui la Belgique est fière à juste titre, et qui ont contribué si puissamment à assurer le bien-être et l'indépendance des travailleurs.

En 1832, une fraction dissidente de la Société typographique de secours mutuels s'érigea en association distincte. Mais comme elles poursuivaient toutes les deux un but analogue, cette dernière finit par se fondre, en 1857, dans l'association-mère.

Celle-ci compte aujourd'hui environ 350 membres. Au moyen d'un versement mensuel de 1 fr. 50 c., elle assure à ses membres, en cas de maladie ou d'accident, une indemnité de 2 fr. 50 c. par jour pendant trois mois, de 1 fr. 50 c. pendant les trois mois suivants, et enfin de 1 fr. pendant les six derniers mois, outre les soins doctoraux et les médicaments. Elle se charge également des frais de funérailles de ses membres, et, au moyen d'une contribution extraordinaire de 25 centimes, payée lors du décès d'un associé, elle alloue une somme de 50 francs aux successibles de ce dernier.

En second lieu, il faut mentionner l'Association des compositeurs-typographes pour le *maintien des salaires,* laquelle embrasse dans son cercle d'opérations une caisse de prévoyance constituée en vue des cas de chômage involontaire.

Cette caisse, dont le chiffre d'opérations atteint annuellement 1,500 à 2,000 fr., a rendu d'immenses services à ces travailleurs, et a certainement exonéré la charité publique de charges qui lui auraient incombé en l'absence de cette prévoyante mutualité.

Les imprimeurs-typographes, de leur côté, ont créé une institution analogue qui offre des résultats remarquables.

Nous citerons enfin une association coopérative de compositeurs et de pressiers typographes, au nombre de cinquante environ, dont le but essentiel est de constituer quelques ressources à ses membres en cas de vieillesse ou d'infirmités.

Par leur affiliation à ces associations, les ouvriers typographes ont, dans une certaine mesure, garanti leur avenir. Pour les travailleurs d'une foule d'autres professions, ce serait beaucoup; pour les typographes, ce n'est peut-être pas assez. Mais il est à remarquer que beaucoup de ceux qui réalisent de hauts salaires appliquent leurs épargnes à augmenter leur bien-être actuel, sans grand souci de l'avenir, en dehors des associations dont nous venons de parler.

C'est là un fait d'économie sociale assez généralement applicable aux ouvriers des grandes villes, et qui s'explique par la raison qu'ils ont mille occasions de dépenser leur argent. Considérés dans leur ensemble, les ouvriers ne brillent pas par leur frugalité et encore moins par l'esprit d'épargne, lorsqu'ils doivent obtenir leurs économies au prix de sacrifices sur le bien-être du moment. C'est assez dire qu'en règle générale, ils ne thésaurisent point en vue de leur vieillesse; ils croient avoir assez fait lorsqu'ils se sont garantis contre les éventualités de quelques jours de maladie ou de chômage. On ne peut toutefois leur faire un crime de cette manière d'agir, qui a sa raison d'être. L'ouvrier des petites localités, et même des campagnes, ne jouit que d'un faible salaire, il est vrai; mais au moins ce salaire, précisément à cause de sa modicité, a l'avantage d'être permanent. Il n'en est pas

de même des ouvriers des grandes villes, et notamment des typographes. Comme ils gagnent de bons salaires, on ne les emploie que lorsqu'on ne peut se passer d'eux. Il en résulte qu'ils ont fréquemment, non pas des périodes de chômage, mais des moments de relâchement dans le travail. Habitués à une vie assez confortable, n'ayant pour ainsi dire jamais recours à la charité publique, on comprend que, dans ces moments, tout leur gain doive être appliqué à leur nourriture et à celle de leur famille, de manière que, lorsque arrive la bonne saison, le salaire supplémentaire qu'ils réalisent, au lieu d'être affecté à des épargnes, passe à l'acquisition de vêtements ou d'objets mobiliers. C'est là le cercle ordinaire où se meuvent la plupart des ouvriers, et d'où ils ne peuvent sortir, nonobstant les efforts les plus louables, à moins de quelque circonstance heureuse, comme un héritage ou toute autre ressource extraordinaire.

§ 2. DIVISION DES OUVRIERS TYPOGRAPHES. — SALAIRES. DURÉE DU TRAVAIL.

Les ouvriers typographes se divisent en deux catégories principales : les *compositeurs* et les *pressiers*.

1° *Compositeurs.* — On les distingue en *compositeurs aux pièces* ou *paquetiers*, en *metteurs en pages* et *hommes de conscience* et en *compositeurs journalistes.* Ces trois catégories réunies comprennent, pour Bruxelles et ses faubourgs, environ 500 ouvriers, dont 430 adultes et 70 jeunes gens de 10 à 15 ans.

La besogne des *paquetiers* consiste dans la composition des lignes d'un livre, et se fait généralement aux pièces, pour compte du patron dans les petits établissements, et pour compte du *metteur en pages* dans les grands ateliers. Outre une bonne instruction élémentaire, elle exige une grande habileté dans le jeu des doigts. Ces ouvriers sont

payés aux *mille cadratins,* qui représentent environ 3,000 lettres à mettre en place d'abord (*distribution*) et à lever ensuite (*composition*). Les 1,000 cadratins se payaient, naguère encore, à raison de 60 centimes pour la réimpression et 70 centimes pour la copie manuscrite. Ces prix ont été majorés récemment de 10 centimes dans tous les ateliers de la capitale, sauf une ou deux exceptions. Cette circonstance est due principalement à la cherté des substances alimentaires qui a signalé ces dernières années, car le principe de l'invariabilité des salaires était depuis longtemps mis en pratique chez les travailleurs de cette profession.

Un bon compositeur paquetier peut faire, par journée de dix heures, 4 à 5 mille de composition, et réaliser ainsi un salaire de 3 à 4 francs. Toutefois, tant de circonstances viennent modifier ce chiffre (chômages momentanés, perte de temps par suite de recherches, etc.), qu'en règle générale les compositeurs paquetiers ne réalisent qu'un salaire de 2 francs par jour.

Les *paquetiers* ne sont que les auxiliaires des *metteurs en pages.* Le metteur en pages est le premier ouvrier de son ouvrage; il en est même l'unique, et on ne lui adjoint de paquetiers qu'en tant qu'il a besoin d'aide. Comme tel, il doit être familiarisé avec toutes les difficultés de son métier. Dans plusieurs ateliers, le metteur en pages est aux pièces, et, eu égard à ses connaissances et à la responsabilité qui lui incombe, on lui accorde un salaire qui varie de 4 à 5 francs par jour, et qui va même jusqu'à 6 francs dans quelques circonstances. Dans d'autres ateliers, cet ouvrier est à la journée et à l'heure, et, comme tel, assimilé aux *hommes de conscience.* La besogne principale de ceux-ci consiste dans la composition des tableaux, affiches, titres, et généralement de tous les ouvrages dits *de ville* qui ne comportent pas une composition courante. Ce sont généralement les meilleurs ouvriers. Ils jouissent d'un salaire *minimum* de 3 francs 50 centimes par journée de 10 heures. Quelques-uns obtien-

nent même 4 francs et 4 francs 50 centimes, en raison de leur aptitude spéciale, de leur ancienneté, etc.

Les *compositeurs journalistes*, c'est-à-dire employés, comme leur titre l'indique, à la composition des journaux, sont généralement d'anciens *paquetiers* que leur aptitude spéciale a fait distinguer. Ils sont rétribués actuellement à raison de 3 francs 50 centimes par jour, également au *minimum*. Leur travail journalier ne comprend que 9 heures. Toutefois, dans presque tous les journaux, ces 9 heures sont réparties de telle manière qu'elles mettent en réalité l'ouvrier à la disposition du patron pendant 14 à 15 heures de la journée. Ainsi, dans quelques-uns, été comme hiver, les ouvriers commencent à 5 heures 1/2 ou 6 heures du matin jusqu'à 11 heures ou midi, et retournent à l'atelier depuis 3 ou 4 heures jusqu'à 7 ou 8 heures du soir. Dans d'autres, des brigades ou des ouvriers isolés, et à tour de rôle, sont même astreints à des travaux de nuit.

En règle générale, et pour toutes les catégories, les jeunes ouvriers font le même nombre d'heures de travail que les adultes. Très-peu, sinon aucun, fréquentent l'école.

2° *Imprimeurs* ou *pressiers*. — Ils sont au nombre de 200 à 250, et se subdivisent en *compagnons* — ce sont ceux qui exécutent le tirage et font les mises en train des formes; en *demi-compagnons*, qui étendent l'encre sur les formes, les lavent et préparent le papier (*trempage* ou *mouillage*, *remaniage* et mise en presse), et en *conducteurs de mécaniques à imprimer*, qui sont généralement d'anciens compagnons expérimentés.

La plus grande variété existe dans le mode et le taux de rétribution de ces travailleurs. Il n'est peut-être pas deux imprimeries où le même ouvrage ne soit payé à un prix différent. Dans quelques ateliers, il existe un *tarif* qui a pour base le prix du *mille de tirage*, qui est de 4 francs, tantôt avec retenue, tantôt sans retenue. Cette retenue, qui est d'un sixième du salaire, s'opère au profit du maître sur la

part du *demi-compagnon*. Toutefois, ce mode de payement tend à se modifier en faveur de l'ouvrier. Mais ici encore tant de circonstances viennent augmenter ou réduire le taux de 4 francs du mille indiqué ci-dessus, que l'on peut dire, en règle générale, que le salaire est fixé conventionnellement, selon les difficultés de l'ouvrage; d'où il résulte de nombreuses contestations. En moyenne, le salaire des compagnons est de 3 à 4 francs par jour; celui des demi-compagnons, de 2 francs à 2 francs 50 centimes, et celui des conducteurs de mécaniques, de 4 à 5 francs, selon qu'ils ont à conduire une ou plusieurs machines.

§ 3. IMPORTANCE ET DISPOSITION GÉNÉRALE DES ATELIERS D'IMPRIMERIE DE LA VILLE DE BRUXELLES.

La ville de Bruxelles et sa banlieue comptent 67 imprimeries typographiques, dont voici l'importance :

Occupant	50 ouvriers et plus. . .	4
—	30 à 40 ouvriers . . .	2
—	20 à 30 — . . .	16
—	10 à 20 — . . .	8
—	1 à 10 — . . .	37
	Total. . .	67

Bien que de notables améliorations aient été introduites, en ces derniers temps, dans la construction des ateliers d'imprimerie, et qu'aujourd'hui les compositeurs, les pressiers et les brocheurs occupent des locaux distincts, il n'en est pas moins vrai que la plupart n'ont pas les dimensions désirables, et que quelques-uns même manquent de lumière solaire directe. Les effets fâcheux qui en résultent pour les ouvriers disparaîtraient en partie si le renouvellement de

l'air s'y faisait d'une manière facile et active. Mais, dans beaucoup d'ateliers, *la ventilation* est négligée. Tout le monde sait, cependant, que la respiration constitue avec la digestion, dont elle est en quelque sorte le complément, la fonction la plus importante de l'économie animale, et que rien ne vicie l'air comme les miasmes humains qu'exhale une foule condensée dans des espaces réduits.

Les fenêtres sont ordinairement les seuls moyens d'aérage, et encore sont-elles fermées pendant la plus grande partie de l'année. Les ouvriers et même les patrons ne sont pas toujours suffisamment convaincus de la nécessité de la ventilation. Cette absence de conviction provient de ce que l'action de l'air confiné sur l'économie animale est trop lente pour que ses effets frappent l'attention des hommes étrangers à l'art de guérir. Il est aujourd'hui d'autant plus important d'établir des appareils d'aérage que le seul moyen de ventilation, bien imparfait il est vrai, qui existât dans les anciens ateliers, en a été enlevé alors que les poêles ouverts ont été remplacés par les calorifères. En hiver, les foyers à feu apparent produisent un renouvellement d'air que ne détermine pas le procédé de chauffage actuel. Les dangers d'incendie et l'économie y ont fait substituer des tuyaux à vapeur. On leur adresse bien des reproches mérités : ils donnent souvent lieu à une élévation de température trop considérable, qui peut occasionner des céphalalgies, des vertiges, de la dyspnée, parfois même une syncope ou des congestions cérébrales chez les individus prédisposés. Une bonne ventilation, obtenue à l'aide de vasistas, ou, mieux encore, au moyen du procédé si simple de M. le docteur André Uytterhoeven, chirurgien de l'hôpital civil d'Anvers, détruirait tous ces inconvénients.

Tous les ateliers d'une certaine importance jouissent de l'éclairage au gaz. Deux ateliers seulement se servent de quinquets. Dans les autres, la classique chandelle est encore en usage.

Lorsque la chandelle, la bougie ou la lampe brûle dans un atelier bien ventilé, elle n'a d'autres inconvénients que ceux qui pourraient résulter de la construction vicieuse de l'appareil ou de la combustion incomplète de la substance employée.

Pour les établissements où l'on fait une besogne fixe, le gaz paraît être préféré par les travailleurs : il fatigue moins la vue et les distrait moins souvent dans leurs occupations. Sous le rapport des dangers d'incendie et de l'économie, les avantages se balancent. Si, avec le gaz, on s'expose à quelque explosion, de l'autre côté, en promenant constamment la chandelle dans l'atelier, on court risque de mettre le feu aux papiers qui se trouvent nécessairement, dans une imprimerie, à peu près dans tous les coins. Quant aux effets pernicieux de la chandelle et du gaz, ils sont un peu différents. La combustion des chandelles se fait souvent d'une manière incomplète ; alors elle donne lieu à des vapeurs qui, inspirées par l'homme, sont irritantes; elles peuvent déterminer du larmoiement, du picotement à la gorge et de la toux. Le séjour prolongé dans un atelier mal ventilé, et où brûle le gaz d'éclairage, détermine parfois de la toux, une irritation bronchique, et peut, s'il y a prédisposition, favoriser le développement des maladies plus graves des poumons, et en particulier des tubercules, et quelquefois donner lieu à l'*étiolement*.

Dans les ateliers d'imprimerie, le papier, l'encre, la chandelle, le gaz, etc., exhalent des odeurs qui se bornent à exercer sur l'économie une action lente, dont la nature intime nous échappe, mais qui, dans tous les cas, ne peut être que nuisible à la santé des ouvriers.

L'ordre et la propreté, qui concourent si puissamment à la salubrité des ateliers, sont généralement bien observés.

Nous terminerons ce paragraphe en donnant une description succincte des divers procédés de lavage des caractères en forme en usage dans nos imprimeries. Le plus usité est

celui qui résulte du mélange de carbonate et de sulfate de potasse et du chlorure de potassium, que l'on extrait par lixiviation et par évaporation des cendres de bois. Mais, pour enlever convenablement l'encre, cette lessive présente l'inconvénient de devoir être employée à chaud. En outre, il n'existe qu'une usine où l'on peut se la procurer. Comme cette usine (rue des Six-Jetons) est fort éloignée du plus grand nombre des ateliers, et qu'on doit renouveler la lessive tous les huit jours au moins, il s'ensuit qu'on y renonce le plus souvent, et qu'on la remplace par l'*alcali minéral*. Cependant, le carbonate de soude présente aussi l'inconvénient de devoir être employé à chaud pour enlever l'encre. Puis, il crasse les caractères à tel point que le *rinçage* des formes n'ôte que très-imparfaitement les parcelles de chlorure qui s'attachent dans les cavités des lettres, attirées ou plutôt fixées par l'antimoine dont elles se composent en partie.

Ces divers inconvénients ont déterminé plusieurs maîtres imprimeurs à se servir de l'*iodure de potassium*, qui a la propriété d'enlever immédiatement, à froid, et, comparativement aux autres substances, par un très-léger frottement, l'encre la plus ténue, la plus déliée qui puisse encrasser les caractères.

Lorsque la forme est sous presse et que l'encrassement se produit, les pressiers se servent généralement d'essence de térébenthine. L'odeur pénétrante qu'elle répand, et l'inconvénient qu'elle présente de faire trop adhérer les caractères, en ont cependant fait interdire l'usage dans plusieurs ateliers.

Après le lavage avec la lessive, de quelque substance qu'elle soit composée, les formes sont toujours rincées au moyen d'un seau d'eau pure. Deux fois sur dix, en moyenne, on se sert des caractères immédiatement après le rinçage; dans la plupart des cas, les formes ne sont mises en distribution (*défaites*) que le lendemain ou le surlendemain du lavage. Mais, même après cet espace de temps, elles conservent une certaine humidité, à moins qu'on ne les expose à la chaleur du foyer, circonstance qui se présente rarement.

§ 4. DES MALADIES QUI ATTEIGNENT PRINCIPALEMENT LES OUVRIERS TYPOGRAPHES.

En passant rapidement en revue les principales maladies du cadre nosologique, il est facile d'apprécier l'influence de la profession d'imprimeur sur la production et la fréquence de certaines affections sévissant chez les ouvriers qui l'exercent. Ces maladies résultent généralement de l'excès de travail, de l'intempérance, de la malpropreté, de certaines habitudes vicieuses, enfin des veilles prolongées qui les fatiguent et les épuisent. Les maladies d'une nature bénigne acquièrent souvent une grande gravité, principalement chez les buveurs et chez les ouvriers qui, méconnaissant leur position, continuent de travailler.

A. — *Maladies des organes de la digestion.*

1. Les lèvres sont souvent le siége de crevasses plus ou moins profondes; d'autres fois, elles présentent à leur face postérieure de petites tumeurs, qu'il ne faut pas confondre avec les aphthes et qui ne sont que des follicules dont le goulot est oblitéré. Ces petites tumeurs s'enflamment parfois, éveillent des douleurs très-vives et s'ulcèrent rapidement en affectant un aspect chancreux. La guérison s'en effectue généralement d'une manière fort rapide, quelquefois presque spontanément ou par de simples collutoires au miel rosat, au jus de citron et, mieux encore, au nitrate argentique. Les crevasses cèdent facilement à l'usage du collodion rendu élastique par l'addition d'une certaine quantité d'huile de ricin et de térébenthine, ou bien encore à l'emploi de la teinture de benjoin incorporée dans la glycérine.

Ces affections des lèvres reconnaissent pour causes : d'une

part, l'usage de mauvais tabac à fumer, l'emploi du *brûle-gueule ;* d'autre part, et principalement, la détestable habitude de mettre dans la bouche les caractères, souvent encore mouillés du liquide qui a servi à les laver.

2. La malpropreté de la bouche, la négligence de nettoyer les dents, qui s'encroûtent de tartre ou qui se carient, de même que les habitudes vicieuses que nous venons de signaler, donnent souvent lieu à quelques affections des gencives. Ce sont généralement des tumeurs molles et saignantes, qui fournissent un suintement séro-sanguinolent des plus fétides. Il suffit ordinairement, pour les faire disparaître, d'éloigner les causes qui les ont produites, de nettoyer les dents, d'extraire celles qui sont cariées et, enfin, de cautériser ces tumeurs avec le nitrate argentique ou l'acide chlorhydrique fumant.

3. Les affections de l'estomac sont fort fréquentes ; elles reconnaissent généralement pour causes : les écarts de régime, les veilles prolongées, l'usage immodéré des liqueurs et de la bière, l'emploi journalier d'aliments relâchants, tels que le café léger, la pomme de terre, le poisson, etc.; enfin, des indigestions déterminées par la mauvaise habitude que quelques ouvriers ont contractée, principalement ceux qui demeurent loin des ateliers, de manger à la hâte, et de se remettre tout de suite en route pour reprendre leur travail.

a. Quelques ouvriers ont des vomissements le matin, alors qu'ils sont encore à jeun. Ces vomissements consistent dans le rejet de mucosités filantes ou d'une bile jaunâtre et verdâtre. Ils sont fréquents chez ceux qui se gorgent de bière. Ces vomissements cèdent promptement, après en avoir supprimé les causes, à la teinture de colombo ou à celle de la noix vomique associée à l'extrait d'opium.

b. La dyspepsie (embarras gastrique) est une des affections des voies digestives les plus communes. Elle est caractérisée principalement par la lenteur et la difficulté des digestions,

par des nausées et souvent par des vomissements qui ont lieu surtout le matin. Il existe d'ordinaire, en même temps, un état saburral des intestins. Les éméto-cathartiques (1) et les évacuants constituent les moyens héroïques pour remédier à cette affection ; souvent de légers toniques, l'absinthe, par exemple, sont nécessaires pour rétablir les fonctions digestives.

c. Les diarrhées sont assez communes, mais passagères et bénignes. Elles sont dues souvent au froid humide, et, dans ce cas, elles sont presque toujours accompagnées de douleurs rhumatoïdes dans les parois de l'abdomen. L'électricité enlève d'ordinaire ces douleurs en quelques minutes, et la teinture de rhubarbe, associée à l'opium, fait promptement cesser la supersécrétion intestinale.

B. — *Maladies de l'appareil respiratoire.*

De toutes les maladies qui atteignent principalement les ouvriers typographes, les plus communes sont incontestablement celles des voies respiratoires. Elles doivent être attribuées à différentes causes : à la condition physique de ces ouvriers d'abord, ensuite aux refroidissements auxquels ils s'exposent, aux excès de tous genres, à la position voûtée que prennent quelques compositeurs pendant le travail, principalement lorsqu'ils corrigent sur la forme, enfin au travail de nuit, au gaz, à la poussière et aux odeurs qui se répandent dans les ateliers.

(1) Tartre stibié, deux grains.
Sulfate de magnésie (sel anglais), une once.
Eau pure, six onces.
Sirop de fleur d'oranger, une once.
On prend cette potion en 3 fois, à 20 minutes d'intervalle, et l'on facilite le vomissement à l'aide de quelques verres d'eau tiède.

a. La laryngite et les bronchites sont très-communes. La pleurésie est fort rare; en revanche, la pleuropneumonie est fréquente et très-grave. Le tartre stibié à haute dose et de larges vésicatoires sur le thorax sont les remèdes dont nous avons eu à constater, chaque fois que nous les avons employés, les plus heureux effets. Nous croyons que le tartre stibié agit uniquement par les sécrétions qu'il provoque, et que ces sécrétions sont non-seulement déplétives et révulsives, mais qu'elles servent encore à empêcher ou à guérir l'altération du sang qui résulte de la phlogose pulmonaire.

b. La tuberculose pulmonaire (phthisie pulmonaire) est très-fréquente; près du quart des ouvriers typographes succombe à cette pénible maladie. Elle est tantôt héréditaire, tantôt accidentelle ou acquise.

On comprend que les ouvriers prédisposés à la phthisie trouvent, dans la profession de typographe, toutes les conditions nécessaires pour développer en eux cette pénible maladie. La pneumopathie tuberculeuse est considérée souvent comme la suite d'affections catarrhales. Bien que ce ne soit pas ici le lieu de relater les différentes causes qui y donnent naissance, nous dirons néanmoins qu'elle peut se développer chez les individus naturellement sains, nés de parents jouissant d'une excellente santé, et n'ayant aucune prédisposition à la contracter (comme nous en avons rapporté des exemples dans la *Presse médicale* de 1856), lorsqu'ils se trouvent constamment en contact, surtout pendant la nuit, avec des phthisiques qui sont arrivés à cette période de la maladie où l'expectoration, les sueurs et les selles sont très-abondantes. On ne saurait assez, ce nous semble, recommander aux époux de faire lit à part alors que l'un des deux est atteint de tubercules, et d'être très-réservés à faire usage de vêtements qui ont servi à ces sortes de malades. En Espagne et en Italie, on a l'habitude de brûler les effets qui ont appartenu à des phthisiques, tandis que, dans nos contrées, ils sont chaque jour exposés publiquement en vente, sans

qu'on prenne seulement la précaution si simple de les désinfecter par l'exposition à l'air ou le lavage.

La tuberculose pulmonaire s'annonce généralement par des pneumorrhagies (crachements de sang) plus ou moins fréquentes, plus ou moins abondantes. Elle suit quelquefois une marche fort rapide, principalement lorsqu'elle a été exaspérée à son début par des remèdes incendiaires vendus, sous les yeux de nos autorités, par des personnes étrangères à l'art de guérir.

c. L'asthme nerveux se rencontre quelquefois. Nous avons toujours retiré d'excellents effets de la liqueur de Fowler, et deux fois nous avons obtenu la guérison par l'emploi de l'électricité. L'un des deux malades qui ont fait l'objet de notre observation était atteint de cette pénible maladie depuis l'âge de onze ans.

C. — *Maladies de l'appareil circulatoire.*

Les maladies du cœur se montrent quelquefois, particulièrement chez les pressiers; mais elles ne sont pas plus fréquentes chez ces derniers que chez les ouvriers en général dont la profession exige un grand déploiement de forces. Souvent les maladies du cœur se trouvent compliquées d'une affection des reins, surtout chez les ouvriers qui ont beaucoup bu. Dans ces cas, nous nous trouvons fort bien de l'emploi du tannin et du régime lacté.

Les hémorrhoïdes se rencontrent rarement, et chez ceux seulement qui font un abus de l'aloès, comme purgatif. Les varices et les ulcères variqueux sont fréquents. Nous trouvons la raison d'être de ces affections dans l'habitude, contractée par les typographes, de travailler debout. Les premiers effets de cette funeste habitude, — ils se montrent plus rapidement en été qu'en hiver, — sont une sorte

d'incertitude et de fatigue dans les jambes, qui ne tardent pas à s'enfler et à présenter des dilatations parfois considérables des veines. Quelquefois, ces vaisseaux se déchirent, comme nous avons eu l'occasion de l'observer, et donnent lieu à des hémorrhagies fort abondantes. Les bas-lacets et, mieux encore, les bas ordinaires à tissu non élastique et à mailles très-serrées, que l'ouvrier met le matin en sortant du lit, suffisent, dans la plupart des cas, pour prévenir ces accidents.

D. — *Maladies de l'appareil nerveux.*

L'appareil nerveux est souvent affecté, soit primitivement, soit consécutivement. Les congestions et les hémorrhagies du cerveau sont assez fréquentes. Elles frappent généralement les ouvriers d'un âge avancé et atteints d'une affection organique du cœur; elles naissent quelquefois à la suite d'écarts de régime ou d'abus des alcooliques. Les compositeurs qui corrigent sur la forme en sont souvent affligés. La chaleur excessive qui existe dans quelques ateliers mal ventilés y prédispose singulièrement. L'inflammation des méninges est rare; il en est de même de la folie, et l'épilepsie est presque inconnue.

Une névropathie commune, c'est le tremblement des mains et certains tics de la face. Cette dernière affection dépend ordinairement d'une mauvaise habitude contractée par le compositeur pendant son apprentissage. Il suffit généralement d'un peu d'attention pour s'en défaire.

Contre le tremblement des mains et l'épilepsie, nous employons toujours avec succès l'électricité.

Les névralgies sont assez communes, surtout la névralgie sciatique, que l'électricité guérit, comme par enchantement, dans l'espace de quelques jours.

E. — *Maladies de l'appareil urinaire.*

Les inflammations du canal de l'urètre et de la vessie ne sont pas plus fréquentes, quoi qu'on en ait dit, chez les ouvriers typographes que chez les autres travailleurs. L'inflammation des reins se rencontre quelquefois, et, dans quelques cas même, elle présente les caractères de la maladie de Bright. L'inflammation des reins est due souvent à l'humidité de certains ateliers ou encore aux refroidissements fréquents auxquels s'exposent ces ouvriers, principalement les pressiers.

F — *Maladies spéciales.*

La colique de plomb ou saturnine est plus rare aujourd'hui qu'autrefois. Cette amélioration est surtout attribuée à une différence dans la composition de la matière avec laquelle sont faits les caractères, à la précaution que l'on prend de nettoyer les casses et de débarrasser les lettres de la poussière qui se trouve dans les cassetins, à une propreté plus grande des ouvriers, et enfin au soin que prennent ces derniers de ne plus porter les lettres à la bouche.

Les mêmes raisons qui justifient la rareté de la colique de plomb, expliquent aussi celle de la paralysie saturnine.

La colique de plomb a généralement peu de gravité et se rencontre notamment chez les apprentis et chez les compositeurs corrigeant sur la forme et qui ont la funeste habitude de mettre les lettres dans la bouche. Comme on le voit, nous insistons sur ce point.

Cet accident se présente plus souvent lorsque les caractères sont neufs et brillants. La couche d'encre d'imprimerie qui les recouvre bientôt empêche la salive d'agir sur les parties oxydées du caractère, qui pourraient aisément être entraînées dans l'économie animale et nuire à la santé.

L'oxydation des caractères est quelquefois telle que la composition s'agglomère de manière à former des masses adhérentes, qu'on ne peut séparer qu'avec la plus grande difficulté.

L'examen des résidus des imprimeries a fait constater que la poussière provenant des caractères neufs est métallique, et que celle qu'on retire des cassetins est, en grande partie, composée de matières organiques contenant des traces de substances métalliques. L'oxydation des caractères et la production de cette poudre métallique sont dues à une action galvanique.

Quoi qu'il en soit, les coliques et les paralysies des mains qui se manifestent chez les ouvriers typographes, sont en général le résultat de l'imprudence et de la malpropreté, et peuvent être attribuées à l'introduction, dans l'économie animale, de parcelles de métal ou d'oxyde métallique qui se détachent des caractères.

On a considéré la colique saturnine comme une névralgie des organes digestifs et urinaires. D'après M. Briquet, les douleurs de la colique de plomb siégeraient dans les muscles et non dans le tube digestif. L'électrisation est, d'après lui, un moyen puissant et presque infaillible pour enlever ces douleurs. On pourrait, sans inconvénient, se borner à son emploi et négliger les autres moyens de traitement dans les cas où il n'y a pas beaucoup de cachexie.

Les typographes atteints de colique saturnine consultent généralement le médecin dans les premiers moments des douleurs, et alors, chaque fois, celles-ci sont enrayées, comme par enchantement, par l'électrisation des muscles abdominaux.

La paralysie des muscles extenseurs de l'avant-bras, de cause saturnine, se guérit promptement par l'emploi de l'électricité localisée, lorsque ces organes n'ont pas encore subi d'atrophie; dans ce dernier cas, il faut parfois plusieurs mois avant que la nutrition s'y réveille et que les mouvements s'y montrent de nouveau.

Les hernies sont fréquentes, principalement chez les imprimeurs, qui font de grands efforts pour lever et mettre sur la presse des formes qui pèsent de quarante à soixante livres.

Les ruptures musculaires sont rares. On observe parfois une entorse de l'article radio-carpien. Pour la prévenir, les imprimeurs se servent généralement de bracelets en cuir.

Les pressiers ont parfois les articulations des doigts difformes. Cette difformité est généralement causée par des durillons que détermine la lessive. Le repos la fait disparaître en peu de temps.

Souvent les compositeurs sont atteints de crevasses et de durillons au pouce et au doigt indicateur de la main droite. Ces affections reconnaissent pour cause, d'une part, le caractère lui-même, qui présente des aspérités, surtout lorsqu'il est neuf ou qu'il est encore humecté des matières qui ont servi à le laver, et, d'autre part, l'habitude contractée par ces travailleurs de se laver les mains avec l'eau alcaline ou bien avec de mauvais savon.

Le rhumatisme musculaire est très-fréquent ; il occupe généralement les lombes, les épaules et les bras. Le traitement spécifique de cette affection est l'électricité localisée. Le rhumatisme articulaire et la goutte se rencontrent assez souvent. C'est encore à l'électrisation que nous avons recours pour guérir ces pénibles affections, et dans quelques cas nous employons concurremment les pilules suivantes :

Extrait de colchique, un gros;
Extrait d'aconit, un demi-gros ;
Calomel, deux grains;

Pour faire une masse pilulaire, dont on fera pilules n° X, à prendre dans la journée, une toutes les trois heures.

L'ophthalmie est assez commune; elle revêt presque toujours la forme catarrhale. La plupart des cas sont bénins et résistent peu aux moyens ordinaires. Quelquefois nous avons

remarqué que la poussière qui s'élève des casses donnait lieu à des conjonctivités plus ou moins intenses. L'amaurose est assez rare ; la kopiopie est très-commune. Cette dernière affection résulte de l'exiguïté de certains caractères, de leur brillant, alors qu'ils sont neufs, de la difficulté de lire certains manuscrits, du travail de nuit, de la lecture des épreuves, enfin de la correction sur la forme. Plusieurs compositeurs sont dans la nécessité de prendre des conserves avant 35 ans. La myopie est aussi fort commune.

Les fièvres et les phlegmasies cutanées ne se rencontrent pas plus fréquemment chez les typographes que chez les ouvriers exerçant une autre profession.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre, où nous avons souvent parlé de l'électricité, sans dire quelques mots de l'emploi de cet agent en médecine.

Il est aujourd'hui bien reconnu, par tout le monde, que l'électricité, et surtout l'électricité en mouvement, joue le rôle le plus important dans les phénomènes de la nature. A voir même la facilité avec laquelle elle se manifeste au contact des corps, dans les plus légers frottements et dans les moindres actions chimiques, il faut nécessairement admettre qu'elle est accumulée dans l'intérieur ou à la surface des molécules, et qu'il est impossible de concevoir la matière, avec ses propriétés reconnues, sans le fluide électrique ; aussi, quand on a établi cet aphorisme : *l'électricité, c'est la vie ; l'absence de l'électricité, c'est la mort,* on aurait pu aller plus loin, sans crainte de s'égarer, et dire : *l'absence de l'électricité, c'est le néant*. Cela posé, n'a-t-on pas grandement lieu de s'étonner qu'en présence d'une infinité de maladies aiguës et chroniques qui semblent se jouer des efforts les plus sagement combinés des médecins et de la patience du plus généreux des malades, l'on s'obstine encore opiniâtrément à soumettre, sans aucun résultat avantageux, à des traitements longs, dispendieux et trop souvent nuisibles, un grand nombre d'infortunés que l'on abandonne ensuite, sans

scrupule, comme incurables? Pourquoi ne pas renoncer à toutes ces méthodes, aussi cruelles qu'infructueuses, afin de recourir aux admirables vertus de cette force mystérieuse qui régit la création; de cet agent qui a tant fait dans la chimie, dans l'industrie et dans les arts; de ce principe dont l'art de guérir n'en est déjà plus à soupçonner la portée des services qu'il est appelé à lui rendre?

Au moyen d'appareils convenables et sous la main d'un praticien instruit, prudent et exercé, l'électricité devient un agent de médication toujours inoffensif et tellement facile à manier, qu'on peut en calculer les effets avec une précision qu'on ne saurait obtenir de tout autre traitement. Restreindre son action à la peau, sans stimuler les tissus sous-jacents, et réciproquement; communiquer à chaque nerf, à chaque muscle et même à chaque faisceau musculaire le degré d'excitation qui leur convient, en proportionnant la dose à la sensibilité de la région du corps sur laquelle on opère, à l'état de force ou de faiblesse des organes ou de la constitution du malade, sont des faits que nous reconnaissons et que nous constatons journellement. L'électricité récèle donc non-seulement une source de soulagement constamment assuré, mais aussi la vertu de guérir les maladies qui ont résisté à tous les traitements ordinaires.

Les gens du monde s'exagèrent, outre mesure, les effets du fluide électrique. Considérant que la foudre n'en est qu'une étincelle, qu'il y a des batteries capables de tuer un éléphant, et que certains appareils galvaniques mettent en fusion le fer et le platine, ils sont effrayés de l'usage d'un pareil agent. Mais qu'ils réfléchissent un instant que les appareils qui imitent la foudre, qui tuent les animaux les plus robustes, qui fondent les métaux les plus réfractaires, sont d'une si gigantesque proportion, que les nôtres n'en sont, pour ainsi dire, que la miniature.

Notre expérience journalière nous permet d'affirmer que l'on rencontre bien rarement des personnes qui supportent

mal l'électricité. Il est même à remarquer que les enfants, les femmes, en sont généralement moins sensiblement affectés que les sujets d'un autre tempérament que le leur.

Aujourd'hui, la perfection et la précision des appareils usités en médecine sont telles qu'on peut, à volonté, ne produire qu'un simple frôlement ou une légère titillation, sans aucune secousse. La gradation se fait ensuite pour arriver, d'une façon à peine appréciable, au point approprié à la susceptibilité des organes ou des individus.

Pour notre compte, nous sommes tellement convaincu, — et cette conviction est le résultat d'une pratique datant de plus de six ans, basée sur une étude profonde et sérieuse de l'électricité, — nous sommes tellement convaincu, disons-nous, de l'innocuité comme de la supériorité du traitement de certaines maladies par l'électricité, sur toutes les médications qu'on a préconisées et que l'on préconise tous les jours, qu'aucune patiente recherche, aucune étude opiniâtre, aucun sacrifice ne nous coûtera pour en faire apprécier les incontestables avantages. Si quelques hommes d'une personnalité exclusive, ou si d'autres, mal intentionnés, prenant les bornes de leur horizon pour celles de la science, venaient encore à se montrer hostiles à l'électro-thérapie, parce qu'ils ne la connaissent pas ou qu'ils ne veulent pas s'astreindre à des études longues et dispendieuses pour la connaître, ou pour d'autres motifs, enfin, que le lecteur n'aura pas de peine à deviner, il nous restera la consolation d'avoir assez fait, dans le but de propager cette salutaire pratique, pour qu'il n'y ait pas de malade, même d'une intelligence vulgaire, qui, livré à ses propres inspirations, ne puisse en tirer profit sans s'exposer au plus léger inconvénient.

Passons rapidement en revue quelques maladies dans le traitement desquelles l'électricité montre toute sa puissance :

1. *Paralysies*. Parmi les nombreuses maladies qui peuvent être guéries ou amendées par l'électricité, les paralysies tiennent, sans nul doute, le premier rang. Si les premières

applications de l'électricité au traitement des paralysies furent suivies tantôt de succès et tantôt d'insuccès, il faut attribuer l'un et l'autre de ces résultats, soit à la cause et à la nature des paralysies, soit au procédé électrique employé, ou à d'autres causes tenant aussi bien de l'opérateur que du malade. L'électricité n'est pas seulement un moyen de guérison d'une utilité incontestable, mais aussi une ressource certaine pour le diagnostic différentiel, car seule elle peut indiquer la présence ou l'absence de l'irritabilité musculaire, et seule elle peut faire augurer si la paralysie sera ou non curable.

2. *Rhumatismes.* Il est des rhumatismes qui guérissent facilement et d'autres qui résistent à tous les efforts de l'art. Lorsque la médecine se montre impuissante, les personnes dans l'aisance vont demander à Aix-la-Chapelle, à Wiesbaden, à Bonn, etc., un soulagement que leur refusent les remèdes ordinaires; mais pour l'ouvrier, le déshérité de la fortune, le malheureux, il ne peut que continuer à souffrir; car, — ce qui est plus affreux! — il n'a que la misère en partage! Eh bien! nous avons l'espoir que désormais on ne rencontrera plus de ces rhumatismes rebelles, qui conduisaient à la paralysie dite musculaire, considérée naguère encore comme incurable. Nous disons qu'il résulte de notre expérience que l'électricité dynamique est infaillible contre les rhumatismes.

3. *Névralgies.* Dans les névralgies, les effets favorables de l'électricité ne sont pas moins certains que dans les paralysies et les rhumatismes; elles sont généralement modifiées ou enlevées en très-peu de temps. Les migraines les plus violentes sont enrayées en quelques minutes comme par enchantement.

4. *Névroses.* Dans les névroses, telles que l'hystérie, la chorée et l'épilepsie, l'électricité imprime promptement aussi des changements à la maladie. Nous avons traité un grand nombre d'épileptiques qui n'ont plus eu d'attaques

depuis plusieurs années, et chez lesquels la guérison paraît radicale.

5. Dans l'atrophie musculaire, dans la surdité nerveuse, dans l'odontalgie, dans l'amaurose enfin, l'électricité rend les plus grands services. Combien de personnes ne connaissons-nous pas déjà qui, sourdes depuis plusieurs années, ont dû leur guérison à cet agent mystérieux!

Nous croyons en avoir assez dit (de l'électricité) pour engager le lecteur à recourir, au besoin, à ce remède étonnant (1), et nous passons immédiatement au deuxième chapitre de notre travail.

CHAPITRE II.

Préceptes d'hygiène applicables aux typographes et aux travailleurs en général.

Prise dans l'acception la plus générale, la santé est cet état de l'économie humaine dans laquelle toutes les fonctions s'exercent avec régularité. Conserver cette heureuse situation ou y être ramené alors qu'on en est sorti, forme les buts également importants des deux branches de la médecine, l'hygiène et la thérapeutique.

Mais cette régularité dans l'exercice des fonctions dont nous avons fait la condition de la santé, n'existe jamais d'une manière absolue. Il suffit, pour qu'on en reconnaisse l'exis-

(1) Les appareils dont nous nous servons sont confectionnés par M. O'Connell, chaussée d'Haecht, 115, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. Ils réunissent toutes les conditions désirables pour l'application efficace de l'électricité d'induction au traitement des maladies.

Il existe, à Bruxelles, place de Louvain, 30, un bureau de consultations, où les ouvriers sont traités gratuitement par l'électricité tous les jours, le matin, le dimanche excepté, de 8 à 10 heures.

tence, qu'il n'y ait pas de dérangement incompatible avec la conservation de la vie ou susceptible d'occasionner des souffrances ou un malaise continuel. De plus, chaque individu a en quelque sorte sa santé, c'est-à-dire un état dans lequel l'action de ses organes a lieu d'une manière plus ou moins étendue. Cette santé individuelle varie en raison d'une multitude de circonstances, et peut exister bien qu'une ou plusieurs fonctions ne s'exécutent pas convenablement.

L'ouvrier a plus que personne des raisons pour conserver la santé, car, pour lui, la maladie c'est le chômage, et le chômage ne tarde pas à engendrer la gène, la misère. Il doit donc être observateur scrupuleux des préceptes d'une bonne hygiène.

Les préceptes d'hygiène que nous allons exposer rapidement ne s'adressent pas seulement aux ouvriers typographes, mais encore aux autres travailleurs en général ; ils méritent aussi une sérieuse attention de la part des maîtres, qui ont tout intérêt à veiller qu'ils soient régulièrement observés.

Pour tracer ces préceptes, nous devons jeter un coup d'œil sur les corps au milieu desquels nous vivons, sur ceux qui servent à nous nourrir, à nous vêtir et à nous loger ; nous devons recommander les soins de propreté nécessaires pour conserver la santé ; parler du travail, du repos, des veilles et du sommeil ; signaler les effets personnels de certaines habitudes ; désigner les précautions à prendre et les soins à donner en cas de maladie et de convalescence.

§ 1. DE L'AIR, DE LA LUMIÈRE, DE LA CHALEUR ET DE L'ÉLECTRICITÉ.

1. L'action de l'air sur l'homme est de tous les instants, et ce gaz est l'agent le plus indispensable à la vie : respirer n'est-ce pas vivre ? Le bon air fortifie la constitution, le mauvais air la relâche ; le premier est une source de santé et de vigueur ;

le second est le principe de cacochymies diverses et de l'effroyable décrépitude.

Les dangers auxquels expose un air corrompu sont d'autant plus grands qu'il y a plus d'hommes rassemblés dans les mêmes lieux; qu'ils y sont plus immobiles; que la température est plus élevée et plus uniformément la même; qu'enfin il y a moins de propreté, moins de tempérance et moins de force morale. Les faits qui vont suivre démontreront surabondamment quels sont les effets meurtriers d'un air vicié.

Percy raconte que, dans les Indes, 146 prisonniers anglais furent renfermés dans un cachot de 20 pieds carrés, où l'air n'arrivait que par deux petites fenêtres donnant sur une galerie étroite et par laquelle l'air ne se renouvelait que très-difficilement et très-lentement.

Bientôt il y eut une chaleur insupportable, puis une soif vive et de la suffocation. Ces malheureux se battaient entre eux pour s'approcher des soupiraux, où pouvaient seuls atteindre les plus robustes. Au bout de 8 heures, il n'y en avait plus que 23 vivants!

Un fait analogue s'est passé en France. Après la bataille d'Austerlitz, 300 prisonniers autrichiens furent enfermés dans une cave; 260 y succombèrent en un court espace de temps!

Qui ne connaît le fait des assises d'Oxford, dans lesquelles juges, auditeurs et accusés furent frappés d'asphyxie mortelle?

La nature, cette mère toujours pleine de prévoyance, a établi un ordre, dans les rapports de l'homme avec l'univers, selon lequel les fonctions de ce dernier s'entretiennent dans un état normal. L'air atmosphérique exerce sur l'économie animale une action modifiée selon sa pesanteur, sa fluidité, sa sécheresse, son humidité, sa composition chimique, les principes qu'il contient en dissolution, ses vicissitudes.

Il n'est pas inutile de connaître les qualités que l'air doit avoir pour exercer une influence salutaire sur l'homme en

santé. Cet air doit être d'une pesanteur capable de faire monter le mercure à 28 pouces dans le baromètre; d'une fluidité égale, c'est-à-dire sans la production de vents insolites; peu imprégné de vapeurs d'eau, dans l'état qu'on appelle sérénité, comme le matin; d'une température moyenne de 10 à 15 degrés, renfermant dans ses éléments 79 d'azote sur 21 d'oxygène environ; ne contenant d'autres principes que l'oxygène, l'azote et quelque peu d'acide carbonique, $^1/_{12}$ par exemple; d'un état peu varié, et surtout ne changeant que par degrés insensibles. Hors de ces conditions, l'air est susceptible de modifier plus ou moins l'économie de l'homme.

Une pesanteur moindre que celle de 28 pouces détermine de la gène dans les mouvements; occasionne un sentiment de lourdeur, d'inaptitude à toute action ; prédispose aux congestions, aux inflammations. Elle est surtout à éviter par les constitutions apoplectiques, les liquides tendant alors, par cette diminution de pression, à faire effort contre les parois de leurs vaisseaux. Les mêmes effets ont lieu quand on s'élève dans un aérostat. Certains individus éprouvent des hémorragies du nez et des bronches. Une augmentation dans la pression de l'air ne peut être que salutaire à l'économie ; elle est rare et surtout peu considérable.

La fluidité de l'air amène les mouvements qu'on appelle *vents*. Ceux-ci, de même que tous les courants d'air, agissent sur l'économie par le choc qu'ils lui impriment, par l'impression d'une température nouvelle, par la spontanéité avec laquelle ils déplacent dans les cavités naturelles l'air qui s'y trouve à une température supérieure. Le choc des vents est comparé à une douche qui frappe une partie du corps; l'effet n'en est pas bien constaté; de même que celui de la douche, on le dit tonique.

Il est cependant bon d'éviter l'influence des grands vents en général; ils déterminent souvent des inflammations des voies aériennes, gutturales, surtout chez les personnes

sujettes à ces sortes d'affections. Les courants sont plus dangereux, en ce que souvent ils amènent, sur certaine partie du corps, un air d'une autre température que celle de l'air qui l'entoure. Ce contact prolongé occasionne des inflammations, des douleurs rhumatoïdes; l'effet du courant d'air est d'autant plus pernicieux, qu'il agit sur le corps plus imprégné de chaleur, ce qui arrive alors qu'assis près d'un feu ardent, on reçoit d'une porte mal fermée un vent coulis sur la partie du corps opposée à celle qui est échauffée par le foyer.

L'air sec, à la température modérée, est celui qui convient le mieux à la santé; c'est quand il réunit ces qualités qu'il faut le faire pénétrer dans les habitations en ouvrant largement et pendant longtemps les bouches d'aérage naturelles : les portes et surtout les fenêtres; et c'est aussi cette température qu'on doit choisir de préférence pour sortir et pour se promener.

L'air humide apporte de grandes modifications dans l'exercice de nos fonctions; l'effet en est différent selon que l'air est humide et froid ou humide et chaud : le premier est fort malsain; il supprime la transpiration et occasionne des affections catarrhales et rhumatismales; le second est également nuisible : il rend mou et énerve, prédispose aux affections bilieuses et détermine des fièvres putrides et intermittentes. Aussi est-il fort imprudent d'aller respirer l'air le soir dans les prairies humides et dans les lieux marécageux.

Il arrive souvent que les diverses modifications de l'air dont nous venons de parler se succèdent d'une manière plus ou moins rapide. Dans ces cas, l'action de la constitution atmosphérique est de la même nature, mais elle est d'autant plus énergique que la transition d'un état à un autre est plus brusque. Ainsi, un froid considérable succédant à une température chaude ou fort douce, agit non-seulement comme le froid, mais en raison de la différence d'impression qu'il détermine. Il en est de même quand c'est l'économie

qui présente ces différentes modifications d'après les circonstances diverses où elle se trouve. Que l'homme reçoive l'impression d'un froid subit quand il est couvert de sueur, l'effet sera à peu près le même, que l'état de sueur où il se trouve ait été produit par l'élévation de la température ou par un exercice violent. D'un côté comme de l'autre, il y aura suppression de transpiration, suivie des accidents ordinairement consécutifs à cette révolution de l'économie : pleurésies, pneumonies, angines, bronchites, rhumatismes, diarrhées, etc. De toutes les vicissitudes de l'air, la plus nuisible à l'homme est sans contredit le passage brusque du chaud au froid; elle est surtout dangereuse pour les personnes sujettes aux inflammations des bronches et des poumons, pour les personnes fortes, celles dont la transpiration est abondante, et semble être le véhicule de principes contraires à l'économie; tels sont les goutteux, les convalescents. L'abaissement subit de la température favorise aussi le développement des épidémies, en ce que cette variation atmosphérique rend tout à coup l'air humide, et que l'humidité est le véhicule et l'agent principal des émanations miasmatiques.

Le passage du froid au chaud est moins dangereux; il occasionne cependant un trouble général de l'économie en imprimant un mouvement brusque à la circulation, du centre à la circonférence; des saignements du nez, des crachements de sang, des évanouissements, sont les effets les plus ordinaires qu'on observe en pareil cas. On a vu des apoplexies foudroyantes en être la conséquence. Toutes les règles qu'il y a à prescrire en cas de vicissitudes atmosphériques, consistent à prolonger artificiellement l'état primitif de l'économie. Est-on obligé de passer d'un lieu très-chaud dans un lieu froid, on marchera quelque temps avant de se reposer, et on exécutera quelques mouvements qui entretiendront l'état de transpiration de la peau. On agira d'une manière analogue dans les autres cas.

L'homme doit s'habituer, dès son jeune âge, à résister aux changements de l'air; il doit s'endurcir, insensiblement et sans commettre d'imprudence, aux températures dont il doit subir le plus souvent l'influence.

2. Les effets de la lumière et de la chaleur solaires sont différents selon que l'influence en est modérée, qu'elle est habituelle, qu'elle manque tout à fait ou qu'elle existe au plus haut degré.

La chaleur et la lumière solaires contribuent au bien-être de l'économie ; sous leur double influence, les fonctions s'exécutent plus librement. De même que les végétaux, les animaux en ressentent les plus grands bienfaits. La chaleur et la lumière solaires épanouissent l'âme de l'homme comme les fleurs. Il se sent plus disposé aux plaisirs, plus content de la vie, que sous un ciel brumeux et frais. Le convalescent, celui que de longs chagrins ont miné, se rattachent avec plus de charme à l'existence quand un beau ciel s'offre à leurs regards.

La lumière exerce en particulier une double action sur l'économie. L'organe de la vision ressent la première, et toute l'étendue de la peau la seconde. C'est pendant l'absence des rayons solaires qu'on en apprécie toute l'influence sur l'économie. Loin d'eux, l'homme, comme les plantes, s'étiole; il tombe dans la langueur. La privation prolongée de la lumière exalte la sensibilité visuelle; le prisonnier finit par distinguer des objets qu'il n'apercevait pas d'abord; sa peau blanchit, ses chairs deviennent molles; son caractère perd de son énergie; les individus qui habitent des lieux où le soleil n'arrive pas, — des rues basses, des impasses, des rez-de-chaussée obscurs, — éprouvent à peu près les mêmes effets.

On obvie en partie aux inconvénients de pareilles habitations en se promenant souvent au grand air, sur les places publiques, dans les endroits ouverts et bien éclairés, et surtout dans la campagne.

Une lumière trop vive, émanant du soleil, des éclairs ou de foyers, occasionne souvent des maux d'yeux; et dans quelques cas, rares, il est vrai, elle peut déterminer la cécité.

L'action instantanée des rayons du soleil sur une partie de la peau peut amener un érysipèle appelé *coup de soleil.*

Les moissonneurs, les couvreurs et les maçons y sont très-sujets. Quand l'action directe des rayons solaires a lieu sur la tête, il peut en résulter des congestions cérébrales, l'apoplexie et la mort : témoin les malheureux soldats du régiment de chasseurs qui succombèrent, il y a quelques années, sur la route de Beverloo à Hasselt.

La chaleur et la lumière artificielles exercent à peu près les mêmes effets que la chaleur et la lumière solaires. Il est peut-être difficile d'obtenir artificiellement les degrés d'intensité qu'il faut pour ne pas irriter nos organes. Ainsi, la chaleur artificielle parvient rarement à donner à un appartement une température égale.

Pour éviter tout inconvénient, lorsqu'on se chauffe au moyen de poêles ou d'étuves, il est bon de placer dans la chambre un vase rempli d'eau qui, en s'évaporant, rend l'air moins irritant. Il faut surtout éviter de se chauffer avec du charbon ou des braises au moyen de réchauds, alors qu'il n'existe pas de cheminée dans la chambre, car l'asphyxie, la mort, peuvent en être le résultat.

Les rayons lumineux que fournissent les lampes ou les bougies ne remplacent jamais complétement ceux du jour Tantôt la lumière d'une lampe est trop vive et affecte la sensibilité de l'œil; tantôt le reflet vacillant d'une bougie le fatigue, et finit souvent par l'enflammer. On ne voit que trop combien les personnes habituées à travailler à la lumière artificielle ont l'œil et ses dépendances irrités.

3. Les effets de l'électricité atmosphérique sont le plus souvent pernicieux; il est bon d'employer tous les moyens possibles pour les éloigner.

Lorsque la foudre gronde, il faut éviter de se mettre à

l'abri sous un arbre élevé, surtout s'il est isolé; de se réfugier dans les églises; de se placer près des murs et des métaux qui se trouvent dans l'appartement, ou d'établir un courant d'air en ouvrant les portes et les fenêtres.

L'abolition des sonneries, à l'approche d'un orage ou pendant sa durée, ne peut non plus être assez recommandée, car la foudre frappe les objets élevés et surtout la pointe des clochers; la corde de chanvre attachée à la cloche conduit la décharge électrique jusqu'à la main du sonneur, et produit des accidents dont il y a malheureusement trop d'exemples. Un moyen simple de se mettre à l'abri de la foudre, c'est de se placer sur une chaise au milieu de la chambre, ou sur un lit éloigné de la muraille.

Quant aux moyens à conseiller pour diminuer les effets nerveux produits par l'électricité atmosphérique, il n'en est guère que l'on puisse employer avec certitude de succès. On s'abstiendra, en pareil cas, d'une alimentation forte, de liqueurs spiritueuses, de tout ce qui tend à irriter le système nerveux et à augmenter la gêne des fonctions.

§ 2. VÊTEMENTS.

Les habits sont devenus, chez les nations civilisées, un des premiers besoins de l'homme. Mais on se couvre plus pour faire voir la couverture que pour défendre le corps contre les injures de l'air.

Les vêtements de l'homme doivent être en rapport avec ses sensations et ses besoins. Malheureusement, celui qui travaille, exposé au froid et à l'humidité, ayant besoin de vêtements chauds qui lui permettent d'y résister, ne peut se les procurer; mais, par bonheur pour l'ouvrier, l'habitude de cet état de choses supplée chez lui au défaut de précautions hygiéniques, que son peu d'aisance lui empêche de prendre.

Deux choses sont à considérer dans les vêtements : la

substance et la forme. La laine, la soie, le coton, le lin et le chanvre, filés, tissés, feutrés, séparément ou mélangés, forment en général la matière de nos vêtements. Les étoffes de laine sont les plus chaudes et celles de lin les plus fraîches. La toile de coton est la plus saine, par la raison qu'elle ne se sèche que très-lentement lorsqu'elle a été mouillée par la sueur. Les travailleurs qui sont exposés à transpirer beaucoup feront bien de se servir de cette toile pour chemises.

La forme des vêtements doit toujours s'adapter aux parties du corps qu'ils doivent couvrir. En général, ils ne doivent être ni trop serrés, ni trop lâches. Ils seront, de plus, appropriés aux saisons et à la température : ils seront chauds pendant l'hiver, légers durant l'été, et les uns et les autres devront être d'une grande propreté, surtout ceux qui sont appliqués immédiatement sur la peau. Sous notre latitude, il est bon de reprendre de bonne heure et de quitter tard, et peu à peu, les habits d'hiver.

Les vêtements doivent varier suivant les professions. Certains ouvriers sont exposés à une humidité constante; d'autres, à une chaleur dévorante; ceux-ci exercent fortement certaines parties du corps, tandis que ceux-là sont dans une parfaite immobilité. La manière de se vêtir ne peut donc être la même dans ces diverses circonstances : des vêtements imperméables à l'humidité, et perméables à la transpiration, doivent couvrir les premiers; des étoffes fraîches, légères et blanches, doivent former les habillements des seconds; les autres doivent tenir plus chaudement les parties immobiles.

Les vêtements de laine tissés légèrement et peu lourds sont ceux qui conviennent le mieux aux personnes faibles, dans presque toutes les saisons.

D'après Zimmermann, on s'habille, en général, trop chaudement; en voulant par là se garantir du froid, on s'y rend extrêmement sensible. On a pris des Anglais l'usage de porter sur le corps même une camisole de flanelle. Cette habi-

tude est fortement blâmée par Cheyne : le gilet de flanelle entretient à la peau une sueur presque continuelle qui, dans certaines circonstances, occasionne des rhumatismes.

Un soin qu'il ne faut jamais négliger, c'est celui d'avoir toujours les pieds secs et bien chauds ; à cet effet, l'usage de bas de laine est fort recommandable.

Quand on a les pieds humides, il faut changer au plus tôt de chaussures ; sans cette précaution on s'exposerait à contracter des maux de gorge et des affections catarrhales.

Il faut encore se garder de se découvrir quand on a chaud et de conserver sur soi des vêtements mouillés, à moins qu'on ne fasse beaucoup d'exercice.

Enfin, avant de se servir de linges ou de vêtements qui ont servi aux malades, il faut avoir la précaution de les laver soigneusement, de les purifier par la vapeur du soufre ou du chlore et de les exposer à l'air pendant un temps sec.

§ 3. ALIMENTATION.

L'exercice de nos fonctions entraîne des pertes continuelles que nous devons sans cesse réparer : la nature nous offre, dans le règne organique, ces moyens de réparation, et les substances qui jouissent de cette propriété ont reçu le nom d'aliments. Ces substances ne se bornent pas à entretenir la vie en réparant nos pertes : elles servent encore à notre accroissement. Le règne inorganique ne fournit aucune matière alimentaire, à moins qu'on ne veuille attribuer cette qualité à l'air atmosphérique, auquel quelques auteurs ont donné le nom de *pabulum vitæ*.

L'homme abuse des aliments, moins parce qu'il n'en connaît pas l'usage, que parce qu'il ignore les suites de cet abus ; aussi les anciens disaient que les maladies aiguës venaient du ciel, et celles de longue durée de notre propre faute.

Quelques règles sont à observer à cet égard. La première est de ne jamais prendre d'aliments ni de boissons sans y être sollicité par la faim ou toute autre sensation qui s'y rapporte.

La nature nous prévient, par cet instinct réparateur, des besoins qu'elle éprouve, et il y a souvent beaucoup d'inconvénients à boire et à manger sans qu'on y soit invité par elle. Plus périssent par la gourmandise que par le glaive, disait un ancien; il arrive, en effet, plus de maladies mortelles par suite d'intempérance que par d'autres causes. Les aliments pris sans appétit digèrent difficilement; l'estomac a moins d'activité; les sécrétions, qui abondent quand il est sollicité par la faim, sont presque taries, et n'imprègnent plus le bol alimentaire.

Une seconde règle à observer est de calmer la faim avant qu'elle se fasse sentir d'une manière trop pressante. On a vu différentes affections de l'estomac être déterminées par une abstinence trop prolongée. Les personnes faibles surtout doivent se hâter d'apaiser la faim quand elle se fait sentir. Il ne faut pas cependant confondre un désir peu accusé, un appétit factice, avec le véritable besoin d'aliments.

Quoique certains philosophes aient voulu assimiler en tout l'existence de l'homme à celle des autres animaux, il est cependant plus salutaire pour lui de s'habituer à un certain nombre de repas pris à des heures fixes et régulières, que de manger un grand nombre de fois dans la journée et à la plus légère apparence d'appétit. L'exemple de tous les temps, de tous les peuples, témoigne en faveur de cette disposition alimentaire. Trois repas par jour suffisent généralement aux travailleurs, dont le dîner doit être le plus copieux.

L'homme des champs, celui qui se livre à un exercice très-actif, qui se lève dès le matin, sentira plus souvent la nécessité de réparer ses forces que le citadin oisif, trouvant le bonheur dans l'inertie et le sommeil !

Il est difficile de régler la somme de nourriture qui con-

vient à chaque individu. On donne comme précepte à suivre dans ce cas, de manger une quantité que l'on puisse digérer facilement.

Il existe un choix d'aliments propres à certains individus plutôt qu'à d'autres. Ici c'est encore l'observation particulière qui trace les préceptes à suivre : en général, les substances animales sont plus promptement digérées que les végétales; les viandes passent mieux que les légumes, dont quelques-uns sont à peine altérés par l'estomac. Autant que possible, on étendra le cercle des aliments, afin de ne pas trop accoutumer l'économie à l'usage de la même substance.

Après les repas, il convient de faire un exercice modéré, une promenade au grand air, et l'on se gardera de se livrer au sommeil.

On évitera, immédiatement après avoir mangé, de se livrer au travail, aux exercices violents et au coït. Les bains, les lavements, les impressions vives troubleraient également la digestion quand elle est à peine commencée.

Enfin, pour peu que l'on soit indisposé, il est bon de diminuer la quantité des aliments et même de s'abstenir de toute nourriture. Les convalescents de maladies graves doivent s'en tenir scrupuleusement aux prescriptions du médecin; plusieurs sont morts en peu d'heures pour n'avoir pas suivi le régime indiqué et pour avoir mangé plus qu'ils ne le pouvaient.

§ 4. HABITATION.

L'homme, dès les premiers temps de la création, a dû chercher à s'abriter contre les intempéries de l'air ; et s'il a d'abord choisi pour demeure les troncs d'arbres, les cavernes, les excavations naturelles, il n'a pas tardé à en reconnaître l'insuffisance, et il a cherché à se créer artificiellement des abris plus commodes et plus sûrs. De là les premières habitations privées, qui ont beaucoup varié suivant le climat et le

degré de civilisation auquel l'homme est successivement parvenu.

L'homme n'était pas destiné à demeurer toujours dans des habitations isolées; aussi est-il arrivé un instant où ses besoins physiques et intellectuels lui ont fait sentir la nécessité de la société de ses semblables, et où les habitations se sont agglomérées les unes à côté des autres; il en est résulté, selon leur importance, des villages, des villes, de grandes cités.

Quand on compare les principaux quartiers de nos villes à ce qu'ils étaient autrefois, tous les avantages paraissent être en faveur de notre époque. Au moyen âge, les rues, même les plus fréquentées, étaient étroites et tortueuses; l'air et la lumière, ces deux principales sources de la vie, n'y pénétraient qu'avec la plus grande difficulté, et cette disposition vicieuse était aussi la principale cause des épidémies meurtrières qui affligeaient nos ancêtres. Aujourd'hui des monuments imposants, des habitations spacieuses, alignées en rues larges et droites, où l'on a su concilier le bon goût avec les exigences de la salubrité, s'élèvent là où l'on ne voyait, il y a des siècles, que des masures en bois, à étages multiples et surbaissés, et dont les faîtes rapprochés opposaient à la pénétration de l'air et du jour une barrière insurmontable.

D'après ce parallèle, on est tenté de croire à un progrès immense sous le rapport de la santé publique. Pour se détromper, on n'a qu'à parcourir les cloaques immondes, d'invention moderne, qu'on a décorés du nom d'impasses, de bataillons carrés, de cités ouvrières, et qui montrent une autre ville dans la ville même; d'un côté, de l'air, de la lumière, de l'espace et des provisions de santé; de l'autre, tout ce qui empoisonne et abrége la vie, l'entassement des habitations et des familles, l'obscurité, l'humidité, l'infection!!!

Il est étrange que dans notre siècle, où tout le monde est à la recherche de *l'utile*, et paraît apprécier l'hygiène pu-

blique à sa juste valeur, on ne s'oppose pas à l'établissement de ces bouges infects, qu'on n'empêche pas une spéculation aussi indigne, qui compromet la santé, la vie d'une immense partie de nos concitoyens, et empoisonne, en quelque sorte, la source des générations ouvrières! On éprouve un sentiment de profonde commisération pour les malheureuses populations qui sont obligées de se réfugier dans ces taudis, et l'on s'anime d'une généreuse indignation contre des spéculateurs peu scrupuleux, à qui l'avarice a inspiré l'idée de convertir un jardin étroit et improductif en un labyrinthe de demeures obscures, où le pied glisse sur une boue formée de détritus de substances végétales et animales en putréfaction, et d'où se dégage une multitude de miasmes putrides qui infectent l'atmosphère!

Cependant, avouons-le, grâce au zèle et à l'intelligence de nos administrations communales, on est entré dans la voie du progrès, et des moyens fort louables sont agités pour détruire au sein des villes les cloaques qui les infectent. Les vrais amis de l'humanité ont arboré le drapeau de l'union, et les idées larges et vraiment libérales, triomphant des idées étroites et égoïstes qui ont trop longtemps dominé le monde, ont engendré les moyens d'améliorer le sort des prolétaires.

La grande œuvre est commencée; ses progrès, pour être un peu lents, ne s'en accomplissent pas moins, et cela d'une manière sûre et sans secousses. Faisons des vœux pour qu'on ne s'arrête pas en si beau chemin.

Il résulte de ces considérations que le choix d'une habitation n'est pas chose facile pour l'ouvrier, qui souvent, à cause du prix excessif des loyers, est obligé de se loger dans les bouges dont nous venons de parler. Il fera bien d'aller se loger à la campagne, à proximité des villes, toutes les fois qu'il pourra le faire; il y jouira du triple avantage de la modicité des loyers, d'une nourriture plus saine et moins chère, et enfin du grand air, source principale de la santé.

Il fera choix de chambres aussi grandes que possible, et en tout cas proportionnées au nombre d'habitants qu'elles doivent contenir. L'air y sera renouvelé souvent ; le moyen le plus simple et le meilleur de remplir cette indication, c'est d'ouvrir de temps à autre les portes et les fenêtres, en ayant soin toutefois d'éviter les courants d'air, si l'on se tient dans la chambre.

On peut aussi y pratiquer des ouvertures qui produisent le même effet ; ces sortes d'ouvertures se nomment *ventilateurs ;* il faut les disposer de manière à ce que l'air frais et pur qui arrive du dehors ne frappe pas directement sur les habitants, surtout pendant leur sommeil. Les cheminées sont des ventilateurs naturels : c'est pourquoi il faut s'abstenir de les boucher en été. On peut aussi placer dans la partie supérieure des croisées un carreau que l'on puisse ouvrir à volonté.

Ces précautions sont particulièrement nécessaires dans les *ateliers,* où sont réunis un nombre plus ou moins grand de personnes ; la circulation de l'air doit y être maintenue, autant que possible, d'une manière continue. On aura soin de ne pas soulever inutilement des nuages de poussière ; de ne pas laisser fumer les lampes ; de ne laisser séjourner aucune matière végétale ou animale, qui, par sa décomposition, donnerait naissance à des miasmes nuisibles.

Une condition indispensable encore pour la santé, c'est une grande propreté ; les murs doivent être blanchis souvent ; les vitres bien propres, afin que la lumière puisse pénétrer librement, et les planchers, sans rester humides, fréquemment nettoyés.

§ 5. DU TRAVAIL, DU REPOS ET DU SOMMEIL.

1. Le travail est indispensable à la conservation de la santé ; le travail appelle l'appétit ; il facilite et améliore la digestion ; il donne un sommeil calme et profond ; il fortifie

les organes et rend leur action plus parfaite; la paresse et l'oisiveté, au contraire, les énervent et les affaiblissent, en même temps qu'elles ont l'inconvénient de gâter le cœur et de corrompre l'esprit : la paresse n'est-elle pas la mère de tous les vices?

Le travail, pour avoir les effets salutaires dont nous venons de parler, doit être nécessairement modéré. Le travail exagéré a des conséquences fâcheuses pour la santé. Le résultat d'un travail immodéré est, en premier lieu, la courbature, et la conséquence finale, l'amaigrissement et l'épuisement de l'individu.

Il ne sera pas oiseux de faire ici une légère digression pour nous occuper un instant du travail dans les manufactures, et pour examiner l'influence malheureuse qu'il exerce sur la condition physique et morale des ouvriers.

La civilisation, qui se répand de plus en plus en Europe, n'est pas toujours marquée, comme nous l'avons dit dans notre avant-propos, par des progrès dans la santé des peuples, et si l'on a déjà beaucoup obtenu sous ce rapport par les perfectionnements de l'hygiène, il est certaines parties qui présentent encore à l'observateur sérieux de bien fâcheux résultats. Ce triste côté de la civilisation, c'est le travail dans les manufactures, et l'on ne s'avance pas trop en affirmant qu'il dégrade, sous le double rapport physique et moral, les populations qui s'y livrent.

Le dépérissement de la classe ouvrière dans les grands centres manufacturiers est un mal qu'on ne saurait nier, et c'est surtout par le peu d'aptitude de cette classe au service militaire qu'il se révèle.

Les causes qui déterminent la dégradation des ouvriers des manufactures sont fort nombreuses : les unes sont engendrées par les ouvriers eux-mêmes, d'autres sont inhérentes à leur position. Parmi ces dernières, le défaut d'habitations convenables occupe la première ligne.

On a eu raison de dire que les rues sont aux villes ce que les poumons sont au corps humain. De même que les poumons, par l'intermédiaire des artères, portent l'élément respiratoire jusque dans les parties les plus intimes de l'organisme, de même les rues distribuent l'air jusque dans les dernières profondeurs des habitations.

Les demeures des ouvriers sont, dans presque toutes les villes manufacturières, petites et malsaines, obscures et humides. Souvent une famille entière, qui n'a pour grabat qu'une botte de paille et pour couverture que quelques méchants vêtements, est entassée dans un bouge ou dans une caverne, inaccessible à l'air et à la lumière, et indigne d'héberger même nos animaux domestiques.

Aujourd'hui, la cherté des loyers oblige généralement les ouvriers à se loger dans les villages environnants, d'ordinaire éloignés d'une lieue, une lieue et demie et même plus, des manufactures où ils travaillent; il en résulte pour eux l'obligation d'ajouter à leur travail, déjà si pénible, deux ou trois lieues de chemin par jour, et cela par tous les temps et malgré toutes les intempéries de l'atmosphère.

Ensuite leurs vêtements sont généralement insuffisants et trop froids en hiver; leur nourriture est grossière et de mauvaise qualité; enfin, leur travail est exagéré et ne rapporte pas assez pour leur permettre de se procurer les choses indispensables à la vie.

Indépendamment de toutes ces causes, qui contribuent à la misère des classes industrielles, il en est d'autres qui dépendent de l'ouvrier seul : elles proviennent de ses vices, de ses défauts.

C'est d'abord l'ivrognerie, passion brutale à la satisfaction de laquelle l'ouvrier consacre une grande partie de son gain. Il en résulte que non-seulement cet abus des alcooliques altère sa santé, mais encore qu'il lui ôte les moyens de satisfaire à ses besoins les plus urgents, ainsi qu'à ceux de sa famille. Presque tout son argent étant dépensé le

dimanche et le lundi, il ne lui reste plus rien pour se procurer un logement convenable, des vêtements suffisants, une nourriture en rapport avec le travail qu'il exécute.

C'est également cette misère incessante, dans laquelle il reste plongé jusqu'à la fin de sa vie, qui entraîne l'ouvrier à faire travailler prématurément ses jeunes enfants, afin de profiter de leur gain pour se donner un peu plus d'aisance et quelquefois aussi pour assouvir plus facilement son goût pour les boissons alcooliques. Il est enfin un autre ordre de circonstances, telles que la malpropreté, l'ignorance, le libertinage et la corruption prématurés des jeunes sujets.

Comment remédier à des désordres aussi nombreux, et relever les ouvriers des manufactures de l'état de dégradation physique et morale dans lequel ils sont tombés depuis le commencement de ce siècle ?

Divers moyens ont été signalés : voici, d'après nous, ceux dont on pourrait faire raisonnablement l'essai :

Rendre l'instruction primaire obligatoire; encourager la création de cités ouvrières aux portes des villes; détruire tous ces cloaques immondes décorés par ironie des noms d'impasses et de bataillons carrés; n'admettre, dans les manufactures, que les enfants âgés de plus de douze ans; séparer, dans les ateliers, les sujets des deux sexes; favoriser le mariage; instituer des prix de propreté et de bonne conduite; soutenir les caisses de secours mutuels, d'épargne et de prévoyance; établir enfin des maisons de retraite où ces travailleurs seraient admis moyennant le versement d'une faible somme d'argent.

2. Si le travail est nécessaire et même indispensable pour l'entretien de la santé, dans tous les cas, il ne l'est qu'à la condition expresse d'être entremêlé de repos : les fonctions de la vie de relation déterminent, dans les forces vitales, des pertes considérables, dont la réparation exige nécessairement des temps de relâche, et l'on ne peut enfreindre cette loi sans porter de grands préjudices à l'économie entière.

Le repos est encore nécessaire pour un autre motif. Car, malgré la vastitude de certains ateliers, il est impossible que l'air ne s'y corrompe point, lorsque le séjour se prolonge longtemps. Dans l'absence d'une ventilation efficace, la viciation de l'air est en raison directe du temps passé dans les salles.

En thèse générale, le repos doit être subordonné au plus ou moins de fatigue déployée par l'ouvrier dans l'exercice de sa profession.

Il est bon de cesser de travailler lorsqu'on ressent une forte courbature; car vouloir continuer son travail dans cette circonstance, serait s'exposer à de graves accidents.

Le travail exagéré, à part qu'il provoque une vieillesse prématurée et expose l'ouvrier à ne plus savoir travailler à un âge peu avancé, produit encore l'amaigrissement, détruit la fraîcheur, détermine des céphalalgies et des douleurs dans les membres, échauffe le corps qui semble être nourri d'un sang qui brûle dans ses veines.

Les jours de repos seront consacrés, par les travailleurs qui exercent un métier fatigant, à réparer leurs forces, et par ceux qui exercent une profession sédentaire, à des promenades en plein air, à des courses, à des jeux gymnastiques, qui permettent le développement des muscles.

Enfin, le repos est encore nécessaire pour un autre motif. Toute profession, quelle qu'elle soit, qui absorbe entièrement celui qui l'exerce, peut finir par l'hébéter; l'ouvrier tout entier à une tache matérielle, et ne cessant de reproduire les mêmes mouvements, sentirait peu à peu s'énerver et se paralyser en lui les organes de la pensée, si le repos du corps ne venait pas de temps en temps rendre à l'intelligence quelque liberté.

3. Le sommeil est indispensable à la vie, et l'on ne peut, sans danger, prolonger l'état de veille au delà des limites indiquées par l'âge et la constitution des individus.

Le sommeil est le grand moyen dont l'homme peut dis-

poser pour compenser la consommation trop grande des tissus, rétablir l'équilibre des forces vitales et les maintenir dans un état satisfaisant. Le sommeil,

> ... Quand l'homme accablé sent de son faible corps,
> Les organes vaincus, sans force et sans ressorts,
> Vient, par un calme heureux soulager la nature
> Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.
>
> *Henriade*, ch. VII.

Six à huit heures de bon sommeil suffisent à l'homme jouissant d'une heureuse santé. Le défaut absolu ou la trop grande brièveté du sommeil altère la santé et souvent aussi le caractère. L'homme qui dort peu est plus irascible, plus maigre, moins susceptible d'un travail soutenu ; il digère mal, il a les mains brûlantes, le corps échauffé, peu d'appétit, et presque toujours de la tristesse ou de la préoccupation.

D'un autre côté, l'excès de sommeil, comme de repos, rend lourd, maussade, détruit les forces, ralentit la circulation du sang, diminue l'appétit, rend la digestion difficile, amène la maigreur et le dépérissement ou un embonpoint excessif, et, à la suite de ce dernier, l'oppression, l'asthme, l'apoplexie et beaucoup d'autres accidents.

La nature nous a indiqué le temps qu'il convient de donner au sommeil : il faut lui obéir. On se trouve mal de faire du jour la nuit et de la nuit le jour. C'est une fort mauvaise habitude de dormir après le dîner. En général, il ne faut pas se livrer au sommeil après avoir mangé, et si l'on est obligé de se coucher tout de suite après le dernier repas, il faut que ce repas soit léger.

§ 6. DE LA PROPRETÉ.

La propreté est l'un des meilleurs préservatifs des maladies, et, suivant un vieil adage, elle est la moitié de la vie ;

elle est au corps ce que la décence des mœurs est à l'âme.

La propreté du corps doit s'étendre spécialement à la peau, à la tête, aux ongles et à la bouche.

En conséquence, on fera bien de prendre un bain de rivière ou autre, toutes les semaines, pendant l'été, et de se laver les principales parties du corps une fois par semaine, pendant l'hiver.

Il ne faut jamais se baigner que trois ou quatre heures après le repas. Les bains trop chauds peuvent enfanter des accidents et occasionner même la mort. Les bains froids seront de courte durée, si l'on ne nage pas.

Les bains tièdes calment et défatiguent; les bains froids raffermissent les tissus et fortifient les organisations encore jeunes.

L'établissement de bains publics donnant à bas prix ou gratuitement à l'ouvrier pauvre un moyen précieux d'entretenir sa santé ou de guérir ses maux, a toujours été un objet de sollicitude pour les peuples civilisés et pour les sages législateurs de quelques peuples barbares. La Belgique a beaucoup à faire sous ce rapport. Les ouvriers pauvres et malades des grandes villes trouvent, dans certains hôpitaux, des bains gratuits, et ce remède, souvent coûteux, est largement dispensé, comme tous les autres. Mais ce n'est pas seulement aux malades que le bain est nécessaire : pour toute cette population laborieuse et vivant du produit de son travail, le bain est de première nécessité ; combien de maladies, nées de la malpropreté, de la fatigue, du contact de la peau avec des substances plus ou moins nuisibles, seraient prévenues par le bain ! Et pourtant la plus grande partie de la classe ouvrière et toute la classe indigente ne peuvent se baigner que lorsque la maladie leur ouvre la porte de l'hôpital.

Les frictions pratiquées sur la peau avec la flanelle, la brosse fine de poil de chèvre, stimulent légèrement la surface cutanée, la débarrassent des écailles d'épiderme dessé-

ché, de la crasse qui obstrue les orifices des vaisseaux absorbants et exhalants; elles combattent plus ou moins la tendance qu'ont certaines personnes aux affections catarrhales.

Enfin, voici quelques autres préceptes concernant la propreté qui ne méritent pas moins d'attention :

— La tête, la barbe et les dents seront tenues dans un grand état de propreté. Le tartre qui s'amasse sur les dents en altère l'émail et les dispose à se gâter.

— On évitera de tenir dans la bouche les substances ou les instruments employés dans la profession qu'on exerce.

— Les ongles doivent être taillés et nettoyés avec soin. Il en est de même des cheveux. En les coupant souvent, on les empêche quelquefois de tomber de très-bonne heure.

— Enfin, on observera également la propreté des vêtements et des habitations.

§ 7. DES HABITUDES.

L'habitude est, d'après nous, une faculté acquise par l'organisme, de répéter les mêmes actes par suite de la continuité des mêmes impressions, si bien que cette faculté finit par s'exercer spontanément, parfois même à l'insu de l'individu qui l'accomplit, et par devenir pour lui une source de nouveaux besoins.

Pour établir l'hygiène des habitudes, une première question se présente d'abord à décider : l'habitude exerce-t-elle une influence favorable sur la santé? lui est-elle indifférente? ou bien peut-elle avoir, par suite de son existence, de fâcheuses conséquences pour l'économie? Il n'est pas difficile de répondre à ces questions.

Les habitudes qui exercent une influence favorable sur la santé et qui sont la conséquence de l'éducation, de la vie commune et de la profession, sont, en général, le résultat d'une hygiène bien entendue, et reposent sur l'exercice mo-

déré et régulier des principales fonctions de la vie matérielle et intellectuelle.

Il faut les respecter, les favoriser et même les régler. — Un certain nombre d'autres habitudes sont indifférentes, et n'exercent aucune influence pernicieuse sur l'ensemble de la santé ni sur la régularité des divers actes physiologiques qui la constituent. Elles peuvent être désagréables ou incommodes pour les individus qui les ont contractées, ou pour les personnes avec lesquelles ils se trouvent; mais l'hygiène n'a rien à y voir ni aucun conseil à donner.

Il est enfin des habitudes dangereuses et dont la persistance ne peut manquer de troubler, d'une manière plus ou moins fâcheuse, la santé générale et la régularité des divers appareils. Il faut tâcher de les faire disparaître, et pour y parvenir il est nécessaire d'avoir égard à l'âge et au tempérament. Il faudra ensuite mettre en pratique quelques-uns des principes généraux suivants :

Si l'habitude est décidément vicieuse et funeste à l'individu, il doit chercher à la supprimer sans retard.

Si cette habitude est vicieuse et fortement enracinée, comme l'abus des alcooliques, ce n'est que progressivement qu'on peut chercher à la faire disparaître, car la soustraction immédiate des boissons fermentées ou distillées pourrait avoir de graves inconvénients.

Si l'habitude est nuisible par ses effets trop répétés sur l'organisme, et si en même temps elle est inhérente à l'exercice de la profession de l'individu, on doit chercher à l'atténuer ou à la modifier, afin d'en diminuer les inconvénients. L'ouvrier ne doit renoncer à des habitudes qui font sa vie et sa fortune, que lorsque des expériences infructueuses, répétées plusieurs fois, et des maladies ou des accidents survenus en ont imposé l'obligation.

§ 8. DES PASSIONS.

Les idées acquises, conservées par la mémoire, jugées par comparaison, grandies par l'imagination, pourraient laisser l'esprit dans un état d'indifférence complète, et le calme qui en résulterait serait, sans doute, un bonheur pour l'homme; du moins, certains philosophes anciens, les stoïciens, ont-ils considéré cette absence d'émotion comme le souverain bien. Mais nos sensations n'en restent pas là d'ordinaire, et nous allons bien plus loin.

Les sentiments qu'éprouve le cœur humain sont une source de jouissances et de douleurs; mais, entre les premiers degrés de l'affection qui détruit et remplace l'indifférence, et les passions qui entraînent l'homme dans les écarts les plus extrêmes, il y a bien des nuances.

L'influence immense des passions sur l'économie animale ne saurait être contestée; ces agents tout-puissants, dont les effets sont encore désignés sous le nom d'influence du moral sur le physique, produisent les plus grands maux et les plus grands vices. Ils exercent les plus grands ravages dans le corps humain, ou réparent les plus profonds désordres. Des millions d'exemples attestent que les passions ont produit, non-seulement toutes les maladies, mais même la mort; et des faits, moins nombreux à la vérité, ne permettent pas de douter qu'elles n'aient retiré plus d'un malheureux des portes du trépas.

Une joie vive et subite peut causer la syncope et la mort; il en est de même d'une mauvaise nouvelle. La peine, la douleur, le chagrin, l'affliction, la tristesse, l'abattement, le découragement, le désespoir, quoique agissant plus lentement, n'en sont pas moins funestes; ils minent la vie peu à peu en paralysant l'appétit, la digestion, et, par suite, en altérant les autres fonctions.

Un accès de colère peut déterminer une congestion céré-

brale, l'apoplexie et la mort. L'ambition, la fierté, la vanité, l'orgueil produisent souvent la monomanie et la folie. La haine, l'envie, la jalousie, le désir de la vengeance agissent comme le chagrin, et déterminent la perte de l'appétit, l'amaigrissement, les palpitations et les affections du cœur. L'avare, en se refusant le nécessaire abrège ses jours misérablement. L'égoïste, en s'isolant des autres, ne trouve plus de secours au besoin.

Mais, de toutes les passions, la plus permanente et la plus ignoble, c'est l'ivrognerie : elle déforme le physique et abrutit l'intelligence. *Celui qui perd la raison tous les soirs, finira bientôt par ne plus la recouvrer.*

Prises modérément, les boissons stimulantes en général activent la circulation, réveillent le cerveau, donnent aux sens une vivacité remarquable, éclairent les idées, enfantent d'heureuses saillies, inspirent des conceptions riantes. Bacchus pourrait disputer à Apollon le sceptre des beaux-arts ; plus d'un peintre, plus d'un poëte, doivent au vin leurs chefs-d'œuvre. L'abus des boissons stimulantes produit des résultats opposés : elles plongent les organes dans une funeste inertie ; et, pour ne parler ici que de l'innervation, l'ivrogne ne finit-il pas par devenir, pour ainsi dire, stupide ? Les sens sont vainement sollicités par les objets extérieurs, la perception est lente ou même nulle ; la mémoire, l'imagination, le jugement sont à jamais détruits, et les passions généreuses ne peuvent plus trouver accès dans ces cœurs abrutis.

Les règles de l'hygiène applicables à l'exercice des passions consistent toutes en ceci : faire que celles qu'on éprouve soient douces, agréables ; éviter celles qui sont trop fortes, ménager leur succession trop brusque ; on cite beaucoup d'exemples de mort subite due à un changement trop prompt de la peine au plaisir. Enfin il faut éloigner les passions qui tendent à nous impressionner longtemps, et se soustraire surtout à leur influence pendant l'accomplissement de la digestion.

§ 9. DES PRÉJUGÉS POPULAIRES.

Les préjugés, dit Bacon, sont autant de spectres et de fantômes qu'un mauvais génie envoya sur la terre pour tourmenter les hommes. Les préjugés, à l'exemple des maladies épidémiques, sont contagieux et ne cèdent qu'à la force de l'âge et de la raison.

Qu'ils sont à plaindre ces esprits faibles qui se laissent impressionner par toutes ces absurdités qui parcourent le monde : bien souvent leur santé et leur existence en sont singulièrement compromises.

Il ne sera pas inutile de citer ici quelques-uns de ces préjugés, les plus répandus, concernant la santé, afin que l'ouvrier, au besoin, sache à quoi s'en tenir sur leur valeur.

Que faut-il penser des saignées et des purgatifs de précaution auxquels tant de personnes ont recours habituellement ? Que le moindre de leurs inconvénients est d'être inutiles, et que cette pratique peut quelquefois occasionner de graves accidents. Les purgatifs en particulier, à part qu'ils peuvent déterminer des inflammations et des affections chroniques, comme les hémorroïdes, ont encore l'inconvénient d'accoutumer les intestins à un stimulant sans lequel ils ne peuvent plus exécuter leurs fonctions naturelles.

C'est une absurdité de s'imaginer que lorsqu'on a été saigné une fois on est obligé de recommencer toujours à la même époque.

Il faut se méfier de tous les remèdes de commères, si vantés pour rafraîchir le *sang échauffé ;* pour détruire *la bile passée dans le sang, la bile recuite ;* pour faire rendre les *paquets de glaires* qu'on a dans l'estomac ; pour fortifier *les nerfs,* etc., etc. Ces remèdes, comme on se l'imagine bien, étant appliqués par des personnes ignorant la nature de ces maladies et les vertus des médicaments, doivent être souvent dangereux. Il en est de même de ces recettes prônées dans

les journaux et sur les affiches publiques, et qui se vendent aux poids de l'or ; elles font généralement plus de victimes que les maladies contre lesquelles on les emploie.

C'est une pratique des plus nuisibles à la santé que de prendre des alcooliques, le soir, avant de se mettre au lit, pour *bonnet de nuit*, et le matin à jeun, pour *tuer le ver*, comme on dit, ou pour *chasser le brouillard*. Une très-petite quantité de liqueur forte convient aux ouvriers qui se livrent, en plein air, à des travaux pénibles, dans des lieux humides ou marécageux, mais à la condition expresse toutefois qu'ils n'en feront pas un abus, et surtout qu'ils n'en contracteront pas l'habitude.

C'est une sottise de croire que certains aliments ne produisent que *du sang ;* que d'autres n'engendrent que de la *bile*, de l'*atrabile*, de la *pituite*, des *glaires :* tous les aliments sont bons pour les gens bien portants, lorsqu'ils sont pris en quantité convenable et bien digérés.

On s'imagine encore, à tort, qu'il faut faire beaucoup d'exercice après le repas, pour faciliter la digestion. Le repos est ce qui convient le mieux dans ce cas, ou du moins un léger exercice, comme une promenade.

C'est un préjugé de croire que les bains pris pendant la canicule sont nuisibles; c'est, au contraire, la saison de l'année où ils conviennent le mieux, à cause de l'élévation de la température, surtout quand on les prend frais, dans une eau courante, en donnant de l'exercice au corps, soit par la natation, soit de toute autre manière.

Encore un préjugé bien ridicule et bien nuisible, c'est qu'il ne faut jamais faire que la moitié de ce que prescrit le médecin, parce qu'il ordonne toujours beaucoup plus, dans la persuasion qu'on n'exécute pas tout ce qu'il indique.

Enfin une erreur funeste pour l'ouvrier, c'est de croire que les malades qui entrent dans les hôpitaux y sont moins bien soignés que chez eux et qu'ils y meurent le plus souvent, et de

penser qu'ils y deviennent des sujets d'expérimentation pour les médecins.

Les malades placés dans les hôpitaux trouvent, dans les médecins appelés à leur donner des soins, des garanties plus grandes et plus solides de science que partout ailleurs. Ils y trouvent des conditions hygiéniques bien meilleures que celles qu'on pourrait leur procurer chez eux, même avec des secours assez élevés. Ils guérissent aussi bien, si ce n'est mieux, que chez eux. Enfin les malades ne sont jamais soumis à la moindre expérimentation, et ne subissent aucune espèce d'opération sans qu'ils aient été préalablement consultés.

Il suffit d'avoir exercé quelque temps comme médecin des bureaux de bienfaisance ou comme médecin des sociétés de secours mutuels pour connaître l'insalubrité des logements de certains ouvriers qu'on visite, leur dénûment absolu, l'absence complète d'objets de literie et de linge, et enfin la misère de tout ce qui les entoure, pour être parfaitement convaincu des dépenses qu'il faudrait faire pour remédier seulement à quelques-unes de ces conditions, et même encore de leur insuffisance pour changer un tel état de choses, et pour bien comprendre le découragement du médecin qui, en présence de toutes ces impossibilités, se voit obligé de conseiller l'hôpital. Là, en effet, les ouvriers malades trouvent de l'air, sinon parfaitement pur, du moins beaucoup plus salubre que chez eux, des salles où ils respirent plus librement, du linge à discrétion, des lits sains et des aliments qui, s'ils n'égalent pas cèux qu'on sert sur la table des riches, sont du moins infiniment préférables à ceux qu'ils auraient pu se procurer chez eux. Enfin, ils trouvent, dans leur convalescence, des conditions de salubrité plus grandes encore, dans les promenades qu'ils peuvent faire dans les jardins qui existent dans la plupart de nos hôpitaux, et dans la continuation des soins médicaux qu'ils reçoivent jusqu'à leur guérison complète.

§ 10. CONSEILS PARTICULIERS AUX OUVRIERS TYPOGRAPHES.

1. Les ateliers de typographie doivent être établis dans des lieux vastes, *non humides et bien aérés.* Il faut qu'un bon système de ventilation amène l'air pur du dehors, et chasse l'air du dedans, vicié par la respiration et les émanations de tous genres. Il faut y faire entretenir, pendant la saison froide, une température convenable et qui ne soit ni trop basse, ni trop élevée. Le poêle est encore le meilleur moyen de chauffage lorsqu'il existe un courant suffisant, et que la prise d'air est convenable et bien entendue.

L'éclairage au gaz doit être préféré à la chandelle et à la lampe, chaque fois qu'il peut être employé sans gêner les travailleurs.

Une grande propreté est de rigueur dans les ateliers. Ce point regarde tout particulièrement les maîtres imprimeurs.

2. L'ouvrier travaillera avec modération, car un travail pénible, comme celui de la presse, par exemple, fait outre mesure, donne lieu à un épuisement de forces qui ne permet plus à l'ouvrier de travailler lorsqu'il avance en âge, et le met dans la nécessité de s'imposer des privations et de vivre dans un état voisin de la misère.

3. Il travaillera le moins possible la nuit. On contrarie par les travaux nocturnes les lois de la nature, qui désigne le commencement de la nuit pour celui du repos; elle invite alors au sommeil, par la nature de l'air plus humide, plus froid, moins sain, par les ténèbres, par le silence, par l'exemple de tous les êtres vivants; la plupart des animaux sentent leurs forces diminuer sensiblement au coucher du soleil, et tombent dans le sommeil jusqu'au retour de cet astre, qui rend à l'air toute sa salubrité.

Enfin, c'est pendant la nuit que les émanations de tous genres qui s'effectuent au sein des ateliers, deviennent surtout nuisibles pour la santé, sans parler de l'action pernicieuse



de la lumière artificielle sur les yeux déjà douloureusement fatigués par le travail de la journée.

4. Il se reposera dès qu'il ressentira des maux d'yeux ou de grandes fatigues. Dans ses travaux comme dans ses exercices, il ira jusqu'à une douce lassitude : c'est à cette barrière qu'il doit s'arrêter sans la dépasser. La fatigue n'atteint pas seulement les organes excités par l'action ; elle rejaillit sur tous les organes à la fois, et va souvent assez loin pour troubler les fonctions de la vie. Rien ne ressemble mieux à la fièvre que la courbature, et assez fréquemment la courbature produit la fièvre.

Il est donc toujours prudent de céder à la fatigue comme à la faim et à la soif : il ne faut les ajourner que rarement et ne jamais les exaspérer.

Enfin, vouloir continuer à travailler ayant des maux d'yeux, ce serait exposer ces organes aux inflammations destructives.

5. Il usera à temps de conserves et de bas compresseurs. Les conserves affaiblissent la trop forte action de la lumière et corrigent la direction vicieuse de ses rayons. En général, les verres des lunettes doivent être larges, par la raison que plus ils ont d'étendue et plus ils élargissent le champ de la vision, en recevant une plus grande quantité de rayons. Pour être, au reste, convenables, les verres doivent être très-limpides, acromatiques, polis, sans inégalités, ni bulles, ni stries, ni graisses. Ils doivent faire voir nettement les objets, sans fatigue et sans exagérer leurs dimensions : ceci est de rigueur.

Les bas lacets, et même mieux les bas ordinaires à tissu non élastique et à mailles très-serrées, que l'ouvrier met le matin en sortant du lit, suffisent, dans la plupart des cas, pour remédier au gonflement des jambes, et prévenir sûrement la naissance des varices et des autres accidents qui en sont la suite.

6. Il évitera de mettre les lettres dans la bouche. Nous

avons relaté plus avant les accidents effrayants auxquels expose cette malheureuse habitude.

7. Il se servira d'un tabouret chaque fois que son travail le lui permettra.

8. Il se préservera de certaines habitudes connues sous le nom de tics, et dont il se déferait difficilement dans la suite.

9. Il habitera le plus près possible de l'atelier. Son habitation sera saine, recevant facilement l'air et la lumière. Il devra donc éviter, autant que possible, les rues étroites et sombres, les impasses et les bataillons carrés. Enfin, il régnera dans son habitation une extrême propreté.

10. Ses vêtements seront appropriés à la saison; ils seront chauds en hiver et légers pendant l'été.

11. Il se gardera de passer de l'atelier, où la température est toujours très-élevée, dans un lieu frais, lorsqu'il aura le corps en transpiration, sans être convenablement couvert.

12. Ordinairement, trois repas doivent lui suffire : le déjeuner, le dîner et le souper.

Le dîner doit être le plus solide et le plus copieux; le repas du soir sera plus léger.

Il mangera au moins trois fois de la viande par semaine, et de préférence de la viande de bœuf. Le pain le plus savoureux et le plus sain est celui qui est composé de 2/3 de farine de froment et de 1/3 de farine de seigle. Il doit être bien levé et bien cuit.

Les boissons les plus simples sont aussi les meilleures. La bière dite de ménage, prise modérément, est une excellente boisson.

Il évitera de manger vite, et ne se mettra pas immédiatement après en route pour reprendre tout de suite son travail.

14. Il se gardera d'abuser des boissons spiritueuses.

Prises avec excès ainsi que les bières fortes, elles engendrent les plus grands maux : la misère, l'abrutissement, les maladies, le délire, la folie et la mort.

15. Il évitera les excès, et ne fera pas suivre quelques jours de débauche de travaux pénibles et fatigants, en se privant, par suite de dépenses faites, d'une nourriture saine et substantielle.

16. Il observera une grande propreté du corps et de la bouche.

Il fera bien de prendre un bain de rivière ou autre, toutes les semaines, pendant l'été, et de laver les principales parties du corps tous les huit jours pendant l'hiver.

Il tiendra dans un grand état de propreté les ongles, les dents et les oreilles. Il s'amasse dans le conduit de l'oreille une humeur épaisse et visqueuse qui se durcit de plus en plus par la poussière qui s'y dépose; cette humeur peut s'accumuler au point de boucher le tuyau auditif et de causer la surdité; elle rancit et enflamme l'oreille; il faut donc l'enlever avec un cure-oreille.

17. Il se livrera, les jours de repos, à des promenades en plein air, à des courses, à des jeux gymnastiques qui permettent le développement des muscles.

18. Enfin il évitera les longues séances dans les cabarets et les estaminets : l'air y est souvent corrompu et l'on s'y livre d'ordinaire aux plus coupables excès, qui n'énervent pas moins le corps que l'âme, et ne contribuent pas peu au développement de nombreuses maladies.

19. Il ne fera pas un trop grand usage du tabac, qui n'est pas toujours aussi innocent qu'on le croit bien.

Le tabac à priser émousse et finit par éteindre un de nos sens, celui de l'odorat; il détermine une irritation et un flux continuel d'humeurs vers le nez, qu'il serait parfois dangereux de supprimer et qu'on ne peut entretenir qu'en augmentant chaque jour la prise. Mais l'habitude de mâcher (chiquer) du tabac est bien autrement dangereuse : elle occasionne des pertes continuelles de la salive nécessaire à la digestion; elle rend l'haleine fétide, noircit et fait gâter les dents. Fumer outre mesure présente à peu près les mêmes inconvénients,

surtout quand on use du *brûle-gueule* et qu'on fume du *caporal*.

20. Enfin l'ouvrier typographe aura sans cesse présent à l'eprit ce précepte : user de tout avec modération et n'abuser de rien.

Nous terminerons ce chapitre en exprimant le vœu qu'on inculque aux typographes et aux travailleurs en général, l'esprit d'ordre et d'économie ; que les maîtres imprimeurs, que les chefs de toutes les professions, au moyen d'une cotisation annuelle, instituent des prix, consistant, par exemple, en certaines sommes d'argent ou en des médailles de valeur, qui seraient décernées publiquement aux ouvriers qui auraient montré, pendant une période de cinq ans, le plus d'aptitude au travail, le plus de sobriété et qui auraient fait le plus d'épargnes.

Nous aimons à penser que l'espoir d'une récompense honorable contribuerait à améliorer singulièrement la classe ouvrière, dans laquelle on trouve déjà un assez grand nombre de gens instruits et dignes de l'estime public.

Enfin, nous voudrions qu'on instituât des maisons de retraite où les travailleurs, alors que l'âge les aura mis hors d'état de subvenir encore à leur existence, pussent aller vivre au moyen du versement d'une faible somme d'argent.

Les ouvriers typographes de Bruxelles ont eu une idée réellement heureuse, nous dirons même sublime, en se préoccupant de la fondation d'une société en faveur des veuves, des orphelins et des infirmes.

Cette société, dont les bases sont jetées, ne tardera pas de fonctionner.

Nous donnons en note l'extrait du projet de ses Statuts (1),

(1) EXTRAIT DU PROJET DES STATUTS.

I.—Le candidat, pour être reçu membre de la Société, doit avoir 18 ans accomplis, jouir d'une moralité irréprochable, habiter

que nous approuvons grandement, à l'exception du paragraphe V que nous voudrions voir remplacer par le suivant : « Le sociétaire, âgé de 60 ans au moins, faisant partie de la société depuis plus de quinze ans, reçoit la somme d'argent nécessaire pour son admission dans un hospice de la ville, ou bien a droit, sur sa demande, à une pension de 50 centimes par jour, sa vie durant. » L'hospice peut être désigné d'avance, ainsi que la somme d'argent à payer; il s'agit, à cet effet, de s'entendre avec l'une ou l'autre administration de ces établissements charitables.

Nous proposons ce changement au paragraphe V, non sans motif : l'observation journalière nous a appris que les vieillards, en général, recevant une pension inférieure à 1 fr. 50 c. par jour, à moins qu'ils n'aient quelque ressource particulière ou ne possèdent un peu de fortune personnelle, finissent par tomber, et cela dans un espace de temps fort court,

Bruxelles ou ses faubourgs et être présenté par un membre de la Société.

II. — La rétribution est fixée à 1 fr. 50 c. par trimestre. Elle est portée à un franc par trimestre lorsque l'encaisse s'élève à 60 fr. par membre.

III. — Au décès d'un membre faisant partie de la Société depuis plus de deux ans, il est alloué à sa veuve ou à ses orphelins une indemnité de 50 francs.

L'indemnité est de trois cents francs, si sa participation à la Société dépasse cinq années.

IV. — A défaut de veuve ou d'orphelins, l'indemnité est accordée à ses héritiers en ligne directe.

V. — Le sociétaire, âgé de 60 ans au moins, faisant partie de la Société depuis plus de quinze ans, reçoit une pension de 50 centimes par jour.

VI. — Une pension de 50 centimes par jour est également accordée au membre participant à la Société depuis quinze années au moins, atteint, depuis son admission, d'une infirmité le rendant incapable de travailler.

VII. — Les pensionnés restent astreints à toutes les obligations imposées par les Statuts.

dans la misère la plus profonde, et se trouvent obligés de solliciter leur inscription sur les tablettes de la charité publique.

Qui pourrait, en effet, soutenir qu'il est possible au vieillard, et surtout au vieillard cacochyme, de vivre avec 50 centimes par jour, s'il n'a pas d'autres ressources? Personne, croyons-nous. Mais on nous dira peut-être que sa famille ou un ami, un véritable ami, se chargera de le nourrir pour cette modique somme. Qu'on se détrompe; nous ne savons que trop bien comment sont soignés dans leurs familles les pensionnaires de nos hospices : les malheureux vieillards, dont la pension est souvent dépensée dès le soir du jour où elle a été perçue, sont pendant les deux tiers du mois l'objet de vexations de tous genres, et meurent d'ordinaire avant le terme fatal fixé par l'inexorable Parque, faute des soins hygiéniques que réclament leur grand âge.

Ces motifs sont-ils assez plausibles pour nécessiter le changement que nous désirons voir adopter? Nous le croyons, et pour cela nous les livrons francs de port à l'appréciation de la société dont nous nous occupons

Nous engageons les autres corporations ouvrières à imiter sans retard l'exemple que leur donne l'Association typographique de Bruxelles : celui d'assurer l'avenir de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs compagnons de travail, exténués par la maladie ou par le grand âge, en détournant de leurs têtes le spectre hideux de la misère.

CHAPITRE III.

Des premiers secours à administrer dans les maladies et accidents qui menacent promptement la vie, et des moyens à employer dans quelques maladies et accidents journaliers qui ne réclament pas absolument les secours de l'art.

Les accidents auxquels l'homme est exposé sont nombreux et d'une gravité fort variable ; les indiquer tous serait dépasser de beaucoup les bornes de notre travail.

Nous nous arrêterons à en signaler les principaux. Avant d'aborder cette tâche, nous éprouvons la nécessité de faire connaître au lecteur ce que nous entendons par maladie, en désignant les causes principales qui l'engendrent ; ce que nous appelons imminence morbide, ou prodrome des maladies, en signalant les caractères qui la distinguent ; enfin à quels signes on reconnaît la convalescence, et quelle est la conduite à tenir pendant l'un et l'autre de ces deux derniers états.

Et d'abord, qu'entend-on par maladie ? Nous ne reproduirons pas les discussions auxquelles on s'est livré à propos de cette définition : elles seraient tout à fait oiseuses pour nos lecteurs ; mais nous dirons qu'on doit admettre que la maladie est toute modification, soit anatomique, soit physiologique, soit chimique, survenue, dans l'économie, accidentellement et en dehors de toute action organique régulière.

Le premier ordre de faits que nous examinerons dans la maladie, ainsi envisagée en général, est l'étude des causes ou l'étiologie. Les seules causes des maladies que l'on puisse ou que l'on doive rechercher, sont les circonstances appréciables, soit individuelles, soit externes, qui semblent être le

point de départ de la maladie. Ces causes ont été désignées sous le nom de causes *éloignées*. On les a rangées en plusieurs catégories, et l'on a admis des causes internes, des causes principales, des causes accessoires, des causes physisiques, chimiques ou physiologiques. Nous croyons qu'on doit diviser les cause éloignées en trois catégories : 1° les causes prédisposantes; 2° les causes accidentelles; 3° les causes spéciales ou spécifiques.

1° *Les causes prédisposantes*, c'est-à-dire les influences qui, par une action presque toujours lente ou graduelle, amènent dans l'économie animale des modifications presque inappréciables à nos moyens d'investigation, et préparent ainsi le développement des maladies auxquelles elles *prédisposent*. Ces causes prédisposantes sont générales, c'est-à-dire agissant à la fois sur un grand nombre d'individus : telles sont les influences atmosphériques, les saisons, les climats; ainsi la chaleur, les saisons et les climats chauds prédisposent aux congestions cérébrales, à la dyssenterie, aux maladies des entrailles et du foie et aux fièvres putrides. L'air frais, les saisons et les climats froids, prédisposent, au contraire, aux hémorrhagies du cerveau (apoplexie), aux inflammations du poumon, des plèvres, aux catarrhes et aux rhumatismes.

C'est encore aux causes prédisposantes générales que l'on doit rapporter l'influence des localités, qui ont souvent par elles-mêmes une part prépondérante. Certaines maladies, du reste, sont tellement liées aux influences des localités dans lesquelles elles se développent que certains changements dans les dispositions de ces dernières suffisent souvent pour faire disparaître ces maladies.

L'exemple le plus frappant de ce genre, et qui a été souvent observé, c'est la disparition des fièvres intermittentes habituelles dans un pays marécageux, par le seul fait du desséchement des marais. Ces maladies, régnant ordinairement dans telle ou telle localité, aux dispositions de laquelle elles

semblent liées, ont reçu le nom de maladies endémiques ou d'endémies.

Enfin, parmi les causes prédisposantes générales, on a encore admis certaines influences morales agissant à la fois sur un grand nombre d'individus. Ainsi on a observé que les revers militaires facilitaient souvent le développement de maladies, qui, telles que le typhus et la dyssenterie, étaient, dans un même pays, dans un même moment et dans des conditions physiques analogues, plus rares et plus faibles chez les vainqueurs que chez les soldats vaincus. Les maladies mentales ou nerveuses sont également plus fréquentes à la suite des grandes commotions politiques, comme aussi il est constaté que les folies religieuses éclatent en plus grand nombre à la fin de chaque carême.

Les causes prédisposantes individuelles ou particulières sont celles qui n'agissent à la fois que sur un seul individu. Le médecin étudie, sous cette désignation, toutes les questions qui se rattachent à l'influence de l'hérédité, de l'âge, du sexe, toutes questions qui, des plus importantes à connaître pour l'homme de l'art, ne sauraient intéresser nos lecteurs. Dans chacune de ces influences, on trouve des causes qui prédisposent à telle ou telle maladie. Ces diverses circonstances, au reste, ne sont pas les seules : il est des organes du corps humain, qui, par le seul fait de leur situation, de leur forme et de leur texture, sont disposés à certains déplacements ou à certaines maladies. Ainsi les intestins, très-mobiles dans la cavité du ventre, ont une grande tendance à s'échapper par certaines ouvertures naturelles ou accidentelles et à constituer les hernies (descentes). Les médecins ont encore été frappés de l'influence que pouvaient avoir sur la production des maladies certaines *habitudes*. Ainsi l'habitude de boire outre mesure des spiritueux, prédispose au cancer de l'estomac et à une variété de l'aliénation mentale désignée sous le nom de délire des buveurs, délire tremblant (*delirium tremens*), maladie grave, parfois mortelle.

L'usage du tabac est l'origine d'affections très-pénibles. Ainsi l'habitude de fumer prédispose aux congestions cérébrales, et l'on peut avoir une idée du funeste effet que le tabac ainsi employé produit sur le système nerveux quand on observe les troubles qu'il détermine dans la santé d'un individu qui fume pour la première fois. Les effets sont bien plus marqués chez les individus qui mâchent le tabac ; ils portent sur leur visage la trace de cette habitude, dans l'apparence semi-hébétée de leur regard, et, par beaucoup de côtés, se rapprochent des mangeurs d'opium. En outre le fumeur et le chiqueur sont forcés à une sécrétion considérable de salive qui, chez les individus d'une santé délicate, peut devenir funeste. Nous avons vu plusieurs exemples très-tranchés de cette déplorable influence. Il n'est pas rare non plus d'observer chez les individus qui mâchent le tabac des troubles très-marqués et très-opiniâtres de la digestion, ce qui se conçoit, car la salive imprégnée de jus de tabac est avalée par eux en certaine quantité, et cette plante est un poison des plus actifs. Le priseur est soumis aux mêmes troubles de la digestion, car le tabac, porté par l'aspiration dans l'arrière-gorge, est entraîné jusque dans l'estomac par la déglutition.

On observe plus souvent chez les priseurs une variété de coryza (rhume de cerveau) suraigu et très-opiniâtre, et qui ne cède qu'à la cessation de l'habitude de priser.

Les habitudes sont, au reste, souvent liées aux diverses professions dont l'influence prédisposante a été étudiée. Ainsi, les cavaliers et les travailleurs qui déploient beaucoup de force, soulèvent des poids fort lourds, sont exposés aux hernies. Les hémorrhoïdes sont souvent observées chez les personnes qui restent longtemps assises. Les maladies du larynx sont communes chez les chanteurs, et les inflammations de poitrine paraissent plus ordinaires chez les boulangers, les fondeurs, appelés à subir des vicissitudes très-grandes de température. Les cérusiers, les broyeurs de

couleurs, les doreurs sur métaux et les autres ouvriers qui manient des substances délétères subissent un véritable empoisonnement.

L'étiolement et l'anémie sont le partage des ouvriers vivant dans un air mal renouvelé et loin de la lumière solaire.

Les habitations nécessaires à l'homme peuvent devenir pour lui une cause prédisposante de maladies. Les ruelles, les impasses et les bataillons carrés sont à coup sûr les endroits où le travailleur trouve les maladies les plus graves et la mort. Jusqu'à quand restera-t-elle debout cette cruelle formule : « Etant donné un terrain, y faire tenir le plus grand nombre possible de locataires » ?

On nous objectera peut-être les droits de la propriété. Nous n'avons pas à discuter cette question ; nous dirons seulement que ces droits ne sauraient porter atteinte à d'autres droits plus sacrés et dont le respect est une condition vitale pour la population. Nos lois ont admis ce principe en restreignant les droits du propriétaire par des règlements, par des servitudes de police qui s'opposent à ce que, dans un but d'intérêt particulier, il compromette l'intérêt général.

Lorsqu'il sera évident pour l'autorité comme pour les hygiénistes que l'encombrement du terrain par les maisons et des maisons par les individus, est une cause de maladies, d'abâtardissement pour toutes les classes et surtout pour la classe la plus nombreuse et la plus mal logée, la loi préviendra ce mal que nous ne savons assez faire connaître. Les gouvernants n'ignorent pas qu'il est de leur devoir de veiller à la santé du peuple qui paye l'impôt du sang ; ils n'ignorent pas non plus que le peuple a tout au moins le droit d'être aussi bien traité par son pays qu'un troupeau par un éleveur intelligent, qui s'efforce, dans son propre intérêt, d'améliorer la race et de diminuer la mortalité. On a déjà beaucoup fait pour la salubrité publique, mais jusqu'à présent tout est à aire sur la question qui nous occupe.

Les aliments indispensables au maintien de l'existence de l'homme peuvent devenir pour lui la cause prédisposante de maladies, soit parce que leur quantité est habituellement insuffisante ou excessive, soit parce qu'à la suite d'un usage répété, leurs qualités impriment à l'économie animale des mouvements contraires à une nutrition régulière, et capables de modifier le jeu des organes d'une façon désavantageuse. Nous n'insisterons pas ici sur les effets du défaut ou de l'excès d'aliments, non plus que sur l'examen des différentes alimentations excitantes ou débilitantes. Nous ajouterons que les boissons ont une influence non moins évidente. Nous avons déjà signalé en passant l'effet des boissons alcooliques; nous dirons de plus que les morts subites ne sont pas rares à la suite d'excès de ces boissons, et que, chez les ivrognes, les maladies, abstraction faite de l'organe malade, revêtent facilement une forme grave et se compliquent fréquemment de délire. Les boissons aqueuses, au contraire, prises en trop grande quantité, peuvent affadir l'estomac, comme l'on dit. La température de ces boissons n'est également pas sans importance; ainsi il est fort mauvais pour l'estomac de faire habituellement usage des boissons glacées.

Les vêtements trop légers et laissant à nu certaines parties du corps, favorisent le développement des rhumatismes, des bronchites, des pleurésies, des pneumonies et des affections catarrhales. Des vêtements trop chauds, au contraire, entretiennent un état constant de stimulation et d'excitation qui laissent l'individu exposé à de nombreuses maladies.

D'autres fois, les vêtements agissent comme cause de maladies, en comprimant les organes dont ils gênent l'action, et qu'ils modifient dans leur forme ou leur position. L'usage des cravates trop serrées prédispose aux congestions du cerveau et à l'apoplexie.

Ce n'est pas impunément non plus que l'on exagère le sommeil ou la veille, la fatigue ou le repos; des maladies diverses peuvent résulter de cette exagération.

Les conditions morales dans lesquelles l'homme se trouve individuellement placé ont une grande influence sur le développement des maladies; aussi les auteurs ont noté la coïncidence des passions tristes avec les affections cancéreuses, et les émotions morales vives et répétées ont été signalées comme prédisposant aux maladies du système nerveux.

Le tempérament et la constitution doivent encore être étudiés comme causes prédisposantes. Il paraît raisonnable d'admettre, comme on l'a proposé, que le tempérament est l'expression de la prédominance d'un des systèmes de l'économie sur les autres.

Ainsi chez tel individu il semble que le système circulatoire soit surtout actif: de là la forme du tempérament dit sanguin; chez tel autre, les actes nerveux semblent prédominants : de là la forme dite tempérament nerveux ; et ainsi de même pour les tempéraments bilieux, lymphatique, etc. C'est donc une influence qui agit sur la totalité de l'individu. La constitution, au lieu d'être l'expression de la prédominance de tel ou tel système, comme le veulent quelques auteurs par un véritable abus de langage, est, au contraire, l'expression du plus ou moins de force de l'économie tout entière; et c'est seulement sur les divers degrés d'énergie de cet ensemble des forces que doivent être basées les divisions que l'on peut admettre dans l'étude de la constitution : ainsi l'on doit dire une constitution forte, une constitution faible, moyenne, etc., et non une constitution bilieuse, sanguine ou lymphatique, etc.

A côté de ces deux influences, on doit en admettre encore une autre qui a été désignée sous le nom d'idiosyncrasie. C'est une disposition générale de l'individu qui détermine une tendance particulière plus ou moins marquée à contracter ou à éviter telle ou telle maladie. Le tempérament et la constitution concourent vraisemblablement, pour leur part, à développer cette susceptibilité particulière, mais on ne saurait démontrer cette relation.

C'est encore à cette disposition particulière que l'on doit rapporter les effets spéciaux produits chez certaines personnes par l'ingestion de telle ou telle substance. Ainsi, il est des individus qui ne peuvent pas manger des moules, même en très-petite quantité, quelle que soit l'époque de l'année, sans être couverts de plaques rouges et gonflées analogues à celles que détermine la piqûre des orties, d'où le nom d'*urticaire* donné à cette éruption. Le gonflement est souvent très-considérable; il occupe toute la surface du corps et peut s'accompagner d'un assoupissement assez effrayant au premier abord.

Comme on le voit, l'idiosyncrasie est limitée à une maladie ou à un symptôme en particulier. A côté de cette influence, les faits conduisent à placer une autre disposition individuelle prédisposant aux maladies ou mieux à telle ou telle maladie : c'est l'aptitude morbide. Ainsi, des causes accidentelles peu intenses, dont l'application n'a pas été longtemps prolongée et qui semblent peu capables d'action, peuvent, quand elles s'adressent à certains sujets, produire facilement la maladie qu'elles n'auraient pas déterminée à tout autre moment, à cause de l'insuffisance de leur puissance. Enfin on observe, au contraire, des individus qui sont réfractaires à l'influence de telle cause morbide. On dit alors qu'il y a *immunité* en faveur de ces personnes.

Nous désirons que le lecteur se pénètre bien du rôle que jouent, dans la production de la maladie, les influences individuelles. Toute maladie doit être considérée comme la résultante de deux forces, si l'on peut s'exprimer ainsi, forces qui tantôt agissent dans une même direction, tantôt au contraire agissent en sens opposé. Ces deux forces sont : l'influence de la cause morbide, d'une part, et l'influence de l'individualité, d'autre part. On peut encore considérer la maladie comme le résulat de la lutte entre ces causes morbides et l'économie individuelle qu'elles attaquent. Ainsi, des causes de maladies frappent un individu et le trouvent préparé, prédis-

posé à suivre l'impulsion donnée, la maladie se produit sans peine (sauf le cas d'une maladie par cause spécifique) ou peut déterminer la forme ou la nature de la maladie produite : c'est là le rôle de l'aptitude ou celui de l'idiosyncrasie. D'autres fois, les causes des maladies, même celles des maladies spécifiques, agissent sur un individu et le trouvent dans des dispositions peu favorables au dévoloppement de l'état morbide; l'influence individuelle devient alors la plus forte et modère l'impulsion morbide, d'où une maladie légère proportionnellement à la cause et à son intensité.

Enfin l'influence individuelle peut neutraliser pleinement et détruire les causes; l'équilibre qui constitue la santé est alors maintenu; c'est alors qu'il y a immunité. En un mot, il arrive à la maladie, par rapport à l'individu, ce qui arrive à une plante par rapport au terrain dans lequel elle est placée. Dans un bon terrain, elle prospère et le couvre par son accroissement; dans un terrain peu favorable, elle languit et n'atteint qu'un développement imparfait, inégal, qui porte ici sur les feuilles, là sur les fleurs seulement; enfin, certains terrains sont incompatibles avec son existence, elle meurt. L'individualité avec ses influences (aptitude, idiosyncrasie, immunité) est à la maladie ce que le terrain est à la plante : elle permet son développement, en modifie la forme et souvent la nature, ou enfin en empêche l'apparition.

Un point bien important dans l'étude des causes des maladies et qu'il n'est pas facile de bien établir dans son esprit au premier abord, c'est la différence que l'on doit reconnaître entre les causes prédisposantes et la prédisposition. La prédisposition est l'effet des causes prédisposantes. Toutes les circonstances d'hérédité, de tempérament, de sexe, etc., etc., sont des causes prédisposantes; le résultat de leur action collective est le développement d'un état de l'économie qui n'est pas toujours appréciable pour nous, d'un état qui n'est plus la santé, qui n'est pas la maladie, mais qui est en quel-

que sorte pour cette dernière ce que le germe est pour le végétal. Vienne une circonstance qui frappe accidentellement l'économie, la maladie se développera, tandis que sans l'intervention de cette circonstance, souvent insuffisante par elle-même, l'équilibre de la santé n'aurait pas été troublé d'une façon appréciable. La prédisposition n'est pas non plus l'idiosyncrasie : cette dernière est une cause prédisposante; la prédisposition est toujours un effet des causes que nous venons de passer en revue, et parmi lesquelles l'idiosyncrasie figure pour sa part. Enfin, nous ajouterons que la prédisposition est souvent le résultat de plusieurs causes prédisposantes combinées.

2° *Les causes accidentelles.* — Toutes les circonstances que nous venons d'énumérer, qu'elles soient extérieures au malade, ou qu'elles dépendent de modifications internes, tant dans l'ordre physique ou physiologique que dans l'ordre moral, peuvent devenir causes accidentelles de la maladie; seulement, si la prolongation de leur influence n'est plus nécessaire, leur force, leur intensité est plus grande; elles agissent plus directement, et leur effet est plus immédiat et plus rapide. On les a divisées en deux catégories distinctes. Ou bien elles seront insuffisantes à produire par elles seules la maladie observée, et elles demandent pour la déterminer l'existence de cet état antérieur que nous avons signalé sous le nom de prédisposition : elles sont dites alors causes occasionnelles. Leur valeur est souvent douteuse, et c'est seulement comme une sorte de présomption qu'on admet leur influence : comme, par exemple, lorsqu'on cherche à expliquer par l'influence du froid humide l'apparition d'une attaque de goutte, qui serait probablement survenue sans cette cause, insuffisante, du reste, à produire par elle seule la maladie. C'est donc seulement avec une certaine restriction que l'on admettra la valeur de ces causes. D'autres fois, les causes accidentelles ont une valeur plus réelle, leur action est plus immédiate; le lien qui

les rattache à la maladie produite est plus facile à saisir. Ainsi un individu est mouillé, le corps étant en sueur, ou dans la même circonstance il boit un liquide très-froid; puis, quelques heures après, une fluxion de poitrine se déclare; la cause ici a une action plus directe. Ces causes sont celles que certains auteurs ont appelées suffisantes ou déterminantes. Parmi elles aussi figurent les causes toutes chirurgicales, telles que les coups, les blessures, les chutes qui déterminent les contusions, les plaies et les fractures. On voit par ces exemples ce qu'on doit entendre par causes accidentelles ; nous n'insisterons pas sur ce point et nous passerons à l'examen des causes spéciales ou spécifiques.

3° *Les causes spéciales* sont assez variées On doit ranger parmi elles les gaz impropres à la respiration et les gaz délétères qui produisent l'asphyxie; les émanations qui proviennent des substances végétales et animales; les vapeurs métalliques, celles du mercure, du plomb, de l'arsenic en particulier; les corps vulnérants de toute espèce, les acides et les alcalis concentrés, les sels corrosifs, les substances narcotiques, rubéfiantes et vésicantes, les venins que la nature a donnés à divers animaux comme des moyens d'attaque et de défense. Il faut encore joindre aux causes spécifiques les principes contagieux; ces derniers, en même temps qu'ils produisent une série déterminée de phénomènes morbides, se multiplient en quelque sorte dans le corps malade, qui devient à son tour un foyer de contagion.

On entend par *contagion* la transmission d'une maladie à un ou à plusieurs individus, et opérée par un individu déjà atteint de la même affection, abstraction faite de la manière dont cette transmission s'opère, des conditions qui la rendent plus ou moins facile, et de l'origine première de la maladie.

Ainsi, lorsqu'une personne visite un malade atteint de la petite vérole et contracte la maladie après ce contact, on dit que la variole s'est développée par contagion; c'est par la

contagion que se développent la syphilis, la vaccine : mais le contact direct pour l'une et l'inoculation pour l'autre sont indispensables.

Là encore le lecteur retrouvera le rôle de l'aptitude, de l'immunité et de la prédisposition. Tout fait de contagion est la conséquence de deux conditions nécessaires : l'une qui appartient à la maladie, l'autre qui appartient au malade chez lequel s'opère la contagion. Ce caractère d'une transmission possible d'individu à individu est propre à certaines maladies seulement, et certaines n'acquièrent cette propriété que d'une façon tout accidentelle. Ensuite tous les individus soumis à une affection essentiellement et habituellement contagieuse n'en sont pas nécessairement atteints; ils peuvent résister complétement, c'est l'immunité ; ou bien ceux qui sont attaqués ne le sont pas nécessairement dans une circonstance identique et à un degré toujours semblable. En un mot, il faut encore ici une certaine concordance entre l'individu et la maladie, et, bien que celle-ci suive le plus habituellement le contact, elle n'est pas cependant un fait entièrement fatal et inévitable, et cela même pour les maladies virulentes.

Ces dernières ont leur manière particulière de se transmettre : l'inoculation, c'est-à-dire la déposition du virus sur le derme dénudé, soit accidentellement, soit à dessein, comme dans la vaccination. La variole, la vaccine, la syphilis se développent par ce mode de transmission; mais la variole et la morve peuvent se transmettre également par le simple contact.

C'est parmi les causes spéciales que se trouvent celles que l'on appelle endémies, épidémies, constitutions médicales. Ces diverses dénominations se rapportent à des faits généraux sur lesquels nous devons peu nous étendre, car ils demanderaient des développements trop médicaux.

La constitution médicale n'est à tout prendre qu'un pre-

mier degré de l'influence générale qui, portée plus loin, détermine les épidémies. Les traits principaux qui constituent une épidémie sont qu'elle frappe à la fois un grand nombre d'individus et qu'elle les frappe d'une maladie identique par son siége et par sa forme. Elle existe également dans la maladie endémique. Quelle est donc la différence? Elle consiste tout entière en ceci, que l'endémie ou la maladie endémique revient périodiquement ou même règne d'une façon continue dans une localité, aux conditions matérielles de laquelle elle semble liée, tandis que l'épidémie a pour caractère d'être accidentelle dans le pays dont elle décime les habitants.

On désigne sous la dénomination d'imminence morbide ou de celle de prodromes des maladies, les phénomènes qui se présentent depuis l'instant où les fonctions ne s'exercent plus comme dans l'état naturel, jusqu'à celui ou la maladie commence. Dans la rigueur métaphysique des termes, cette définition ne serait pas juste ; car, dès que les fonctions sont troublées, il y a maladie, mais il n'y a pas encore maladie déterminée, et c'est là tout ce que l'on entend par ces mots ; or il est conforme aux leçons de l'expérience de désigner par un nom particulier cet état intermédiaire à la santé et à la maladie, qui n'est ni l'une ni l'autre, mais qui va le devenir incessamment. Nous disions que les prodromes sont les troubles fonctionnels qui précèdent l'explosion d'une maladie, troubles fonctionnels qui n'en déterminent pas l'espèce.

Toutes les maladies n'ont point des prodromes, beaucoup de maladies chroniques par exemple.

Les prodromes n'ont le plus souvent aucune analogie avec la maladie qui débute, et ne peuvent pas conduire à en soupçonner le genre ; car ceux de beaucoup de maladies très-diverses ont entre eux beaucoup de ressemblance, et ceux de la même affection ne sont pas toujours semblables.

Néanmoins, dans un cas d'épidémie, le début du mal peut

être annoncé par des symptômes uniformes chez la grande majorité des malades.

La durée des prodromes est généralement variable ; elle peut être d'un jour, d'une semaine L'aspect des prodromes ne peut donner une idée juste de la gravité de l'affection qui va surgir. En général cependant, plus ils sont intenses, plus la maladie qui va suivre sera grave.

N'oublions pas de dire que les prodromes d'une maladie peuvent exister sans que celle-ci se montre à leur suite.

Voici quelques phénomènes précurseurs des maladies aiguës : la démarche n'a pas l'assurance ordinaire ; les traits présentent une altération légère, qui n'est, le plus souvent, appréciable que pour les personnes familières ; le visage est ou pâle, ou alternativement pâle et animé ; le moindre exercice cause de la fatigue ; des douleurs légères, fugaces, variables par leur siége et leur nature, se font sentir dans diverses parties du corps, et spécialement à la tête ; souvent il y a des troubles passagers dans la vue et dans l'ouïe : des éblouissements, des tintements d'oreilles ; la sensibilité morale est augmentée ou diminuée ; les pressentiments sinistres, l'inaptitude au travail, le dérangement du sommeil, l'insomnie ou l'assoupissement dans un faible degré d'intensité, sont des phénomènes fréquents dans le prodrome des maladies. L'appétit est ordinairement diminué, rarement augmenté, ou perverti ; la bouche est souvent pâteuse ou amère ; la soif augmentée, l'haleine forte, la digestion lente et laborieuse et les selles moins régulières. Le moindre effort produit de l'essoufflement ; il y a par intervalles, des soupirs, des plaintes, des bâillements, des pandiculations, et quelquefois un éternument répété. Les palpitations, les défaillances, la sensibilité au froid extérieur, l'inégale distribution de la chaleur, la sécheresse de la peau ou les sueurs passagères, la couleur plus pâle ou plus foncée de l'urine, l'inertie des organes génitaux, annoncent aussi quelquefois l'invasion prochaine d'une maladie plus ou moins grave.

Voilà le tableau laconique des phénomènes que présente l'imminence morbide. Quelle est la conduite à tenir lorsqu'elle existe?

Il faut garder un repos absolu, se mettre à la diète, boire quelque tisane rafraîchissante, et joindre à ce traitement simple, facile et peu dispendieux, des lavements émollients, à l'eau tiède ou à l'eau de son, préférables aux purgatifs, qui ne sont pas toujours sans danger.

Ces moyens sont souvent suffisants pour prévenir et faire avorter les maladies graves.

Si nonobstant ces précautions, l'imminence morbide persistait, il faudrait sans retard recourir aux conseils d'un médecin, car dans ces cas on est peut-être menacé d'une maladie des plus graves.

C'est alors que l'ouvrier doit consulter sa position de fortune, car s'il n'était pas en état de pouvoir obtenir chez lui les soins médicaux et hygiéniques que sa maladie pourrait réclamer, il ne doit pas hésiter un seul instant à se faire conduire dans un hôpital.

Nous avons dit précédemment que les établissements de ce genre,—et surtout les hôpitaux de Bruxelles, grâce au zèle infatigable et au dévouement sublime de leurs administrateurs, —donnaient toutes les garanties désirables pour la guérison.

Dans tous les cas, on évitera de recourir à des remèdes que pourraient conseiller d'officieux voisins ou que prônent quelques enthousiastes du camphre, des purgatifs ou des herbages; ces remèdes ne donnent que trop souvent lieu à de mortels accidents.

On ne saurait croire combien la mauvaise conduite et les imprudences commises au commencement des maladies, ont causé d'effets funestes. Telle maladie qui aurait été peu considérable, est devenue très-grave, pour s'être exposé, lorsqu'on en a ressenti les premières atteintes, à un air froid et humide, ou pour s'être livré à une trop grande agitation, ou pour avoir rempli son estomac d'aliments, malgré les signes

qui annonçaient qu'on devait se tenir chaudement, chercher la tranquillité et se priver de toute espèce de nourriture. Il en est de même des délais qu'on met fréquemment à appeler le médecin pour se conduire d'après ses conseils; ils ont coûté la vie à plus d'une personne, parce que, le mal ayant fait des progrès rapides, favorisés encore peut-être par un mauvais traitement, il n'a plus été au pouvoir de l'art de les arrêter.

On ne peut donc trop goûter l'avis que nous donnons, et nous invitons tous ceux qui aiment leur santé à le suivre ponctuellement.

La convalescence est un état intermédiaire entre la maladie et la santé. Ce n'est plus la maladie, mais ce n'est pas encore la santé. Les fonctions sont bien équilibrées, mais en même temps elles sont faibles, débiles, et il suffit souvent de peu de chose pour déranger leur stabilité.

Le caractère général de la convalescence est une énergie moins grande de l'organisme et des principaux actes physiologiques, ou, si l'on veut, une diminution de la force vitale qui, momentanément affaiblie par la maladie récente, n'est pas encore revenue à l'état normal.

La convalescence, après une maladie plus ou moins longue, exige certaines précautions dont l'oubli pourrait occasionner de mortelles rechutes. Ainsi, le convalescent ne doit pas s'exposer brusquement au grand air, surtout si le temps est frais ou pluvieux; il doit se vêtir plus chaudement que la saison ne le comporte, sans néanmoins rien exagérer. Il exercera ses membres avec mesure et par degrés, ainsi que ses poumons et son estomac; il garantira ses pieds de l'humidité par une bonne chaussure.

Il ne fera pas d'exercice trop fatigant; il se préservera autant que possible des émanations de tout genre; il ne mangera qu'autant qu'il se sentira de l'appétit, et même il ne le satisfera pas entièrement; il choisira, parmi les aliments les plus légers, ceux qu'il sait par expérience lui convenir mieux

que les autres. C'est un mauvais calcul que de manger *par raison*, comme disent certains malades, ou plutôt par déraison; car, dit le proverbe, *ce n'est pas ce qu'on mange qui nourrit, mais ce qu'on digère*.

Ces quelques considérations préliminaires établies, nous allons aborder la matière du dernier chapitre de notre livre.

§ 1. DE LA MORT APPARENTE.

La mort est la cessation de la vie. Cette définition presque triviale est la seule cependant qu'on puisse en donner.

Il est un grand nombre de maladies après lesquelles on ne peut plus douter de l'anéantissement de la vie; telles sont les maladies des vieillards; les affections chroniques, et presque toujours celles qui ne sont pas d'une aussi longue durée, mais qui désorganisent profondément les viscères, comme les inflammations intenses.

Dans les morts subites, au contraire, qui se rapportent aux asphyxies, à la syncope et aux apoplexies, soit que ces accidents arrivent au milieu de la santé la plus parfaite, soit qu'ils surviennent dans le cours d'une maladie, dont la marche naturelle ne comporte pas une mort aussi prompte, on peut croire que la mort n'est qu'apparente, et que des secours immédiats et bien dirigés rappelleront une vie dont les phénomènes extérieurs ne sont que suspendus. C'est dans ces cas où ne se manifestent pas tous les signes d'une mort certaine, qu'on ne doit jamais abandonner ceux qui semblent ne plus jouir de la vie.

D'après M. Bouchat, qui, dans son traité *Des signes de la mort,* les a discutés et examinés avec soin, il n'y a, en mettant de côté la putréfaction, qu'un seul signe positif

de la mort, à savoir la cessation des battements du cœur ; ce signe devient plus certain, si l'on peut y joindre le relâchement des sphincters (muscles) et l'aspect du globe de l'œil.

Nous passerons rapidement en revue les divers signes attribués à la mort, et nous apprécierons leur valeur positive ou négative.

1° *Absence de la circulation.* La circulation peut exister et n'être aperçue qu'après certaines recherches, après avoir exploré les artères dans les positions des membres qui en facilitent le toucher, comme à la partie interne du bras, vers le creux de l'aisselle, sur les côtés du cou. De plus, la circulation peut n'être nullement sentie, quelles que soient les recherches, et l'individu revenir à la vie. La cessation prolongée des battements du cœur, dans tous les cas, fait établir de fortes présomptions sur la mort d'une personne.

2° *Absence de la respiration.* — On s'est livré à plusieurs expériences pour en constater la cessation. Mais, — soit que la flamme d'une bougie ou d'un corps léger, approchée des ouvertures du nez, n'ait point été agitée, — soit que la glace d'un miroir n'ait point été ternie, — il ne faudrait pas conclure de là que la vie est complétement anéantie.

3° *État du corps.* — La face peut ne présenter aucune altération dans ses traits, quoique la mort soit réelle ; parfois, au contraire, elle peut être profondément décomposée avant la mort même, particulièrement dans les affections nerveuses et apoplectiques, dans des cas où la terreur de la mort a été vivement sentie. L'affaissement et l'obscurcissement des yeux, tout en fournissant des indices plus probables, sont encore incertains. Ordinairement les yeux des morts deviennent en peu de temps ternes et mous. Aussi, tant que les yeux, indépendamment de la putréfaction, conservent leur fermeté et une partie de leur brillant, on ne peut prononcer que l'individu soit mort ; dans le cas contraire, on ne peut pas non plus prononcer ce jugement, parce qu'il est des exem-

ples d'asphyxiés qui, malgré ce signe, ont été rappelés à la vie.

On conçoit que la pâleur du corps et l'odeur qu'il exhale doivent être très-infidèles.

La température du corps fournit des signes également équivoques ; les noyés sont ordinairement très-froids, et les corps des asphyxiés par strangulation, par la vapeur du charbon, d'individus morts de plusieurs maladies, restent chauds pendant un temps plus ou moins long. Nous ne parlons pas de la chaleur que développe la putréfaction, puisque ce dernier état lève tous les doutes.

La raideur des membres est, de tous les signes que nous venons d'examiner, celui qui permet de tirer les inductions le plus voisines de la vérité. Ordinairement, chez les sujets qui viennent d'expirer, les articulations perdent bientôt leur flexibilité. Il s'agit donc de distinguer le cas où la raideur des membres, dépendant de la maladie du sujet, ne peut pas être un signe de mort : les asphyxiés par le froid, par la submersion, offrent cette rigidité des articulations et sont souvent ramenés à la vie. Les individus dont les fonctions extérieures ont cessé après des affections spasmodiques, présentent une raideur capable d'en imposer au premier aspect. Mais, quoique la raideur convulsive soit manifeste au moment même où l'individu semble avoir perdu l'existence, la raideur cadavérique ne survient que plus ou moins de temps après; cette dernière dépend des articulations et laisse les muscles dans leur état ordinaire, et, lorsqu'elle a cédé, les membres restent fixés dans la nouvelle position. Dans la raideur convulsive, au contraire, les muscles dont elle dépend sont durs et inégaux; leurs antagonistes ne présentent pas la même dureté; enfin, si l'on parvient à changer de place un membre, celui-ci revient avec force à sa première position; un mouvement opposé est presque impossible à imprimer. On voit donc qu'en tenant compte des circonstances que nous venons d'énumérer, la raideur des

membres peut fournir des données fort précieuses. Il ne faudrait cependant pas conclure de leur flexibilité à la non-réalité de la mort, témoin cette brave supérieure des sœurs hospitalières de l'hôpital St-Jean, morte il y a quelques années, et chez qui la flexibilité prolongée des membres fit croire un instant à sa sainteté.

4° *Insensibilité aux excitants.* — Dans les cas où les signes précédents ne pouvaient pas dicter un jugement certain sur l'existence ou l'absence de la vie, on a eu recours à des épreuves destinées à réveiller la sensibilité. Mais le silence de celle-ci après des irritations, portées à l'aide de la cautérisation avec le feu, l'eau bouillante, l'ammoniac, ou d'incisions peu profondes, ne détruit pas l'idée d'une simple asphyxie. L'électricité qu'on a employée dans les cas douteux, peut, par l'abolition de la contractilité musculaire, faire croire à l'extinction de la vie, mais il faut que cette abolition soit complète : un reste de contractilité musculaire a été observé quelquefois chez des individus bien réellement privés de la vie.

On voit que chacun des signes précédents n'a aucune valeur pour résoudre la question de mort réelle. Il n'en est pas de même de leur réunion, lorsqu'aucune circonstance ne détruit la valeur d'un ou de plusieurs d'entre eux. Cependant, comme cette réunion se trouve rarement, la putréfaction est le seul signe certain, et tous les secours doivent être administrés quand l'inutilité n'en a pas été démontrée par les premiers indices de la décomposition ; telles que la mollesse des chairs, l'odeur particulière de relent, la légère teinte bleuâtre que prend la partie inférieure du ventre.

§ 2. DES ASPHYXIES.

On entend par asphyxie, *un état de mort apparente, dans lequel la respiration et les mouvements du corps sont sus-*

pendus. Rien ne peut faire distinguer l'asphyxie de la mort, si ce n'est la putréfaction ou la décomposition des chairs, comme nous venons de le dire plus haut. On a vu des personnes revenir à la vie et jouir encore pendant plusieurs années de la plus belle santé, bien qu'elles eussent offert, durant plusieurs heures, les symptômes alarmants de l'asphyxie. Il faut donc s'empresser de prodiguer des secours à tout individu asphyxié, et les continuer sans se décourager jusqu'à ce qu'on ait perdu tout espoir de le sauver, c'est-à-dire pendant cinq ou six heures au moins.

Diverses causes peuvent produire l'asphyxie.

A. — *Asphyxie par strangulation, suspension.*

Il existe une croyance absurde et excessivement funeste par ses effets, c'est qu'il n'est pas permis, sans se compromettre, de toucher aux noyés et aux pendus ou à tous ceux qui paraissent avoir péri d'une manière violente, avant que la justice n'ait été appelée pour constater le crime ou le suicide.

Souvent des secours administrés convenablement et à temps pourraient rappeler à la vie des personnes qui ne sont qu'en état de mort apparente, et les lois, loin de prescrire une pareille inhumanité, sont d'accord avec la religion pour faire un devoir de secourir ceux qui sont en danger.

La première chose donc à faire, lorsqu'on trouvera un pendu, sera de couper le lien qui entoure le cou, de descendre le corps avec précaution, et de le soutenir de manière qu'il n'éprouve ni secousses, ni contusions; de défaire ou mieux de couper la cravate, les bretelles, en un mot, tout objet, quel qu'il soit, capable de gêner la circulation du sang. On placera le corps sur un lit avec beaucoup de douceur et de ménagement, de telle sorte que la tête et la poitrine soient plus élevées que le reste du corps. La chambre

sera bien aérée, et ni trop chaude ni trop froide. On stimulera le gosier, on donnera des boissons acidulées. On ne réchauffera le corps, que dans le cas où l'individu aura été exposé en plein air pendant un temps très-froid.

Entre-temps on aura fait demander un médecin ; car bien souvent une saignée est indiquée, à cause de l'engorgement des vaisseaux du cerveau, déterminé par la compression du cou.

B. — *Asphyxie par submersion.*

La submersion est une cause fréquente d'asphyxie. Il ne se passe pas de semaine, à l'époque des grandes chaleurs, que nous n'apprenions par les journaux que des personnes ont perdu la vie en se baignant. Ces malheurs si fréquents dépendent uniquement des baigneurs, qui méprisant les sages conseils qui leur ont été si souvent donnés, et se fiant trop sur leur aptitude à la natation, se plongent résolûment dans les rivières et les canaux profonds, bravent les tourbillons et les courants d'eau rapides. Qui ne sait qu'une crampe violente et subite peut paralyser les mouvements nécessaires pour se soutenir au-dessus de l'eau ? qu'une syncope, des vertiges peuvent soudainement anéantir les forces du baigneur et le précipiter au fond de la rivière ?

L'ivrognerie, ce vice dégradant, qui rabaisse l'homme au niveau de la brute, a précipité dans l'eau une multitude de ses malheureuses victimes. Que d'ivrognes ont eu, pendant la journée, le cabaret pour séjour, et la nuit suivante, la rivière pour tombeau ! Combien de buveurs attardés n'ont pas trouvé la mort dans le fond de nos fleuves et de nos canaux ! Soyons donc sobres, et évitons l'ivrognerie comme le plus dangereux des vices.

Quelle qu'ait été la cause de la chute d'une personne dans l'eau, il faut s'empresser de l'en retirer. Si elle est

privée de sentiment et de mouvement, on peut la regarder comme complétement asphyxiée, et, sans perdre un instant, on appellera un médecin ; en attendant l'arrivée de celui-ci, on administrera au noyé les secours indiqués par l'expérience.

1° Il faut bien se garder de laisser l'infortuné que l'on veut secourir à moitié plongé dans l'eau, comme la multitude se croit obligée de le faire, sous prétexte de mesure de police.

Il faut, au contraire, se hâter de le dépouiller des vêtements mouillés qui le couvrent, et l'envelopper immédiatement de quelque chose de sec.

Il ne faut pas différer ensuite de le transporter, soit au dépôt, s'il s'en trouve un dans les environs ; soit dans une maison ou dans un bateau, à proximité du lieu où le corps a été retiré de l'eau.

2° Le transport doit s'effectuer soit sur un matelas, sur une civière, soit à bras par plusieurs personnes, sans mouvement rude, et avec la précaution de tenir l'asphyxié couché sur le côté, la tête élevée et couverte.

3° Il faut alors l'envelopper tout de suite dans une couverture de laine, lui visiter la bouche pour en ôter la boue qui pourrait s'y trouver, soit avec les doigts, soit avec la barbe d'une plume.

4° On prend ensuite ou une carte roulée ou le fourreau d'un couteau, dont on a coupé la pointe, et l'on souffle de l'air dans les poumons, soit bouche contre bouche, soit par une narine, en veillant à ce que l'autre narine et la bouche du malade soient tenues fermées ; pour faciliter le renouvellement de cet air, on fait de bas en haut des compressions sur le ventre, en se servant des deux mains.

5° On doit avoir grand soin de frotter toutes les parties du corps avec des morceaux de drap ou d'autres étoffes, soit secs, soit trempés dans de l'eau chaude ou du vinaigre, dans un aromate ou un spiritueux quelconque, autant qu'on est à même d'avoir ces objets à la main.

6° Des linges chauffés doivent en même temps être appliqués sous les aisselles, sur la poitrine, le ventre, les genoux et aux pieds. Quand on peut avoir des briques échauffées ou des cruches pleines d'eau chaude, on en place à la plante des pieds, à côté de la poitrine, du ventre et des genoux.

7° Il ne faut pas approcher trop tôt le noyé du feu; on doit le garantir soigneusement de la fumée, et bien se garder surtout de le placer dans tout lieu où régneraient des odeurs produites par un gaz méphitique.

8° Si l'accident arrive en été, les soins prescrits plus haut peuvent être administrés en plein air, pourvu que ce soit à l'ombre

9° Il ne faut pas désespérer si les premières opérations semblent n'être suivies d'aucun effet satisfaisant; car l'expérience prouve chaque jour que certains asphyxiés ne commencent à donner quelques signes de vie qu'après un très-long travail. On doit avoir grand soin de ne les abandonner jamais sans qu'ils soient enveloppés d'une couverture de laine.

Si l'on trouvait une personne qui voulût coucher sous la même couverture, toute nue, et continuer les frictions, l'action serait très-louable.

10° Au bout d'une demi-heure, d'une heure de travail et quelquefois plus, le retour à la vie se manifeste par de légers mouvements des muscles du visage et des paupières, par une faible rougeur des lèvres, par un accroissement de chaleur surtout à la région du cœur, par un petit bruit dans le ventre et dans la gorge, et de temps en temps par un léger soupir. C'est alors qu'il faut redoubler de zèle, et continuer d'opérer toujours avec la même prudence et le même ménagement.

11° Si l'on remarque des signes de déglutition, il faut donner à l'asphyxié une cuillerée d'eau mêlée soit de vinaigre, soit d'esprit de vin, soit de toute autre liqueur que l'on peut avoir sous la main; mais il faut aussi avoir soin de n'en

pas donner une seconde, avant de s'être assuré que la première est entièrement avalée.

12° Si, la chaleur naturelle et la respiration étant tout à fait rétablies, le malade néanmoins reste assoupi, il faut lui chatouiller la gorge et les narines avec la barbe d'une plume trempée dans de la moutarde, du vinaigre, de l'esprit de vin ou tout autre spiritueux. On irrite aussi l'anus, et on applique des lavements irritants, composés, par exemple, de moutarde, de sel, de vinaigre, de miel ou de savon, dissous dans de l'eau tiède.

13° Lorsque l'asphyxié est entièrement rappelé à la vie, et qu'il est tourmenté par des envies de vomir, un grand mal de tête, de l'oppression, des points de côté qui augmentent à chaque respiration, alors c'est à l'art même qu'il faut recourir.

14° Il faut éviter avec soin de faire usage d'aucun remède irritant dans le commencement du traitement des asphyxiés; on doit commencer par ce qu'il y a de plus simple, et procéder toujours par gradation.

S'il arrivait de nuit qu'on dût faire la recherche du malheureux dans la rivière, on jetterait de la paille allumée sur l'eau afin d'éclairer l'endroit où l'on espère le retrouver.

C. — *Asphyxie par la vapeur du charbon.*

L'asphyxie produite par la vapeur qui se dégage du charbon, de la braise allumée, des cuves où fermentent le vin, la bière, etc., des fosses d'aisances, des puits et des égouts, réclame les mêmes secours à peu près que ceux que nous venons d'indiquer en parlant des noyés :

1° Il faut dépouiller sans retard l'asphyxié de ses vêtements, le placer au grand air et lui souffler de l'air dans les poumons, comme nous l'avons indiqué plus haut;

2° Il faut asperger le malade avec de l'eau froide mêlée de vinaigre, et lui appliquer des lavements de même nature;

3° Il faut, si le malade a les membres flexibles, le visage rouge ou bleuâtre, lui appliquer des sangsues aux tempes et lui faire des frictions sur le corps;

4° Enfin, il faut, lorsque le malade donne quelques signes de vie, s'il reste assoupi, le stimuler de la manière qui a été indiquée plus haut relativement aux asphyxiés par submersion, et lui donner des lavements rendus irritants par une dissolution de savon, de tartre émétique ou par une infusion de feuilles de séné.

Pour prévenir ce genre d'asphyxie, il convient de ne point faire usage de chaufferettes; de ne jamais rester dans une pièce fermée où brûlent du charbon et de la braise, où fermentent le raisin, la bière, les jus ou sucs de fraise, à moins qu'il ne s'y trouve une cheminée bien et largement ouverte par où la vapeur puisse s'échapper facilement; il importe de ne jamais dormir la nuit dans une chambre dans laquelle se trouvent des plantes et des fleurs, ou que traversent des tuyaux de gaz; de ne jamais pénétrer dans des égouts, des puits, des fosses d'aisance, des mines, etc., sans s'être assuré auparavant de l'état de l'air qu'ils renferment, car cet air peut être vicié par différentes causes et donner lieu à des accidents très-graves.

Pour s'en assurer, on descend une lanterne ou une chandelle allumée jusqu'à la surface de l'eau ou des immondices. Si elle ne s'éteint pas après avoir brûlé un quart d'heure, on la retire. Ensuite, au moyen d'un poids attaché à une corde, ou d'un rateau fixé à l'un des bouts d'une longue perche, on agite fortement, longtemps et en tout sens l'eau et les immondices; on redescend une seconde fois la lumière, et si, à cette épreuve répétée, elle ne s'éteint pas après 15 ou 20 minutes, les ouvriers peuvent commencer leurs travaux. Mais il est de la plus haute importance que les travailleurs soient revêtus d'un bridage, ou attachés de manière à pouvoir être retirés promptement en cas d'accident.

Si la lumière s'éteignait lors de l'épreuve indiquée ci-des-

sus, on ne descendrait pas dans ces lieux, parce qu'on y serait asphyxié.

Dans tous les cas, si les puits, égouts, etc., exhalaient une odeur d'œuf pourri, alors même que la chandelle ne s'éteindrait pas, il faudrait ne pas y descendre avant d'avoir détruit ou chassé l'air malfaisant.

Il y aura une précaution indispensable à prendre ; ce sera de se servir, au lieu de lanterne, chandelle et lumière ordinaires, de lampes confectionnées de manière à ce que la flamme ne puisse pas communiquer avec l'air infecté ; c'est le seul moyen d'éviter l'explosion si dangereuse et si meurtrière du *grisou ;* les lampes dites de *Davy* conviennent à ce dernier usage. Mais nous recommandons aux ouvriers de ne rien entreprendre en fait d'expériences de ce genre, qu'autant qu'ils seront éclairés et dirigés par des maîtres instruits et prudents.

Parmi les moyens employés pour détruire les gaz nuisibles qui pourraient se rencontrer dans les puits, fosses d'aisances, etc., nous recommandons particulièrement d'ouvrir ces puits ou ces fosses le plus largement possible, et d'y établir des courants d'air, afin d'en chasser les miasmes dangereux. Après cela, si la lumière redescendue, comme nous l'avons indiqué plus haut, s'éteint encore, ou si l'on continue à sentir l'odeur d'œuf pourri, il faut avoir recours aux conseils d'un médecin, d'un pharmacien ou d'un chimiste.

Quand il arrivera qu'une personne, malgré l'emploi de ces moyens préventifs, aura eu le malheur de tomber asphyxiée, dans un puits ou une fosse, et qu'il se présentera un individu assez dévoué pour affronter le danger afin de la retirer du précipice, nous recommandons à ce dernier de faire quatre ou cinq aspirations profondes avant de descendre dans l'endroit dont l'air est infecté, dans le but de faire en quelque sorte une provision d'air dans sa poitrine et d'éloigner ainsi pour quelques instants le besoin de respirer.

D. — *Asphyxie par la foudre.*

Nous avons indiqué plus haut les précautions qu'il convenait de prendre pour se préserver de la foudre ; nous croyons convenable d'y renvoyer le lecteur, afin d'éviter des répétitions.

L'asphyxie par la foudre ou le tonnerre requiert les mêmes secours, à peu de choses près, que celle produite par la pendaison.

E. — *Asphyxie par la chaleur.*

L'ardeur excessive du soleil, celles des fourneaux et de tout grand feu, peuvent aussi produire la mort apparente, et causer réellement l'extinction de la vie si les secours convenables ne sont pas donnés à propos. Dans l'état d'asphyxie par la chaleur, le sang est violemment porté à la tête, les sinus du cerveau en sont remplis, la chaleur et la rougeur sont anormales, et les membres restent flexibles. Il convient de porter le malade au grand air, en été, ou dans un appartement moins chauffé, en hiver, mais en évitant toutefois de passer d'un excès de température à une température opposée; qu'il soit débarrassé de tout lien ou vêtement qui pourrait gèner la circulation du sang, et qu'on lui fasse respirer du vinaigre.

Dans le cas de syncope ou d'évanouissement, on aura toujours soin de coucher la personne malade ; et quand ce dernier état aura été amené par une affection morale, telle qu'une frayeur ou la vue d'un objet qui emeut fortement la sensibilité, on pourra jeter de l'eau fraîche à la figure de la personne évanouie.

F. — *Asphyxie par le froid.*

Le corps humain, soumis à l'action d'un froid excessif, perd sa chaleur naturelle; les parties liquides qui entrent dans sa composition se coagulent; tout mouvement tendant au maintien de la vie cesse, et l'état d'engourdissement où il se trouve alors ne tarde pas à se transformer en mort réelle si l'on ne se hâte d'y remédier. Voici le traitement à suivre dans cette sorte d'asphyxie :

1° Il faut transporter l'asphyxié dans la maison la plus voisine, le déshabiller, le laver avec de la neige ou de l'eau froide, enfin l'envelopper dans une couverture de laine et le placer dans un lit;

2° Il faut préparer un bain à un degré de chaleur qui ne surpasse point la chaleur de l'eau que l'on tire d'un puits profond, y plonger l'asphyxié et augmenter graduellement la chaleur en y versant, de deux en deux minutes, une quantité d'eau chaude proportionnée de manière que l'eau entière du bain soit rendue légèrement tiède dans un intervalle de trois quarts d'heure;

3° Il faut, pendant que l'asphyxié est dans le bain, lui faire sur le visage de légères aspersions d'eau froide; lui souffler, par les narines, dans les poumons, de l'air ou du gaz oxygène; lui chatouiller la gorge et les narines avec la barbe d'une plume et enfin lui faire avaler quelques cuillerées d'eau froide mêlée de sel ou de vinaigre;

4° Il faut, lorsque la déglutition sera tout à fait libre, faire avaler au malade un verre de vin mêlé d'eau, et éviter l'usage de toute liqueur spiritueuse;

5° Enfin, il faut, si le malade reste dans l'assoupissement, lui faire des frictions, et lui appliquer des lavements irritants de la nature de ceux que nous avons indiqués plus haut.

Lorsque la congélation n'est que partielle, c'est-à-dire,

quand les membres seuls ont été gelés ou menacent de l'être, on a recours au même traitement qu'on localise; ainsi, on ne plonge dans le bain, on ne frictionne que les parties malades, et on donne des sudorifiques (thé de fleurs de sureau) à l'intérieur (1).

§ 2. — DES EMPOISONNEMENTS.

Il est dans la nature un assez grand nombre de substances qui, introduites d'une manière quelconque dans l'économie animale, portent rapidement atteinte à la santé de l'homme. Ces substances sont connues sous le nom de poisons. Lorsque la dose en a été considérable, elles peuvent, en très-peu de temps, occasionner la mort, malgré la promptitude des secours. Souvent aussi des soins bien dirigés préviennent leurs funestes effets.

Voici les signes généraux auxquels on reconnaîtra un empoisonnement. On pourra le soupçonner toutes les fois qu'une personne se plaindra d'une odeur nauséabonde et infecte, ou d'une saveur désagréable, acide, alcaline, âcre, styptique ou amère; d'une chaleur âcre ou brûlante dans le gosier et l'estomac; que la bouche sera sèche ou écumeuse, l'haleine fétide, la gorge frappée de constriction; que la langue et les gencives seront livides, d'un jaune citron, blanches, rouges ou noires; qu'une douleur plus ou moins vive, plus ou moins fixe, se fera sentir le long du tube digestif ou dans l'un de ses points plus que dans tout autre; qu'il y aura des rapports, des nausées, des vomissements plus ou moins fréquents de matières muqueuses, bilieuses ou sanguinolentes, blanches, jaunes, vertes, bleues, rouges

(1) Nous n'avons pas parlé des fumigations de tabac, par la raison que, selon nous, elles sont dangereuses et sans effet.

ou brunâtres, bouillant sur le carreau, rougissant ou verdissant la couleur de tournesol; qu'on observera des hoquets, de la constipation ou des déjections alvines plus au moins abondantes, avec ou sans ténesme, de couleur et de nature différentes; que la respiration sera difficile, le pouls fréquent et irrégulier, souvent insensible, ou fort et régulier, la soif ardente, les frissons fréquents, la peau et les membres inférieurs glacés ou dévorés par une chaleur brûlante, une éruption douloureuse; que les sueurs seront froides et gluantes, l'émission des urines difficile, très-rare ou brûlante, et que les boissons seront rejetées hors de l'estomac aussitôt qu'elles auront été ingérées. On tiendra compte encore de l'altération de la physionomie, de la couleur pâle, livide ou plombée de la face, de la perte de la vue et de l'ouïe, de la rougeur et de la siccité des yeux; de la contraction ou de la couleur de la pupille, de l'agitation générale, des cris, du délire, des convulsions générales ou locales, des contorsions, du rire sardonique, de la contraction des muscles des mâchoires, de la stupeur, de la syncope, de la pesanteur de tête, de la somnolence, des vertiges, des paralysies locales ou générales, de la prostration des forces, de l'altération de la voix, enfin des érections continuelles, etc.

Nous venons de décrire les signes généraux de l'empoisonnement; nous exposerons maintenant les moyens à employer dans tous les cas.

Quand une personne aura avalé un poison quelconque, qu'elle l'ait ingéré par inadvertance ou par erreur, soit avec intention de se suicider, soit qu'une main étrangère et criminelle l'ait glissé dans les aliments ou les boissons, il faut, sans perdre un seul instant, s'empresser de la faire vomir. A cet effet on lui fera boire abondamment de l'eau tiède : nous disons abondamment, c'est-à-dire, que la personne empoisonnée ne doit pas cesser d'en boire à plein verre jusqu'à ce que son estomac, surchargé de liquide, vomisse à grands flots. Aussitôt après le vomissement, elle recommencera à boire de

l'eau tiède de la même manière jusqu'à ce que quatre à six vomissements copieux aient rejeté hors de l'estomac la matière empoisonnée.

Pour accélérer les vomissements, on chatouillera, à l'aide des doigts ou de la barbe d'une plume, le fond de la gorge et le voile du palais.

Dans l'intervalle, un des assistants courra chez le pharmacien le plus proche, à qui il demandera trois paquets de tartre émétique d'un grain chacun; de retour près de la personne empoisonnée, que celle-ci ait déjà vomi ou non, on lui donnera en une fois les trois paquets dissous dans un verre d'eau de citerne ou de pluie, si le malade a plus de dix-huit ans; s'il n'a que douze à dix-huit ans, on lui donnera seulement deux paquets; s'il n'a que huit à douze ans, un paquet et demi; et s'il a moins de huit ans, on ne lui administrera qu'un seul paquet. En même temps il lui sera donné un lavement composé d'une demi-pinte d'eau tiède, de deux cuillerées à bouche de sel de cuisine et d'autant (deux cuillerées) de vinaigre. Si la personne a moins de douze ans, le lavement sera donné par moitié; en tout cas, il sera répété trois ou quatre fois de demi-heure en demi-heure.

Quand l'individu empoisonné aura évacué abondamment par le haut et par le bas, on lui préparera la boisson suivante : six blancs d'œufs bien battus seront dissous dans deux litres d'eau, et le malade en boira le plus qu'il pourra. Le lait pur ou étendu d'eau, les eaux de graine de lin, de son, de guimauve, etc., sont également très-utiles dans ce cas.

Quand le médecin, auquel on aura eu recours sur-le-champ, sera arrivé, on suivra ses conseils.

Une recommandation que nous avons omis de faire et qu'on ne doit jamais négliger, c'est de prier le pharmacien à qui l'on s'est adressé d'apporter lui-même son médicament et de diriger les secours à donner au malade.

1° *Empoisonnement par les moules.*

On sait que la chair des moules est d'une digestion difficile, surtout lorsqu'elle n'a pas été soumise à la cuisson, et qu'on en fait usage pendant les mois de mai, juin, juillet et août; mais quelquefois il se développe des accidents plus ou moins graves, qu'on ne peut attribuer qu'à une susceptibilité particulière chez certains individus, puisque les mêmes effets ne se manifestent pas chez d'autres qui ont été exposés à la même cause.

L'empoisonnement par les moules présente les symptômes suivants : tantôt ce sont ceux d'une légère indigestion, un malaise général, des envies de vomir, des douleurs à l'estomac et dans le ventre; tantôt il s'y joint de la difficulté dans la respiration, qui peut devenir très-pénible et convulsive jusqu'à imminence de suffocation. Dans certains cas, tout le corps est rouge et tuméfié; il se couvre de taches pétéchiales ou d'ampoules semblables à celles que détermine la piqûre des orties, éruption ordinairement précédée d'une vive démangeaison. Les symptômes peuvent s'accroître et se terminer, quoique rarement, par la mort. Le pouls qui était fréquent devient petit, serré; il survient des sueurs froides et du délire.

Le traitement consiste d'abord à expulser de l'estomac les substances qui ont occasionné cette espèce d'empoisonnement, soit par l'ingestion d'une grande quantité d'eau tiède ou la titillation de la luette avec la barbe d'une plume, soit à l'aide d'un vomitif. On prescrira ensuite des boissons émollientes et acidulées avec du citron ou du vinaigre. On se conduira enfin comme dans les cas où une gastrite s'est développée, ou est sur le point de se développer. Dans tous les cas, pour peu que les symptômes soient plus ou moins graves, il ne faut pas tarder d'appeler un médecin.

2° *Empoisonnement par les champignons.*

Il est plus difficile qu'on ne le pense vulgairement de distinguer les champignons sains de ceux qui donnent la mort. Les savants qui ont fait de ce végétal une étude spéciale, longue et minutieuse, nous assurent même qu'il n'est jamais possible de certifier qu'un champignon ne renferme pas quelque principe nuisible et capable d'empoisonner. Dans cet état de chose, il nous semble plus rationnel de s'abstenir d'en faire usage comme aliment ou comme assaisonnement; car pour satisfaire quelques instants un caprice de notre palais nous nous exposons aux plus grands dangers.

Les champignons vénéneux causent des vomissements, une soif ardente, accompagnés de tremblement, de hoquet, dont le résultat est souvent la mort.

Aussitôt que l'on commence à ressentir l'un des effets que nous venons de désigner, il faut, sans délai, prendre un vomitif, afin d'évacuer l'estomac; et si, quelques heures après, on ressentait encore quelque continuation des premières atteintes, il faudrait présumer qu'une partie de la matière vénéneuse a passé dans les intestins, et alors il ne faudrait pas manquer d'employer des boissons et des lavements purgatifs, des décoctions mucilagineuses et des émulsions douces.

3° *Empoisonnement par le vert-de-gris.*

Le vert-de-gris est une sorte de rouille verte qui se forme à la surface des objets de cuivre lorsqu'on néglige de les nettoyer, et surtout lorsqu'ils demeurent exposés quelque temps au contact du vinaigre ou d'autres substances contenant des acides, telles que pommes, groseilles, framboises, citrons, et en général toutes les graisses.

L'humidité seule suffit à engendrer un poison aussi dangereux.

Nous conseillons fortement, afin d'éviter les effets de ce poison violent qui donne la mort en fort peu de temps, même lorsqu'il est pris en très-petite quantité, à se servir le moins possible d'objets de ménage et surtout de cuisine fabriqués avec du cuivre ; et quand on sera dans la nécessité d'en faire usage, il ne faudra pas négliger de les tenir constamment dans un état convenable de sécheresse et de propreté, et surtout de les faire étamer.

Les personnes empoisonnées par le vert-de- gris éprouvent une saveur âcre et métallique, de la constriction au pharynx. Des douleurs légères d'abord, puis bientôt atroces, se manifestent successivement dans toutes les parties du canal digestif; des envies de vomir se déclarent ainsi que des vomissements. Les matières, souvent teintes de sang, ne bouillonnent point sur le carreau, ne verdissent point le sirop de violette ; il y a constipation ou diarrhée, hoquet, dyspnée, quelquefois sentiment de suffocation ; le malade a des rapports fétides. Le pouls est petit, fréquent, serré ; bientôt une soif continuelle, une grande difficulté d'uriner, des crampes, se déclarent ; la face se crispe ; enfin des mouvements convulsifs se manifestent, le froid des extrémités survient, les forces sont entièrement abattues, et le malade meurt, si on ne lui a pas porté un secours prompt et efficace.

Il faudra, dans le cas d'empoisonnement par le vert-de-gris, qu'on reconnaîtra facilement aux signes que nous venons de décrire, demander sans retard un médecin, et, en attendant l'arrivée de celui-ci, faire prendre à l'empoisonné des blancs d'œufs avec de l'eau, de l'eau sucrée ou miellée, du lait, et éviter de lui ingurgiter des acides ou des substances contenant du tannin.

4° *Empoisonnement par le vitriol (acide sulfurique) et l'eau forte (acide nitrique).*

L'acide sulfurique et l'acide nitrique sont deux poisons très-violents que nous verrions avec plaisir bannis de nos demeures. Il ne sera pas inutile de savoir quels sont les symptômes qui accompagnent l'empoisonnement par ces acides et quels sont les moyens capables de neutraliser leurs effets.

Aussitôt que ces poisons ont été avalés, voici les symptômes qu'on observe : saveur styptique, brûlante ; chaleur âcre, vive douleur au gosier, à l'œsophage, à l'estomac ; fétidité insupportable de l'haleine ; nausées et vomissements abondants d'un liquide tantôt noir, tantôt rouge de sang et qui bouillonne sur le carreau ; hoquet ; constipation ou déjections alvines, quelquefois sanguinolentes ; douleurs vives dans l'abdomen, se prolongeant dans la poitrine ; dyspnée ; pouls fréquent, irrégulier ; horripilations, froid des extrémités ; sueurs froides, mouvements convulsifs ; efforts répétés et infructueux pour uriner ; lèvres et intérieur de la bouche recouvertes d'eschares blanches ou noires qui, par l'irritation qu'elles produisent en se détachant, déterminent une toux fatigante ; la voix est alors étouffée.

L'acide sulfurique est remarquable, en ce qu'il réduit en bouillie noire les parties qu'il touche ; l'acide nitrique produit souvent, sur les mains, les lèvres, le menton, des taches jaunâtres, citrines ou orangées.

Les moyens à employer contre ces empoisonnements, en attendant l'arrivée du médecin qu'il faut demander sans délai, consistent à provoquer les vomissements en chatouillant le gosier, à donner à l'intérieur la magnésie calcinée, la craie, l'eau de savon, la décoction de graines de lin, de guimauve, et à s'abstenir d'user de vomitifs antimoniaux (tartre stibié).

5° *Empoisonnement par l'arsenic.*

L'arsenic est souvent employé dans les ménages comme moyen de détruire les rats et les souris. C'est un poison terrible, qui fait périr en très-peu de temps ceux qui en ont pris, au milieu des convulsions et des cris affreux que leur arrachent des douleurs excessives à la région de l'estomac, et qui s'étendent de là dans toutes les parties du corps.

On emploiera, dans le cas d'empoisonnement par l'arsenic, les mêmes moyens, et avec la même célérité, que ceux que nous avons indiqués pour secourir les personnes empoisonnées par les composés de cuivre (vert-de-gris).

6° *Empoisonnement par les boissons alcooliques.*

L'usage immodéré de l'alcool et des boissons fermentées produit l'intoxication alcoolique caractérisée par trois ordres d'accidents qui sont : l'ivresse, le *delirium tremens* (délire des buveurs) et la combustion spontanée.

Nous ne parlerons que de l'ivresse, en indiquant les soins à donner aux personnes atteintes de ce mal dégoûtant.

Dans le cas d'ivresse, on placera le malade dans une pièce fraîche et bien aérée ; on le couchera la tête et la poitrine très-élevées; on desserrera tous les liens ou vêtements qui seraient en état de le gêner. Si l'individu ivre peut avaler et s'il paraît disposé à vomir, on lui fera boire abondamment de l'eau ou du thé de camomille tiède. Si ces moyens ne suffisaient pas pour amener le soulagement désirable, et si l'on se trouvait dans le voisinage d'un pharmacien, on pourrait y chercher huit gouttes d'alcali volatil qu'on étendrait dans un verre à bière ordinaire d'eau fraîche, et, après avoir remué le tout pour obtenir un mélange complet, on ferait avaler cette boisson à la personne ivre. On pourrait encore recourir aux lavements composés d'eau tiède à laquelle se-

raient ajoutées deux cuillerées à bouche de sel de cuisine et autant de vinaigre pour chaque lavement.

Les individus plongés dans l'ivresse doivent cesser d'être pour nous un sujet de risée; ils méritent, au contraire, toute notre compassion, et l'état quelquefois dangereux dans lequel ils se trouvent requiert une assistance de notre part, car plus d'une fois l'ivresse a produit la mort.

§ 3. DES MALADIES NERVEUSES.

1° *Des attaques d'épilepsie.*

L'épilepsie est une maladie fort pénible. La superstition de nos pères l'envisageait comme un châtiment du Ciel. Quoique les attaques de cette maladie soient rarement accompagnées d'un danger présent, nous donnerons cependant quelques préceptes pour la conduite à tenir dans ces circonstances.

Nous voyons tous les jours, dans les rues, des infortunés être saisis d'un accès de cette maladie. La foule, toujours curieuse, entoure avec empressement la personne, ajoute à son malaise en la privant d'air, et lui administre des secours mal compris : on s'efforce de comprimer ses efforts convulsifs en lui étreignant vigoureusement la tête et le reste du corps; on ouvre violemment les mains du patient dans lesquelles on frappe à coups redoublés, au point de lui luxer les phalanges d'un ou plusieurs doigts: toutes manœuvres qui nuisent à l'épileptique, et l'exposent à des douleurs musculaires subséquentes et fréquemment même à des entorses.

Les symptômes de cette maladie paraissent si effrayants que ceux qui ne sont pas habitués à l'observation de cette affection, ont peine à concevoir qu'elle n'exige pendant les accès que quelques précautions ou des moyens peu énergiques.

Le premier soin à donner dans cette maladie, c'est d'empêcher que le malade ne se fasse du mal en tombant, s'il est possible de pressentir le moment où l'attaque va se développer, et de le coucher le plus mollement qu'il sera possible, loin des corps durs et des endroits périlleux, puis de prévenir les accidents qui pourraient survenir au milieu des convulsions dont il est agité. On devra contenir le corps et les membres de manière à s'opposer aux chutes, aux contusions, aux déchirures; on n'arrêtera pas cependant tout à fait les mouvements ; il faut, au contraire, leur laisser assez de liberté pour ne pas augmenter les efforts musculaires qui sont d'autant plus grands qu'on leur oppose plus d'obstacles. Lorsque les mâchoires sont le siége de spasmes, il est utile de les tenir immobiles par la compression soutenue, ou de placer entre les dents quelque corps résistant et mou, afin de prévenir leur fracture ou la section de la langue.

Quand l'accès est passé, le malade tombe ordinairement dans une sorte de sommeil, dans lequel il faut le laisser jusqu'à ce qu'il s'éveille de lui-même.

Les applications électriques nous paraissent être le remède le plus efficace contre l'épilepsie; si l'électricité ne guérit pas toujours cette affreuse maladie, au moins, dans tous les cas, elle en diminue considérablement les attaques.

2° *Des convulsions et des attaques de nerfs.*

Les convulsions ou mouvements involontaires, irréguliers et étendus à un plus ou moins grand nombre de muscles, tiennent à tant de causes différentes qu'il est difficile d'indiquer le traitement qui leur convient, puisqu'il doit varier suivant la cause que l'on a à combattre; ainsi, suivant qu'elles dépendent de plaies, de la lésion d'un nerf, de la présence d'un corps étranger dans une plaie, elles réclament des secours différents.

Toutefois, il est des convulsions qui, indépendantes de quelque lésion organique, proviennent de l'état d'irritabilité du cerveau, affecté directement par une émotion vive, le chagrin ou la terreur. Cette disposition convulsive demande à être combattue continuellement par les moyens d'hygiène, plutôt que dans les moments où ses effets se manifestent. Cependant, dans les moments de l'attaque, on devra suivre à peu près les préceptes que nous avons indiqués pour les accès d'épilepsie et d'hystérie. Comme, le plus souvent, ces convulsions se manifestent chez des personnes qui ont eté exposées plus ou moins de temps à des causes débilitantes, l'inspiration par le nez d'odeurs très-fortes, quelques cuillerées d'eau distillée aromatique, quelques gouttes d'éther seront utiles.

3° *De la migraine.*

La migraine est caractérisée par une douleur vive siégeant dans un des côtés de la tête et revenant à des intervalles plus ou moins rapprochés. C'est une affection essentiellement nerveuse.

On a cherché à en combattre les accès par des moyens très-divers, tels que l'application de compresses trempées dans l'eau froide, l'eau de Cologne, l'eau vinaigrée ou l'éther; mais, de tous les remèdes que nous venons d'énumérer, la décoction concentrée de café (une once de café pour quatre onces d'eau), dans laquelle on exprime le suc d'un citron, est incontestablement le remède par excellence. Le malade prend ce café en une fois; il peut répéter cette dose dans le courant de la journée si la douleur n'avait pas complétement cessé. De plus le malade doit, durant l'accès, fuir le bruit, la lumière, les odeurs fortes et le mouvement. Si le malade était constipé, il prendrait un lavement purgatif composé d'un demi-litre d'eau tiède dans laquelle on fait dissoudre une once de sel anglais.

4° *Syncope* (*défaillance, évanouissement*).

Le mot *syncope* est consacré, depuis Galien, pour désigner un état morbide caractérisé par la perte complète et plus ou moins subite du sentiment et du mouvement, avec suspension des battements du cœur et des mouvements respiratoires. On dit qu'il y a *lipothymie,* lorsque, la respiration et la circulation continuant, le sentiment et le mouvement sont seulement diminués, sans être pourtant entièrement abolis.

La syncope survient quelquefois brusquement, sans prodromes. La perte du sentiment et du mouvement, la suspension de la circulation, de la respiration et des sens, sont alors soudaines. Dans la plupart des cas, cependant, la syncope est annoncée par un état de malaise et d'anxiété; il y a des vertiges et des tintements d'oreilles, la vue s'obscurcit, les idées sont obtuses; il y a des bâillements et parfois des nausées et des efforts de vomissement. En même temps, la face pâlit, les lèvres se décolorent, les extrémités se refroidissent; une sueur visqueuse couvre souvent une partie du corps; quelquefois l'urine et les matières fécales s'échappent involontairement, et de petites contractions convulsives agitent les muscles de la face; à ce degré, ce n'est encore que la lipothymie. Mais bientôt tout rapport avec le monde extérieur cesse; le sentiment et le mouvement sont entièrement abolis; le cœur ne bat plus, et les mouvements respiratoires n'ont plus lieu : c'est la syncope confirmée; on croirait alors que les individus ont cessé de vivre. Cette mort apparente ne diffère, comme on l'a dit, de la mort réelle que par la persistance de certaines fonctions intérieures, telles que l'absorption, les sécrétions et la nutrition, qui, quoique moins actives, continuent néanmoins de s'exercer encore.

La syncope n'a, dans la plupart des cas, aucune autre gravité; cependant elle constitue un état fâcheux lorsqu'elle

se prolonge beaucoup et qu'elle revient à de courts intervalles.

La syncope est due à une interruption de l'activité cérébrale, causée par certaines émotions morales; par la vue du sang; par une douleur vive, une digestion difficile; par un trouble de la circulation ou une perte sanguine trop considérable.

Le traitement de la syncope consiste à réveiller l'action du cœur et à favoriser l'afflux du sang vers le cerveau. C'est pour remplir cette dernière indication qu'il faut coucher le malade horizontalement, mettre la tête sur un plan plus déclive et même élever les bras.

On ramènera la circulation en débarrassant la poitrine de toutes les entraves, de tous les vêtements qui peuvent la comprimer; on favorisera l'accès d'un air frais dans la pièce où le malade se trouve; on excitera certaines parties de la peau et des membranes muqueuses : c'est ainsi qu'on projettera avec force, sur la face, spécialement autour des orbites, de l'eau très-froide; ou bien on placera sous les narines du vinaigre aromatique, de l'ammoniac ou de l'eau de Cologne, ou des substances fétides. En même temps on mettra dans la bouche quelques gouttes d'un liquide stimulant, comme le sont l'acétate d'ammoniaque, l'essence de menthe, ou seulement du sel de cuisine. Si la syncope se prolonge, on fera des frictions excitantes, irritantes même, sur les tempes, sur les régions précordiales et épigastriques. On donnera un lavement avec du sel ou du vinaigre. Lorsque le malade a repris ses sens, il faut attendre quelques instants avant de lui imprimer des mouvements, de peur que la syncope ne se reproduise. C'est alors qu'il est bon de faire avaler au malade un verre d'eau froide, qui est un puissant analeptique.

§ 4. MALADIES INTERNES.

I. *Hémorrhagies.*

On entend par *hémorrhagie* tout écoulement de sang hors des vaisseaux destiné à le contenir, soit que le liquide se répande sur une surface libre, soit qu'il s'épanche dans l'intérieur d'un organe ou d'un tissu.

A. COUP DE SANG.

Coup de sang : expression énergique s'appliquant à l'hémorrhagie du cerveau, et dont les caractères essentiels sont la perte instantanée du sentiment et du mouvement.

On distingue différents degrés dans l'hémorraghie cérébrale : elle est légère, plus intense et foudroyante.

L'hémorrhagie cérébrale foudroyante seule mérite le nom d'apoplexie, parce qu'elle tue à l'instant.

Les personnes qu'atteint le coup de sang sont généralement des personnes grasses et replètes, qui ont le cou court, la poitrine large, les membres gros, et dont la respiration est laborieuse. Celles-là échapperaient au coup de sang, si, prévoyant les accidents auxquels leur constitution physique les expose, elles se soumettaient à un régime doux et sevère, à un exercice modéré, aux lois d'une hygiène bien ordonnée ; si elles évitaient les vêtements serrés, les efforts musculaires violents, les travaux intellectuels prolongés, les émotions vives ; si elles se tenaient le ventre libre, en prenant de temps à autre une once de sel anglais ; enfin si elles évitaient les extrêmes de température : le froid et le chaud intenses.

Quand l'hémorrhagie cérébrale ne détermine pas la mort immédiatement, il faut essayer, par des secours adminis-

trés avec la plus grande célérité, de conserver la vie au malade.

Pendant qu'on ira chercher le médecin, on placera le malade au milieu d'un air frais, de façon qu'il ait les pieds et la tête élevée; on éloignera l'affluence des assistants, pour éviter que ceux chargés de prodiguer les secours ne soient gênés dans leurs mouvements, et pour empêcher que la température de l'atmosphère ne s'élève trop; on lui découvrira la tête; on desserrera son col et tous ses vêtements; on lui liera fortement les cuisses sous le jarret; on plongera ses pieds dans l'eau bouillante, contenant en dissolution du gros sel de cuisine et de la poudre de moutarde, ou bien encore on promènera sur les mollets et sur le gras des cuisses du patient des compresses imbibées d'eau bouillante; car il n'y a pas de temps à perdre, et il faut à tout prix obtenir une révulsion immédiate et énergique, au risque même de produire des brûlures artificielles.

Ces moyens bien simples que tout le monde peut administrer, partout et en tout lieu, suffisent d'ordinaire pour arrêter la maladie dans sa marche, et faciliter singulièrement le succès du traitement que le médecin pourrait instituer à son arrivée.

B. HÉMORRHAGIES PAR LES OUVERTURES NATURELLES.

Les seules hémorrhagies de cette nature dont nous devions nous occuper ici, celles qui peuvent se manifester tout à coup, et devenir même assez considérables pour mettre en danger la vie des malades, sont l'épistaxis (saignement de nez) et l'hémoptysie (crachement de sang).

a. *De l'épistaxis.* (*Saignement de nez.*)

Si les hémorrhagies nasales sont souvent salutaires, quel-

quefois aussi il arrive que le sang coule avec tant d'abondance, qu'il en résulte une grande faiblesse, des syncopes, et que même le malade pourrait périr, si l'on ne parvenait à arrêter l'hémorrhagie.

Quelle que soit l'épistaxis, quelle que soit sa cause ou sa nature, du moment qu'elle devient menaçante par son abondance, il y aurait du danger à ne pas chercher à suspendre tout à fait l'écoulement du sang.

La première chose à faire, dans le cas de saignement de nez trop violent, c'est de placer le malade à l'air frais ou dans un lieu dont la température est peu élevée; mais il est rare que cette seule précaution suffise; il faut en venir aux applications d'eau froide, pure ou mêlée avec du vinaigre; à cet effet, on trempe dans ce liquide des compresses qu'on applique sur la tête, autour du nez, aux tempes, aux parties génitales (sur les bourses), à la partie interne des cuisses; ou avoir recours aux bains de pieds avec de la farine de moutarde et du gros sel; ou bien à faire tenir levé le bras du côté où se fait l'hémorrhagie.

Lorsque l'écoulement du sang n'est pas très-considérable, et qu'il n'y a pas urgence de l'arrêter dans le plus court délai, on peut essayer de le diminuer, en faisant renifler ou même en injectant dans les fosses nasales une dissolution d'alun dans de l'eau très-froide.

Si nonobstant ces moyens rationnels le sang continuait de couler avec abondance, et si surtout le malade s'affaiblissait, il faudrait alors sans retard appeler un médecin, et, en attendant son arrivée, comprimer la narine par où se fait l'hémorrhagie, en y introduisant un bourdonnet de charpie ou de coton, trempé préablement dans du vinaigre pur ou imprégné de poudre d'alun. En même temps on tiendrait la tête élevée et penchée en avant.

b. *Hémoptysie.*

On entend par *hémoptysie* (crachement de sang) une hémorrhagie des poumons, qui consiste dans une expectoration sanguine, écumeuse, variable par sa qualité, sa couleur et sa consistance.

L'hémoptysie est ordinairement annoncée par un sentiment de constriction à la poitrine, une toux légère, des palpitations de cœur, une douleur et un picotement que le malade éprouve vers la trachée-artère.

Le malade se plaint d'horripilations, de froid aux extrémités. Il dit éprouver une espèce de bouillonnement dans la poitrine, avec chaleur et ardeur. Presque toujours alors il survient une toux plus ou moins forte, qui amène le crachement d'un sang rouge, vif, écumeux, souvent mêlé de mucosités. Cependant, quand le sang est rejeté en grande quantité, il n'y a pas de toux : elle est comme étouffée par le flot du liquide. Il faut remarquer que la crainte qu'inspire aux malades la vue de leur sang, les fait pâlir avant qu'ils en aient rendu une grande quantité.

Dans tous les cas d'hémoptysie, quelles qu'en soient la cause et la nature, il faut commencer par mettre le malade dans une position assise, l'exposer à l'air frais, le débarrasser de ses vêtements et de toute ligature. On devra défendre expressément au malade de parler et même de remuer les bras, car on a vu ces mouvements faire revenir le crachement de sang.

C'est dans un cas de cette nature qu'il est bien essentiel que les personnes qui entourent le malade conservent tout leur calme, afin de ne pas augmenter la crainte dont la plupart des individus sont saisis quand ils crachent le sang.

Il faut sans tarder appeler un médecin, car l'hémoptysie

peut devenir trop abondante et causer la mort en quelques heures, faute de secours bien administrés.

En attendant l'arrivée du médecin, on observera le plus grand silence autour du malade; on lui mettra des sinapismes aux mollets, et on lui donnera à boire de l'eau froide pure ou renfermant de l'alun ou du sel de cuisine. Ces moyens bien simples à administrer suffisent généralement pour arrêter le crachement de sang.

c. *Hémorrhoïdes.*

Le mot *hémorrhoïde* sert à désigner certaines tumeurs qui se forment à la partie inférieure du rectum, ou encore un flux sanguin qui a lieu vers le même point, et qu'il est plus convenable cependant de désigner sous le nom de *flux hémorrhoïdal*.

Les tumeurs hémorrhoïdales sont tantôt apparentes à l'extérieur, et tantôt cachées dans l'intérieur de l'intestin rectum.

Les hémorrhoïdes proviennent ordinairement d'un tempérament bilieux et sanguin, d'une constipation habituelle, de la sécheresse de l'intestin, d'une résistance trop prolongée aux besoins des garde-robes, d'une perturbation dans les fonctions de la peau, d'une suppression de la transpiration habituelle ou exutoire, de la répercussion d'une affection de la peau, d'une vie trop sédentaire et du manque d'exercice, de l'abus des purgatifs, et principalement de l'aloès, d'une vie agitée par les excès et les chagrins, et d'une foule d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Indiquer les causes qui produisent les hémorrhoïdes, c'est dire que tous les efforts du malade doivent tendre à les faire cesser, et que, pour en atténuer les conséquences, il doit recourir à un régime rafraîchissant.

Les viandes blanches, les légumes herbacés et les fruits

seront préférés. Il supprimera les excès en tous genres, les mets trop succulents ou excitants et les liqueurs fortes; il évitera de faire des efforts, surtout pour aller à la selle; il tâchera de remplir cette fonction tous les jours, et, pour en faciliter l'accomplissement, il prendra un lavement simple ou à la graine de lin; matin et soir, il lotionnera l'anus avec de l'eau froide; il prendra un ou deux bains par semaine; il couchera sur le crin ou sur la paille, et restera le moins possible sur le dos. S'il a des habitudes sédentaires, il choisira un siége élastique et légèrement convexe, afin de soutenir la région anale.

Dès que les hémorrhoïdes apparaissent, il faut immédiament en rechercher la cause et l'enrayer si faire se peut; recourir aux lavements et aux bains de siége froids.

Il est des tumeurs hémorrhoïdales très-douloureuses, sans qu'une cause quelconque puisse expliquer cet excès de sensibilité. Il convient, dans ce cas, de les oindre avec du suif ou de l'onguent populéum.

Quand il existe un suintement sanguin qui épuise le malade, celui-ci doit recourir au plus tôt aux conseils d'un médecin; car alors la maladie ne manque pas de gravité.

II. *Inflammations.*

L'inflammation consiste en une irritation avec appel plus considérable de sang que des autres fluides, et portée au delà des limites compatibles avec l'exercice libre des fonctions du tissu qu'elle occupe.

A. ÉRYSIPÈLE.

L'érysipèle est une inflammation exanthémateuse de la peau. Elle est caractérisée par une rougeur vive de l'épiderme, laquelle cède à l'impression du doigt, avec dureté et

léger gonflement de cette membrane; accompagnée de chaleur, de douleur et de démangeaison.

L'érysipèle est légère ou grave. Dans le premier cas, il n'y a point de fièvre : le mal augmente pendant deux ou trois jours et met autant de temps à diminuer; la peau tombe en grosses écailles, et la douleur, la chaleur et la démangeaison cessent tout à fait. Cependant, pour que l'érysipèle ne devienne pas plus considérable et ne dure pas plus longtemps, on observera un certain régime : on mangera moins que d'habitude et l'on évitera tout ce qui est capable d'échauffer; pour boisson, on prendra, dans le courant de la journée, une infusion de fleurs de sureau, à laquelle on ajoutera par pinte, un gros de nitre. Les parties atteintes de la maladie seront couvertes d'une poudre interne, comme la poudre de lycopode, et enveloppées dans de l'ouate.

Lorsque l'érysipèle est considérable, il y a fièvre, insomnie, chaleur brûlante, et tous les symptômes sont bien plus graves. Dans ce cas, il est prudent, et nous dirons même d'une nécessité pressante, de faire appeler un médecin, car cette érysipèle a besoin de la prudence, de la sagacité et des ressources de l'art pour être bien traitée.

Certaines personnes sont sujettes aux érysipèles : elles feront bien, pour en prévenir le retour, d'éviter tous les aliments échauffants, de ne faire aucun usage de liqueurs fortes, de prendre de temps en temps des bains et des purgatifs salins, comme le sel anglais.

B. BRONCHITE. (RHUME DE POITRINE, CATARRHE PULMONAIRE.)

Le mot *bronchite* sert à désigner l'inflammation de la membrane muqueuse des bronches.

La bronchite est généralement occasionnée par une transpiration arrêtée ou dérangée.

Un excellent préservatif contre le rhume, c'est de s'accou-

tuner au grand air, même pendant l'hiver; de ne point se tenir enfermé trop longtemps dans un endroit chaud, pour passer immédiatement dans un lieu froid, et de ne pas se laisser refroidir promptement alors qu'on est en sueur, avant d'avoir changé de linge.

Lorsque la bronchite est bénigne, qu'elle n'est pas accompagnée de la fièvre, il suffit d'observer une bonne hygiène; on usera avec avantage de boissons et de pâtes pectorales. C'est dans cette forme de la maladie que quelques personnes prônent divers moyens pour faire avorter l'inflammation : ainsi on conseille, et Laënnec, un habile médecin, était en cela d'accord avec le vulgaire, on conseille, disons-nous, l'usage des spiritueux (bière, punch, cognac, rhum) pris chauds, ou encore du lait bouillant avec du safran, de manière à provoquer une forte transpiration; d'autres vantent les purgatifs doux, les révulsifs cutanés, tels que les bains de pieds avec la farine de moutarde et le sel, les cataplasmes aux mollets, les frictions de la poitrine avec un liquide capable d'en rougir la peau, comme l'alcool camphré. Ces derniers moyens, surtout les bains de pieds, sont toujours utiles. Quant aux premiers moyens, aux excitants diffusibles, il est en général prudent de s'en abstenir; car bien souvent ils augmentent l'inflammation bronchique.

Si la bronchite est plus intense, si elle s'accompagne de fièvre plus ou moins forte, il faut garder un repos absolu, se tenir à la diète, prendre des boissons douces et faire appeler un médecin; car, dans ce cas, la maladie peut acquérir une certaine gravité, et il vaut mieux trop tôt que trop tard avoir recours aux ressources de l'art.

C. PNEUMONIE. (FLUXION DE POITRINE, PLEURÉSIE.)

Le mot *pneumonie* sert à désigner l'inflammation du parenchyme pulmonaire.

Elle apparaît souvent dans le cours d'une bronchite pres-

que toujours bénigne, et se trouve d'ordinaire accompagnée d'une inflammation de la plèvre (pleurésie).

La pleuro-pneumonie a souvent un début brusque, caractérisé par un frisson initial violent, par une douleur vive, siégeant presque toujours à la région mammaire, par la toux et l'oppression, par des crachats ressemblant au jus de pruneaux.

Le malade atteint de pleuro-pneumonie doit faire demander sans retard un homme de l'art, car cette maladie fait en quelques heures des progrès incalculables.

§ 3. MALADIES DIVERSES.

A. *Hoquet.*

Le lecteur sait que le hoquet est une inspiration convulsive, accompagnée d'un bruit particulier et qui se reproduit en général plusieurs fois par minute.

Il survient quelquefois, dans la journée, et surtout après ou pendant les repas, un hoquet, qui n'a, à la vérité, aucune suite fâcheuse, mais qui n'en est pas moins fort incommode. Il est surtout commun chez les personnes voraces qui ne se donnent pas le temps de mâcher suffisamment leurs aliments, ou qui boivent avec trop d'avidité.

Le hoquet se dissipe ordinairement tout seul. Une émotion vive, la contention d'esprit, l'ingestion d'une boisson fortement acide et glacée, l'action de boire lentement et sans respirer, l'arrêtent quelquefois tout court. Si ces moyens ne réussissaient pas, on aurait recours au tabac fort, en poudre, qui, en provoquant l'éternument, fait presque toujours cesser le hoquet. Dans les cas opiniâtre, il faudra recourir à la mastication du sucre blanc, à l'éther, et mieux encore à la compression, exercée avec les doigts, sur les clavicules de la

personne atteinte du hoquet. Ce dernier moyen est puissant; il réussit presque toujours quand tous les autres ont échoué.

B. *Indigestion.*

L'indigestion est un trouble subit et passager de la digestion.

Elle peut être déterminée par des causes fort nombreuses et très-dissemblables. Elle peut présenter une intensité plus ou moins grande, et les moyens curatifs à instituer doivent être en rapport avec cette intensité.

Lorsque l'indigestion commence, et qu'il n'y a encore que de la gêne à l'épigastre, des renvois et un dégagement de gaz, on parvient quelquefois à conjurer les accidents en faisant prendre au malade une tasse d'une infusion aromatique, comme du thé de tilleul, de feuilles d'oranger, de camomille, ou bien du café, ou encore une petite quantité de liqueur spiritueuse, celle que le malade boit de préférence.

Lorsque l'indigestion est complète, on favorisera les vomissements en faisant boire quelques verrées d'eau tiède au malade ou en lui titillant la luette avec le doigt et mieux avec la barbe d'une plume. Si l'anxiété était grande et si, nonobstant les nausées, les vomissements ne s'effectuaient pas, on devrait les provoquer par l'administration de 1 à 2 grains d'émétique. Si des coliques survenaient, si la diarrhée s'établissait, il faudrait soumettre le malade à l'usage des boissons adoucissantes; on lui conseillerait les lavements avec l'eau de son, les cataplasmes sur le ventre, et l'abstinence de toute nourriture jusqu'à ce que les accidents aient cessé complétement.

Dans tous les cas, pour peu que l'indigestion montrerait quelque chose d'insolite, il serait prudent d'appeler sans délai un homme de l'art.

C. *Aigreurs d'estomac.*

Les personnes atteintes d'aigreurs d'estomac doivent avant tout s'abstenir avec soin de toutes les substances qui ont un caractère acescent, telles que la plupart des végétaux et les fruits crus ; de celles qui abondent en huile, telles que les viandes grasses, le poisson, les noix ; des mets accommodés avec la graisse, et des liqueurs fermentées, particulièrement des vins verts et de la bière.

Elles doivent d'autant plus se hâter de suivre ce régime, que ces substances que nous leur interdisons sont ordinairement la cause des aigreurs d'estomac, et qu'il est à craindre qu'elles ne les entretiennent, ne les augmentent et ne les rendent plus difficiles à guérir, si elles continuent encore à en faire usage.

On guérit, en général, facilement de cette incommodité. Rien n'est meilleur que la magnésie blanche ou la poudre de santinelli, à la dose d'une demi-once, dans un verre d'une légère infusion de mélisse. On répète ce remède deux ou trois jours de suite, le matin à jeun, et on finit par prendre une médecine ordinaire, de préférence une once de sel anglais, dans un grand verre d'eau.

Après l'usage de ce remède, il faut encore observer, pendant un temps plus ou moins long, le régime que nous venons d'indiquer.

D. *Embarras gastrique.*

L'embarras gastrique est un état de maladie consistant dans un trouble des sécrétions de l'estomac et du foie s'accompagnant d'inappétence, de dégoût, d'enduit à la langue, de mal de tête, d'envies de vomir, avec ou sans fièvre.

L'embarras gastrique se dissipe assez souvent de lui-même

sous l'influence seule de la diète et de quelque boisson acidulée.

Les purgatifs et les vomitifs sont les moyens héroïques pour remédier à cette affection. Les éméto-cathartiques sont encore des remèdes fort recommandables, et nous les conseillons même le plus souvent Le malade prend un demi-litre d'eau, dans laquelle il fait dissoudre une once de sel anglais, et il y ajoute un grain d'émétique. Il prend de cette boisson un verre à bière tous les quarts d'heure, et il a soin d'observer ce jour la diète. Le lendemain il est généralement rétabli de son embarras gastrique.

E. *Diarrhée.*

La diarrhée consiste dans un besoin plus ou moins répété d'aller à la selle; dans une évacuation de matières fécales liquides abondantes, accompagnées ou non de coliques et de douleurs analogues.

Nous n'avons à parler que de la diarrhée qui semble exister toute seule, sans lésion concomitante évidente, et qui ne l'accompagne d'aucun phénomène de fièvre.

Le froid est souvent la cause de la diarrhée : ainsi on voit souvent des individus être pris de flux muqueux atonique du tube digestif à la suite d'un refroidissement des pieds ou de tout le corps, ou après l'ingestion dans l'estomac d'une certaine quantité d'eau froide pendant que le corps est en sueur : aussi cette maladie est-elle commune chez les chauffeurs. Enfin, il est des diarrhées occasionnées par une alimentation grossière, de mauvaise qualité, par des bières jeunes ou prises en grande quantité; enfin par le séjour dans des lieux humides.

Le traitement le plus simple et celui qui compte le plus de succès. comprend : la diète (le malade ne prendra que de l'eau de riz ou de l'eau de semences de plantain); les

lavements à l'amidon, deux ou trois dans la journée, auxquels on ajoute chaque fois six à huit gouttes de laudanum; les cataplasmes de farine de lin sur le ventre, si les douleurs sont très-fortes, et l'usage d'une décoction de salep à laquelle on aura ajouté une once de sirop de diacode.

Si, malgré ces moyens rationnels et bien simples, la diarrhée ne cessait pas; s'il survenait des vomissements ou si les selles augmentaient et devenaient sanguinolentes, il faudrait sans retard appeler un homme de l'art; car alors il existe quelque complication à laquelle il faut immédiatement apporter remède.

F. *Constipation.*

On entend par constipation la rareté et la dureté des matières fécales; un seul conseil résume tout le traitement de la constipation : faire cesser la cause, c'est-à-dire combattre l'irritation ou l'atonie intestinale, réglementer la fonction.

Ce dernier conseil est très-important; car si l'on prend l'habitude de se présenter à la garde-robe, chaque jour, aux mêmes heures, on finit par soumettre la fonction rebelle à l'empire de la volonté, et cela d'autant plus tôt qu'on se soumet à un régime plus convenable, à l'usage de fruits, de légumes verts, de boissons rafraîchissantes, d'aliments plus copieux et fournissant plus de résidus.

Mais quelquefois il faut donner à la volonté des adjuvants; ce sont les lavements huileux, ou savonneux, ou salés, ou purgatifs, les grains de santé.

G. *Crampes.*

Quelques personnes sont sujettes à des crampes nocturnes qui peuvent être assez douloureuses pour anéantir com-

plétement le sommeil, et devenir ainsi une cause de maladie.

Nous ne dirons rien des causes des crampes qu'on ne connaît pas, ni des symptômes qui sont, au contraire, connus de tous. On se débarrasse souvent des crampes en se couchant dans un lit disposé en plan incliné, en plaçant le long de son corps une tringle en fer, en se frictionnant la partie ou elle siége avec l'alcool camphré, enfin en plaçant la partie qui en est attaquée plus commodément, si la crampe était occasionnée par une position fausse et gênante.

H. *Ardeurs d'urines.*

Les ardeurs d'urines sont un accident fort pénible et qui se montre surtout pendant les grandes chaleurs. Les aliments liquides ou solides, âcres et échauffants, y donnent souvent lieu ; il en est de même des petites bières et de l'eau froide prises en grande quantité, pendant que le corps est en transpiration.

Pour faire cesser les ardeurs d'urines, il faut avant tout se soumettre à un régime doux, user de boissons rafraîchissantes, telles que du lait coupé avec de l'eau auquel on ajoute un peu de nitre, de la décoction d'orge, du bicarbonate de soude à la dose d'une demi-cuillerée à café, matin et soir, dans un grand verre d'eau, et si ces remèdes n'opèrent pas assez vite, on prendra, conjointement avec eux, des demi-bains.

I. *Rhumatisme et goutte.*

Le mot *rhumatisme* est consacré pour désigner une maladie essentiellement mobile, très-sujette à se déplacer et à récidiver, paraissant siéger essentiellement dans les parties fibreuses et musculaires, et dont le principal symptôme

est une douleur plus ou moins vive, que la pression exaspère souvent, mais qui augmente surtout par le mouvement actif des parties malades.

Le rhumatisme atteint les muscles ou les articulations; dans le premier cas, il est désigné sous le nom de *rhumatisme musculaire,* et dans le second cas, sous la dénomination de *rhumatisme articulaire.*

La goutte n'est autre chose que le rhumatisme articulaire des petites articulations, telles que celles des doigts, des pieds et des mains.

La prophylaxie de la goutte est basée sur la sobriété, l'exercice, la privation de mets de haut goût, des acides et des acidulés en général, de la bière et des boissons alcooliques; sur les bonnes conditions hygiéniques des habitations et des professions; sur l'usage des eaux de Vichy et mieux encore du bicarbonate de soude, une cuillerée à café tous les jours dans un grand verre d'eau. Ces moyens bien simples à suivre rendent les accès moins fréquents, moins longs, moins douloureux, tendent à diminuer et à faire disparaître les accidents locaux qui en sont la conséquence.

Le rhumatisme articulaire et la goutte cèdent généralement avec célérité au repos, aux boissons sudorifiques, à la décoction de feuilles de frêne, à la décoction d'orge renfermant du nitre, aux pilules de colchique, à l'application, sur les parties douloureuses, de compresses imbibées d'alcool camphré, aux frictions avec l'huile de cajeput, avec le baume opodeldoch ou le baume tranquille.

Le rhumatisme musculaire guérit, en général, promptement par les mêmes moyens.

Nous conseillons fortement aux personnes atteintes de rhumatisme et de goutte, de se faire appliquer localement l'électricité; elles verront chaque fois leur mal cesser comme par enchantement en quelques heures. L'électricité est surtout un moyen de guérison excellent pour l'ouvrier : il le rend vite à son travail et cela sans frais.

J. *De la maladie vénérienne.*

Dans tous les temps, les jongleurs, les empiriques et les charlatans ont joué un rôle plus ou moins important sur le théâtre du monde; la nature humaine, toujours ballotée dès son berceau entre le désir et la crainte, ne cesse d'offrir un moyen de fortune à celui qui espère l'établir sur les infirmités et la crédulité de ses semblables; aussi son effet est-il infaillible, quelque grossier et maladroit que puisse être l'appât qu'il présente, parce qu'il est toujours proportionné à l'ignorance du peuple, à qui il est surtout destiné.

Jamais maladie n'a engendré plus de charlatans et d'empiriques que la maladie vénérienne. Jamais maladie, par son universalité, ses dangers, ses désagréments, ses variétés, sa turpitude, n'a eu plus d'influence sur le bonheur, la santé et la vie des hommes.

Cette considération nous a engagé à la nommer ici, non pas pour tracer le tableau lugubre de ses nombreuses et horribles manifestations, mais pour engager les malheureux qu'elle mettra sous son joug à recourir toujours et sans délai à quelque médecin expérimenté, sans s'arrêter en route pour recueillir les avis de ses amis ou pour s'adresser à quelque malicieux apothicaire ou à quelque méchant marchand de bonbons au baume de copahu.

Voici le conseil que nous donnons en passant à quiconque s'est livré à un coït suspect : se laver, immédiatement après, les parties génitales avec de l'eau pure et même avec de l'urine, en ayant soin avant de lâcher celle-ci, de la projeter fortement contre la pulpe d'un doigt placé au bout de la verge, de manière qu'elle charrie en s'échappant tout ce qui aurait pu y avoir d'irritant dans l'intérieur du canal. On s'astreindra ensuite à un régime doux; on évitera toute excitation du côté des organes génitaux; on marchera peu,

on usera d'une nourriture douce, on ne boira ni liqueur, ni aucune boisson qui, comme la bière jeune ou prise en grande quantité, peut par elle-même produire la maladie.

On conseille encore de ne pas prendre de bains chauds, car ceux-ci favorisent souvent le développement de l'écoulement.

Enfin on ira trouver un médecin expérimenté dès que l'on ressentira la moindre chose insolite.

§ 5. MALADIES CHIRURGICALES.

I. *Maladies générales.*

A. PLAIES.

On donne le nom de plaie à toute solution de continuité des parties molles produites instantanément par l'action d'un corps piquant, coupant ou contondant.

Lorsqu'une plaie est légère, et qu'elle n'intéresse que la peau, le tissu cellulaire et les petits vaisseaux, elle est toujours facile à guérir.

Voici le pansement généralement applicable aux plaies simples. On nettoie avec de l'eau tiède la surface de la plaie et les parties voisines, on rase exactement les poils et les cheveux dans une certaine étendue, puis on affronte ses lèvres et on en maintient le rapprochement au moyen de bandelettes agglutinatives de sparadrap; on couvre le tout de charpie qu'on fixe par une bande circulaire.

Un mot à propos de l'application des bandelettes agglutinatives. Ces bandelettes doivent avoir, en général, un ou deux centimètres de largeur, et une longueur en rapport avec les dimensions du membre. Il y a deux manières de les appliquer. Tantôt on colle une extrémité sur l'un des côtés de la plaie; on rapproche les bords, et on colle l'autre extré-

mité sur le côté opposé. Tantôt on prend une bandelette un peu longue; on l'applique par son milieu dans un point du membre diamétralement opposé à la plaie; on ramène ensuite les deux extrémités l'une vers l'autre, et on les croise au-devant de la plaie. Dans l'application de ces bandelettes, il faut toujours procéder de l'angle inférieur de la plaie vers l'angle supérieur, et l'imbriquer de telle sorte que chaque bandelette recouvre au moins la moitié de la largeur de celle qui est immédiatement en dessous.

S'il y a dans la plaie quelque corps étranger, comme du fer, du bois, du verre, etc., il faut l'ôter, si l'on peut, avant de panser; sinon on doit seulement couvrir la plaie superficiellement, afin qu'elle ne soit point frappée par l'air. On appellera aussitôt quelque chirurgien pour enlever le corps étranger, car le pansement ne peut être fait tant qu'il y restera.

Nous donnerons un avis essentiel au sujet des onguents que différentes personnes préconisent pour les plaies, ainsi que pour les brûlures : ces onguents sont une pure charlatanerie dont il faut se méfier absolument. La nature contribue plus que l'art à la guérison de ces maux, et il suffit de l'aider par les moyens que nous avons indiqués.

Dans les plaies considérables; dans celles qui pénètrent dans le ventre, dans la poitrine ou dans le crâne; dans celles qui ont ouvert quelque grosse artère ou blessé quelque nerf, ou enfin lorsqu'il se manifeste quelque symptôme violent, il faut nécessairement appeler un chirurgien, et avec la plus grande célérité.

Mais il est une circonstance qui exige un secours immédiat, savoir : celle où le sang sort par un gros vaisseau. Le blessé pourrait expirer par la quantité de sang qu'il perdrait, si l'on attendait, sans rien faire, l'arrivée du chirurgien.

Les hémorrhagies traumatiques sont plus ou moins dangereuses selon qu'elles ont lieu à la suite de l'ouverture

d'une artère plus ou moins volumineuse. Celles provenant même de petites artères ont des conséquences fâcheuses, si l'écoulement du sang se prolonge par l'effet de l'affaiblissement extrême qui en résulte.

Nous n'avons à signaler que les plaies des artères de la tête, du cou et des membres, où il faut que des secours soient administrés immédiatement après leur production.

Il est facile de reconnaître qu'une artère un peu considérable a été ouverte dans une plaie d'une partie quelconque du corps; il sort du sang vermeil, rutilant, formant un jet rapide, s'élevant et s'abaissant alternativement. Ce jet de sang a lieu comme par saccades, isochrones aux battements du cœur; on suspend l'hémorrhagie en comprimant sur le trajet de l'artère présumée blessée, entre la plaie et le cœur, ou sur le trajet du tronc artériel principal qui fournit toutes les autres artères de la partie lésée.

Ce sont là les signes de la blessure d'une artère, quand il y a un parallélisme parfait entre la plaie du vaisseau et celle des téguments, lorsque la plaie des parties qui recouvrent l'artère a une certaine étendue, et surtout si les artères divisées transversalement sont béantes à la surface d'une plaie avec perte de substance.

Dans certains cas, le sang sort directement de la plaie de l'artère, sans qu'il soit possible de distinguer précisément de quel endroit il part; c'est lorsque l'artère, divisée ou simplement ouverte dans une partie de sa circonférence, est cachée dans les parties molles.

Comme il sera souvent difficile à l'ouvrier de distinguer un écoulement de sang artériel d'un écoulement de sang veineux, et quoique les plaies des veines soient moins dangereuses que celles des artères, il sera toujours prudent qu'il se conduise comme s'il avait affaire à une blessure artérielle. Lorsque le sang coule, son premier soin doit être de l'arrêter, de quelque nature qu'il soit.

Le premier moyen qui se présente à l'idée de chacun,

c'est l'application des doigts sur les orifices des vaisseaux ouverts. C'est le moyen que nous enseigne le prévoyant instinct. Mais la main se lasse bientôt et le sang recommence à couler. On a donc imaginé de le remplacer par l'application de bandages et d'instruments variés.

Un chirurgien instruit ne sera nullement embarrassé en semblable occasion; grâce à ses connaissances anatomiques et à un arsenal des plus riches en inventions de ce genre, il deviendra promptement maître de l'hémorrhagie. Mais l'ouvrier, que fera-t-il? A quel expédient aura-t-il recours pour préserver un compagnon de travail de la mort certaine à laquelle le condamne l'absence ou l'éloignement du chirurgien? Voici le conseil que nous lui donnons: entre les lèvres de toute plaie saignant abondamment, il interposera un morceau d'agaric ou mieux d'éponge, qu'il soutiendra au moyen d'un bandage ou d'un appareil des plus simples, le garrot. Il se servira pour cela d'un écheveau de fil, auquel il conservera une largeur de deux pouces; il le passera autour du membre en forme d'anneau, et, en introduisant entre deux une pièce de bois, il serrera autant qu'il voudra, de même qu'on serre des tonneaux sur une voiture.

L'écoulement du sang, arrêté par là, donnera le temps au chirurgien d'arriver, et d'employer les autres remèdes nécessaires.

D'après nous, il conviendrait que, dans tous les ateliers où les ouvriers sont exposés à avoir des plaies, il y eût, à part les objets nécessaires pour les pansements ordinaires, tels que bandes, charpie, sparadrap, des éponges et des garrots dont ils se serviraient à l'instant où un camarade se fait une plaie du genre de celles dont nous venons de parler, lequel alors pourrait attendre l'arrivée du chirurgien, sans courir risque de perdre en même temps son sang et la vie.

Il suffirait d'en démontrer une seule fois le mécanisme aux ouvriers, pour que les moins intelligents d'entre eux devinssent capables de l'appliquer eux-mêmes.

Un exemple, rapporté il y a quelques années dans les *Archives de la médecine belge*, vient corroborer les raisons que nous avons exposées sur la nécessité d'apporter de prompts secours dans certaines blessures.

Une jeune paysanne, en folâtrant avec ses compagnes, tombe en arrière sur une faux appuyée contre un mur, la pointe en l'air. L'artère humérale est ouverte à sa partie supérieure; un flot de sang s'en échappe. Au milieu de l'effroi général, une de ces jeunes filles arrache sa jarretière, en entoure le bras au-dessus de la plaie et tord la ligature au moyen d'un fragment de branche d'arbre. Munie de ce garrot, la blessée est conduite chez le chirurgien du village, qui tamponne la plaie avec de l'étoupe, soutenue par une bande circulaire. Elle était redevable de la vie à la présence d'esprit, fort rare sans doute, d'une simple villageoise.

B. DES MORÇURES D'ANIMAUX ENRAGÉS.

Quand une personne aura été mordue par un animal qu'on croira enragé, on devra aussitôt et sans perdre un seul instant lier la partie malade au-dessus ou plus haut que la plaie, au moyen d'une bande de linge ou d'un cordon plat et large de deux à quatre pouces. La constriction ou le serrement à l'aide de cette bande devra être assez fort pour empêcher le virus de la rage de remonter le long des vaisseaux, mais pas au point cependant d'engourdir les parties placées en dessous de la ligature, de leur faire perdre toute sensibilité et de les rendre complétement froides. En même temps on pressera fortement de toutes parts, les côtés de la partie mordue, afin d'en faire sortir les fluides empoisonnés que l'animal enragé pourra y avoir déposés, et on lavera la plaie à plusieurs reprises avec de l'eau salée ou mieux encore avec une dissolution de chlore.

On couvrira ensuite la plaie d'une ou de plusieurs ventouses, successivement, pour bien la faire saigner et de

repomper tout le virus qui y aura été déposé. L'efficacité des ventouses est incontestable ; leur application est à la portée de tout le monde : un verre à liqueur, à vin ou à bière, selon la grandeur de la blessure, peut servir à cet usage. Le verre étant bien essuyé on y introduit un peu d'étoupe, de coton ou de papier imbibé de quelques gouttes d'éther ou d'esprit de vin, qu'on allume à la flamme d'une chandelle, et le verre est appliqué immédiatement sur la plaie.

Les ventouses seront réappliquées successivement trois ou quatre fois.

Après l'application des ventouses, et pour prévenir plus encore tout funeste résultat, on prendra *un fer rougi à blanc* qu'on promènera dans tous les replis de la morsure afin de la cautériser ou brûler sur tous les points.

Si l'application d'un fer rouge effrayait par trop le malade ou les assistants, et qu'on se trouvât dans le voisinage d'une pharmacie, on pourrait y courir et prier le pharmacien de se rendre immédiatement près de la personne mordue, après s'être muni de tout ce qu'il faut pour obtenir une cautérisation large et profonde.

Nous ne saurions insister assez énergiquement sur la nécessité de la cautérisation de la partie mordue ; parce que lorsqu'elle est bien faite, elle préserve infailliblement de la rage en détruisant la cause qui la produit. Mais comme la cautérisation de certaines parties du corps, faite par une main inexpérimentée, pourrait n'être pas toujours dirigée d'une manière convenable, et serait même susceptible d'entraîner de graves accidents, il convient d'appeler à tout prix, et sans délai, l'assistance d'un médecin pour pratiquer cette opération.

C. PIQURES D'INSECTES.

Quant aux piqûres de guêpes, des abeilles et autres insectes de notre climat, elles peuvent quelquefois occasionner beaucoup de douleur, mais elles ne sont jamais suivies d'aucun

symptôme grave, à moins toutefois qu'elles ne soient très-nombreuses.

En appliquant un peu de vinaigre ou d'esprit de vin sur l'endroit piqué, immédiatement après l'accident, on préviendra, pour l'ordinaire, la douleur, la tension et l'inflammation. Si ces symptômes se manifestent déjà, on les calmera par l'application de l'eau froide, de la salive, de l'eau salée, ou bien de l'huile, de la graisse, du lait, ou enfin une dissolution d'extrait de saturne dans de l'eau fraîche (eau de Goulard). Les piqûres de scorpion n'exigent pas d'autre traitement.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire connaître ici à quels signes on reconnaît la rage. La connaissance de cette maladie peut prévenir bien des accidents.

La rage est une maladie si terrible, qu'on ne peut apporter trop d'attention pour se défaire promptement des chiens qui en sont menacés. Les signes par lesquels on peut la découvrir doivent être connus de tout le monde, afin de ne point laisser faire au mal des progrès dont on serait victime. Le chien menacé de la rage est abattu, il ne mange point, il ne boit point, il est comme aveugle, il a la queue entre les pattes, il ne reconnaît plus son maître, il n'aboie point, il court après les autres animaux, mais sans les mordre, et une humeur jaunâtre sort en petite quantité de sa gueule. La maladie devenant plus considérable, non-seulement il ne reconnaît plus son maître, mais encore il veut le mordre; il chancelle, il tombe et il se relève ensuite; il voudrait aboyer, mais il ne le peut; il laisse découler continuellement de sa gueule une bave visqueuse et dégoûtante; enfin, il entre en furie à la vue de quelque liquide. A ces derniers traits, on ne pourra méconnaître qu'il est enragé, et on le tuera sans différer. On fera même bien de ne pas attendre si longtemps et de s'en défaire dès que les premiers signes se manifesteront.

II. *Inflammations.*

A. FURONCLE (CLOU).

Le furoncle est une tumeur développée promptement, dure, chaude, douloureuse et d'une couleur rouge-violet, ayant une forme conique, et dont la base est située profondément dans la peau.

Lorsque le furoncle a présenté ces caractères pendant quelque temps, son sommet devient blanchâtre ou livide et s'ouvre bientôt; une légère pression en fait sortir tout à coup, avec un peu de pus sanguinolent, une petite masse blanchâtre, épaisse, granuleuse, formée par du tissu cellulaire mortifié (bourbillon).

Le traitement du furoncle consiste à calmer l'irritation locale, à activer la suppuration et la sortie du bourbillon, par l'application d'onguent gris et de cataplasmes émollients. Lorsque le bourbillon est sorti, il ne reste plus qu'une plaie simple qu'on panse avec du cérat simple, de la graisse de porc ou du beurre frais.

Il arrive quelquefois que le furoncle, surtout quand il en existe plusieurs à la fois, est accompagné d'un malaise général, d'inappétence, de constipation et d'urines chargées; dans ce cas, il est bon de recourir même à un éméto-cathartique (un demi-litre d'eau, une once de sel anglais et un grain d'émétique), aux purgatifs salins.

Il arrive encore qu'on est atteint de furoncles successivement et pendant un temps plus ou moins long; plusieurs personnes ont eu des furoncles pendant deux et trois ans consécutivement.

Dans ce cas, il faut recourir sans retard à un régime doux, aux décoctions amères, telles que celles de houblon, de douce-

amère, s'abstenir de boissons alcooliques, de fromage, de manger beaucoup de farineux, de pain, et prendre matin et soir une demi-cuillerée à café de bi-carbonate de soude dans un grand verre d'eau.

Ces moyens si simples, que nous conseillerons toujours, nous ont rendu en tout temps les plus grands services auprès de nos malades.

B. PANARIS.

Le panaris, ou mal d'aventure, est une tumeur déterminée par une piqûre, une contusion, une pression violente, l'arrachement d'une envie, qui vient à l'extrémité des doigts, à la racine ou au côté des ongles. Il commence par une douleur sourde, avec un léger battement; ce dernier augmente bientôt et il se trouve accompagné d'une grande chaleur et d'une douleur vive. La partie devient très-enflée et le gonflement se communique ensuite aux doigts voisins et à toute la main. La fièvre a aussi très-souvent lieu; le malade ne peut goûter aucun repos ni jour, ni nuit.

Dès qu'on commence à ressentir une douleur sourde dans la partie du doigt où le panaris a coutume de venir, et qu'il se manifeste en même temps une légère rougeur et un peu de gonflement, il faut ou bien frotter sur l'endroit affecté un crayon de nitrate d'argent, préalablement mouillé, jusqu'à ce qu'il se trouve couvert d'une couche de sel, présentant étant sèche une coloration noirâtre, ou encore envelopper toute la partie malade d'onguent gris et la recouvrir d'un cataplasme de farine de lin. Ces moyens fort simples à mettre à contribution suffisent quelquefois pour faire avorter le panaris, surtout lorsqu'ils sont employés au début de cette pénible affection.

Mais si l'on néglige d'employer à temps ces remèdes, la tumeur fait des progrès, et la douleur augmente avec les symptômes dont nous avons parlé plus haut.

Quand on a un panaris ou un mal d'aventure, il est toujours prudent d'appeler à son secours un chirurgien expérimenté, parce que différents accidents peuvent accompagner cette tumeur, et il faut les soins d'une personne de l'art pour y remédier.

Les moyens que nous avons indiqués pourront dans tous les cas être employés en attendant l'arrivée du chirurgien, et seront dans tous les cas assez puissants pour retarder les progrès du mal et en rendre la guérison plus facile.

A propos du panaris, nous dirons un mot des envies.

On entend par envies de petites pellicules qui se détachent des doigts de la main, à la racine des ongles, qui y tiennent encore par une des extrémités, et qui causent des vives douleurs lorsqu'on les arrache. Il faut avoir soin de les couper avec des ciseaux, et de ne jamais les arracher pour éviter l'inflamation et la douleur qui en résulteraient. Faute de cette précaution, il pourrait survenir un panaris qu'on traiterait comme nous venons de le dire. Si une envie arrachée donnait lieu à une légère inflammation, on la ferait cesser en appliquant dessus un petit cataplasme de pain blanc.

III. — *Contusion.*

On donne le nom de contusion à une lésion des tissus vivants, accompagnée d'extravasion des liquides organiques et produite par une pression directe ou indirecte. Elles peuvent atteindre les différentes parties du corps; mais elles s'attaquent principalement aux articulations.

Les contusions directes atteignent surtout le coude, le genou ou le pied. Elles se reconnaissent à un gonflement plus ou moins considérable de l'articulation, qui présente souvent alors une crépitation particulière, analogue à celle que fait éprouver la boule de neige pressée dans la main. Il faut sou-

vent une grande attention pour ne pas la confondre avec celle qui caractérise la fracture.

Les contusions indirectes sont celles dont la cause a agi plus ou moins loin de la jointure. Nous avons eu souvent l'occasion de constater des contusions de la hanche déterminées par une chute sur les genoux, sur les pieds ou sur le grand trochanter.

Les contusions accompagnent ordinairement les entorses ou les fractures des extrémités osseuses qui concourent à la formation des jointures. C'est pourquoi il est toujours prudent, pour peu que la contusion soit considérable et occupe une articulation, de faire demander immédiatement un chirurgien, car il peut exister des désordres auxquels un homme de l'art seul est capable de parer.

Dans tous les cas, et en attendant l'arrivée du chirurgien, on se conduira comme si l'on avait à faire à une contusion ordinaire. On tiendra la partie contuse dans le repos le plus complet : les fomentations d'eau froide, d'eau de Goulard ou d'eau ammoniacale comptent des succès.

Mais nous préférons, et nous conseillons principalement, surtout si la contusion est étendue et profonde, et l'épanche-chement sanguin considérable, l'usage de cataplasmes émollients jusqu'au moment où la peau revêt ce caractère propre à celle des mains de lavandières, et nous les remplaçons alors par des compresses imbibées d'une solution concentrée de carbonate de potasse, qu'il faut continuer jusqu'à ce qu'elles se teignent en jaune. La contusion est alors guérie et une friction légèrement stimulante suffit pour rendre à l'organe qui a été contus les mouvements dont il s'était un moment vu priver.

IV. *Entorse* (*foulure*).

L'entorse ou la foulure est une extension ou une distorsion subite et violente des tendons et des ligaments d'une partie,

suivie de douleur, de gonflement et de difficulté à exercer les mouvements ordinaires de cette partie.

Les entorses du pied, du poignet, du genou et du coude sont les plus fréquentes.

L'entorse peut être produite par l'action musculaire, plus communément par une chute, par une violence extérieure, par un mouvement mal combiné.

L'entorse produit une douleur locale très-vive, suivie bientôt du gonflement des parties molles environnantes. Mais on ne remarque ni difformité dans les rapports des surfaces articulaires, dont les mouvements sont restés libres immédiatement après l'accident.

Dans le moment de la foulure, plongez la partie dans l'eau froide, pour l'y laisser quelques instants : ce remède peut prévenir tous les accidents ; mais lorsqu'il n'est pas employé dans le premier moment, il ne faut plus le mettre en usage. Alors on aura recours au même traitement que nous avons désigné plus haut pour la contusion.

D'ailleurs, quel que soit le traitement qui ait conjuré les premiers accidents de l'entorse, on ne pourra faire aucun mouvement pendant plus ou moins de temps, selon que la foulure aura été plus moins forte ; il sera toujours prudent de maintenir l'immobilité du pied par un bandage amidonné jusqu'à complète guérison.

Bien qu'on mette en usage ces moyens, on doit toujours, autant que possible, appeler quelque chirurgien, principalement lorsque la foulure est considérable et accompagnée de vives douleurs, parce qu'il pourrait y avoir quelque déplacement d'os auquel il faudrait remédier promptement.

V. *Luxation*.

On entend par *luxation* le déplacement des surfaces articulaires des os ; ce déplacement est produit instantanément, soit par une violence extérieure, un coup, une chute, soit

par l'action musculaire ou par ces deux causes réunies. On reconnaît la luxation à l'allongement ou au raccourcissement du membre, à son changement de direction et de forme, à l'impossibilité absolue de lui faire exécuter certains mouvements qui lui étaient faciles dans l'état naturel, à la perte des rapports naturels des apophyses qui appartiennent aux deux os disjoints, et enfin aux saillies en forme de corde tendue que les muscles déplacés ou tiraillés forment sous la peau. Dans tous les cas, ces changements sont permanents, et lorsque, par des efforts bien dirigés, le membre reprend sa direction, ainsi que la liberté d'agir, tous les phénomènes de la maladie disparaissent sur-le-champ.

Le traitement des luxations comprend trois indications : réduire la luxation, la maintenir réduite, prévenir ou combattre les accidents qui peuvent la compliquer.

La réduction d'une luxation est le point le plus important et le plus difficile de son traitement. La présence d'un chirurgien habile et expérimenté est toujours nécessaire pour la remplir. Il faudra donc, dans tous les cas de luxation, le demander sans retard. En attendant son arrivée, le patient tiendra la partie luxée dans le repos le plus complet et fera sur elle une application de compresses imbibées ou d'eau froide et pure, ou bien d'eau de Goulard ou d'eau vinaigrée.

VI. *Fractures.*

On appelle *fractures* les solutions de continuité des os produites à l'instant par l'action d'une violence extérieure et quelquefois aussi par la seule contraction musculaire.

Les violences extérieures sont les causes efficientes ordinaires des fractures

Les fractures arrivent presque toujours aux os longs, et peuvent se faire dans les divers points de leur longueur. Elles sont simples ou compliquées. La fracture est simple,

quand l'os seul est brisé et que les parties molles voisines n'ont éprouvé qu'une lésion légère ; elle est compliquée, lorsqu'elle est accompagnée de contusions violentes, de plaies aux parties molles, voisines de la fracture, de blessures de gros vaisseaux, de convulsions, de luxation, etc., etc.

On reconnaît, en général, l'existence d'une fracture à une douleur plus ou moins vive, à l'impossibilité de mouvoir le membre affecté, à la mauvaise conformation et au raccourcissement des membres, à l'écartement ou aux inégalités senties par le toucher, enfin à la crépitation produite par le frottement des pièces osseuses.

Le traitement de la plupart des fractures comprend trois indications principales : réduire les fragments dans leur position naturelle ; les maintenir dans cette position pendant le temps nécessaire à la consolidation ; prévenir les accidents ou les combattre si déjà ils sont développés.

Il faut dans tous les cas de fracture appeler sans délai un chirurgien qui saura faire cesser immédiatement les douleurs en la réduisant ; mais en attendant son arrivée, qui peut tarder plus ou moins longtemps, le malade souffre, et les souffrances peuvent même compromettre la vie du malade.

Il n'est pas une personne attachée au service sanitaire d'un hôpital qui n'ait remarqué souvent la façon vraiment barbare dont les blessés y sont transportés.

Les membres fracturés ont toujours subi une difformité si grande que, sans contredit, le déplacement des os est cent fois plus grave que la cause vulnérante qui en a déterminé la rupture. Nous avons vu, par exemple, des jambes dont le talon était en avant, la pointe en arrière; d'autres fois la cuisse, étant rompue, former de ses deux moitiés un angle plus ou moins aigu, dont la fracture formait le sommet. Que l'on ajoute à ces difformités monstrueuses, plus ou moins longtemps maintenues, le balancement du membre disloqué pendant toute la durée du transport, et l'on concevra sans peine que la fracture la plus légère doit nécessairement devenir fort grave,

mortelle même. Joignez à cela les douleurs déchirantes du blessé, la permanence de l'hémorrhagie, les angoisses qui en résultent, et chacun saura apprécier l'impossibilité qu'il y a souvent de sauver un blessé dans des circonstances si compromettantes.

C'est pour ces graves raisons que nous voudrions qu'on enseignât aux ouvriers la manière de réduire les fractures, et que l'on trouvât, dans tous les ateliers où les travailleurs sont en grand nombre, un appareil à pansement renfermant du sparadrap, de la charpie, des compresses, des bandes, des attelles en bois ou en carton.

Que faut-il pour réduire une fracture?

Connaître la conformation naturelle des membres, et les ramener en tirant avec douceur en sens inverse sur les deux extrémités : par exemple, la jambe étant cassée, on place le pied de façon que le gros orteil soit sur la même ligne que le bord interne de la rotule; puis on applique un appareil qui maintient le membre dans cette position.

Pourquoi les ouvriers ne le feraient-ils pas? Mainte fois nous l'avons vu faire par les infirmiers dans nos hôpitaux, et certes ils ne sont pas doués d'une plus grande somme d'intelligence que les ouvriers.

Nos ouvriers, quels qu'ils soient, dans l'exercice de leur métier, ne font-ils pas chaque jour des ouvrages qui réclament bien plus d'adresse?

Nous avons connu à l'hôpital St-Pierre, à l'époque où nous y étions attaché comme élève, dans le service de M. le professeur Seutin, un infirmier tellement adroit dans l'art d'appliquer les bandages amidonnés, qu'on se plaisait à profiter de ses leçons.

Qu'y a-t-il du reste de si difficile dans le traitement d'une fracture? Considérée en elle-même, elle guérit toujours. Ce n'est pas le chirurgien qui guérit, c'est la nature. L'homme de l'art ne fait qn'assurer l'immobilité des fragments jusqu'à la solidification du calus, de même qu'un menuisier main-

tient *le sergent* qui soutient deux pièces de bois en contact jusqu'à ce que la colle interposée entre les deux surfaces à joindre ait acquis la dureté nécessaire.

Voici quelques moyens dont on peut user en attendant le chirurgien :

Pour la fracture du bras, quelle qu'elle soit, il suffit de rapprocher le bras du tronc, de l'y maintenir fixé au moyen d'une bande ou d'une serviette, de fléchir l'avant-bras à angle droit sur bras et de le soutenir avec une écharpe. Pour la fracture de l'avant-bras, on applique sur sa face antérieure et sur sa face postérieure, une attelle en bois ou en carton, garnie de linge, qu'on maintient fixée par une bande roulée, et on le soutient avec une écharpe ;

Pour les fractures de la cuisse, on place sous le jarret trois ou quatre coussins, de grandeur décroissante de bas en haut ; on dispose ensuite d'autres coussins, de manière à former un double plan incliné. La cuisse à demi fléchie repose sur le plan qui lui correspond ; la jambe également fléchie appuyée sur l'autre. On maintient le membre dans cette position avec un drap plié en cravate, dont la partie moyenne embrasse les pieds, et dont les extrémités sont attachées aux deux côtés du lit.

Quand des circonstances empêcheront de se servir de ce moyen, on aura recours au suivant :

On rapprochera doucement la cuisse brisée de la cuisse saine, cette dernière servira d'attelle ou de tutrice à l'autre, et on la maintiendra dans cette position au moyen d'une bande roulée ou de tout autre lien.

Pour les fractures de la jambe, on peut recourir aux deux moyens dont nous venons de parler, ou bien réduire la fracture de la manière que nous avons indiquée plus haut, et la maintenir réduite en appliquant sur le côté interne et sur le côté externe du membre une attelle en bois ou en carton, garnie de linge, qu'on fixe au moyen d'une bande roulée.

VII. *Chute. — Coup. — (Commotion du cerveau.)*

Lorsque quelqu'un a fait une chute considérable ou bien a reçu un coup violent sur la tête, suivi d'engourdissement, ou de perte de connaissance, ou d'hémorrhagie par les oreilles ou par les narines, il faut d'abord le coucher tranquillement, en évitant de le secouer et de l'agiter, ce qu'on ne fait que trop souvent dans l'intention de lui rappeler le sentiment et la connaissance; car l'agitation ne peut que lui être préjudiciable, en augmentant l'épanchement dans les parties qui ont des vaisseaux rompus.

On fait cesser la stupeur en faisant prendre au malade une infusion concentrée de café, en lui frictionnant tout le corps avec de l'alcool camphré et en lui appliquant des sinapismes au mollet.

Mais pendant qu'on administre ces remèdes, qui ne demandent aucun délai et sans lesquels le mal ferait des progrès qu'on ne pourrait plus arrêter, on aura soin de faire appeler quelque personne de l'art, pour pourvoir aux autres moyens et pour examiner si la chute ou le coup n'aurait pas causé quelque fracture ou quelque luxation.

VIII. *Maladies diverses.*

A. BRULURES.

On appelle *brûlures* des lésions déterminées, soit par l'action trop concentrée du calorique sur nos tissus, soit par le contact de quelque agent chimique susceptible également d'en détruire l'organisation.

La brûlure est ou légère, et il n'y a pas de vessie levée, — ou plus considérable, et il s'est levé une vessie, — ou très-forte, de manière que la peau est brûlée et que les chairs sont même endommagées.

Le meilleur moyen de combattre la brûlure légère est l'application prompte et immédiate du froid ; la durée de cette application doit être en rapport avec l'intensité, l'étendue et la profondeur de la brûlure : on se servira à cet effet de neige, de glace, et en leur absence de l'eau de puits la plus froide possible, à laquelle on ajoutera avantageusement deux cuillerées de sel ordinaire et un grand verre de vinaigre par litre d'eau froide. Quand le feu aura attaqué une partie susceptible d'être baignée, comme les mains, les bras, les pieds, et les jambes, on fera bien de les plonger et de les maintenir longtemps dans le liquide froid composé de la manière que nous venons d'indiquer. L'eau devra être renouvelée toutes les heures au moins.

Quand la partie brûlée ne pourra être placée convenablement dans un bain frais, on trempera des compresses dans le liquide en question, et l'on placera ces compresses sur les endroits attaqués par le feu ; ces compresses seront renouvelées toutes les demi-heures.

S'il se forme des cloches sur la brûlure, on se gardera bien de les enlever ; on y enfoncera seulement la pointe d'une aiguille, ou l'on y fera passer un fil que l'on coupera, aux deux extrémités, puis on recouvrira le mal de cérat laudanisé étendu sur du linge fin, ou, mieux encore, on enveloppera tout simplement la partie brûlée d'une couche d'ouate.

Dans les brûlures très-considérables, où la chaire est endommagée, on aura recours aux moyens que nous venons d'indiquer ; mais il faudra sans tarder appeler quelque personne de l'art pour administrer les autres remèdes qui deviennent ordinairement nécessaires, à cause de la fièvre et des autres accidents qui ne tardent pas à se manifester.

Les douleurs que causent souvent les brûlures sont quelquefois si vives qu'on est obligé d'avoir d'abord recours à ce qu'il y a de plus rafraîchissant pour calmer l'irritation des fibres nerveuses. On pourra donc, pour tempérer la douleur excessive d'une partie qui vient d'être brûlée, la plonger

dans l'eau et l'en retirer ensuite pour mettre en usage les autres moyens que nous avons indiqués et qu'on aura eu le temps de préparer.

B. ENGELURES.

Les *engelures* se manifestent, en hiver, aux doigts, aux orteils et aux talons.

Elles sont précédées d'un prurit incommode, avec chaleur et engourdissement ; naissent ensuite des taches rouges ou violettes, qui sont accompagnées de douleurs cuisantes et de tuméfaction ; ces symptômes prennent de l'accroissement la nuit ou lorsqu'on approche du feu les parties malades.

On prévient les engelures en observant certaines précautions, comme de se laver les pieds et les mains dans l'eau froide, soir et matin, dès le commencement de l'automne ; de continuer cette habitude qui coûte peu lorsqu'elle est une fois contractée, pendant tout l'hiver ; d'éviter avec soin toutes les alternatives de froid et de chaud, c'est-à-dire de ne point approcher subitement du feu, surtout des poêles, lorsqu'on a froid, mais de se chauffer par degrés et de porter des chaussures et des gants humectés d'esprit de vin.

Des engelures sans plaie cèdent facilement à l'emploi du collodion dont on les couvre. Lorsque les engelures sont ulcérées, il est à craindre que l'érosion ne s'étende en profondeur, et ne détermine la carie des os voisins ; on doit alors observer le repos, laver la partie avec le vin blanc miellé et y appliquer des plumasseaux enduits de cérat de Goulard.

C. GERÇURES.

On appelle *gerçure* une fente ou une légère crevasse, survenant à la peau des diverses parties du corps, ou aux membranes muqueuses les plus voisines de la surface.

Il est des gerçures qui sont dues à la seule impression d'un froid vif ou d'un vent violent. Elles s'observent particulièrement aux bords des lèvres, autour des ailes du nez et à la face dorsale des doigts, surtout chez les individus affectés d'engelures.

Les ouvriers qui travaillent le plâtre, la chaux, les oxydes de plomb, ou toute autre substance susceptible de produire la sécheresse et la rigidité de la peau, sont aussi exposés à avoir les mains profondément gercées. Le repos, une chaleur douce, uniforme, et des onctions avec le liniment suivant : glycérine et huile de lin récente, de chaque deux parties; huile de cade et teinture de benjoin, de chaque une partie; sont les meilleurs moyens à employer contre ces affections, parfois fort douloureuses.

D. FISSURE A L'ANUS.

La *fissure* à l'anus consiste en un petit ulcère étroit, allongé, qui siége entre les plis rayonnés de l'anus et qui détermine ordinairement les plus vives douleurs pendant la défécation.

Les causes principales sont : la constipation, des hémorrhoïdes, le passage de matières stercorales endurcies, un coït impur.

Le malade atteint de fissure à l'anus éprouve une douleur au siége toutes les fois qu'il va à la selle. Lorsque l'affection est déjà ancienne et que les matières sont très-dures, elles traversent l'anus avec peine, y produisent une sensation de piqûre des plus vives, et se trouvent couvertes de petits filets de sang, ou d'une quantité d'humeur blanchâtre.

Le traitement qui réussit le mieux dans le cas de fissure à l'anus consiste dans un régime doux, les bains, les purgatifs légers, comme la prise journalière d'une demi-cuillerée de sel anglais dans un grand verre d'eau, la crème de tartre et enfin dans l'onction de la partie malade avec de la glycérine,

dans laquelle on a incorporé du tannin (une partie de tannin pour huit parties de glycérine). On en imbibe une mèche de coton qu'on s'introduit dans le fondement, le soir, en se couchant.

E. ULCÈRE.

On appelle *ulcère* une solution de continuité des parties molles avec perte de substance. Ramener la surface ulcérée à l'état de plaie simple, telle est l'indication fondamentale que présente ce genre d'affection.

Pour les ulcères simples, les seuls dont nous avons à nous occuper ici, qui succèdent à la suite d'escharres, ou qu'on voit survenir aux jambes des vieillards et des individus que leur profession oblige de rester habituellement debout ; pour tous ceux, enfin, quelle que soit leur cause, qui sont sans complications, les pansements ordinaires de la plaie qui suppure suffiront presque toujours pour amener la guérison.

C'est dans ce cas que l'emplâtre de Vogel (sparadrap double) et l'onguent consolidant de M. Stahls, de l'hôpital St-Jean, peuvent rendre de grands services. C'est encore dans ce cas surtout qu'est d'une utilité réelle le mode de pansement au moyen de lames métalliques, que M. Reveillé-Paris vient de rappeler à l'attention des chirurgiens. Voici en quoi consiste le procédé : on a une lame de plomb ou d'étain bien polie, d'une grandeur convenable et d'une épaisseur qui varie entre un cinquième de ligne et une ligne ; on l'applique sur l'ulcère et on la maintient au moyen d'une compresse et d'une bande circulaire. On la laisse ainsi pendant trois ou quatre jours, après quoi on l'enlève pour essuyer légèrement la surface ulcérée et en nettoyer les bords. On la réapplique, après l'avoir lavée et essuyée avec soin, si la cicatrisation n'est pas ahevée. Une seule lame de plomb peut être appliquée un certain nombre de fois ; mais dès qu'elle a perdu son poli, il faut

le lui rendre avant de s'en servir de nouveau, ou bien la remplacer par une neuve. Par l'effet de ces pansements, une plaie ou un ulcère simple est toujours en bon état et se cicatrise promptement. On conçoit que le plomb n'est pas la seule matière qui puisse servir à cet usage; tout autre métal non oxydable pourrait le remplacer.

Pour peu que l'ulcère soit un peu étendu, il faudra nécessairement garder le repos et s'astreindre à un régime sévère. Il importe encore, lorsqu'il existe la moindre complication, d'appeler sans retard l'aide d'un chirurgien ; car un ulcère en apparence fort simple peut quelquefois acquérir en quelques jours une grande gravité, surtout quand il a été mal traité au début ou qu'il est influencé par quelque vice général.

F. HERNIE.

On appelle *hernie*, en général, une tumeur formée par le déplacement de parties molles.

Les causes déterminantes d'une hernie sont les contractions musculaires violentes, les efforts de quelque nature qu'ils puissent être, soit pour lever un fardeau, pour aller à la garde-robe dans le cas de constipation, pour évacuer l'urine dans le cas de rétrécissement de l'urètre, de gonflement de la prostate.

Lorsqu'une hernie arrive, c'est-à-dire lorsqu'une portion plus ou moins considérable des instestins se déplace pour produire une tumeur à quelque partie du bas-ventre, il faut aussitôt cesser tout exercice, se tenir dans le plus parfait repos, et essayer de réduire soi-même et de faire rentrer l'intestin déplacé. Pour cela, on se couchera sur le dos, les cuisses élevées et rapprochées du ventre ; ensuite on maniera doucement la tumeur, et par une compression modérée et graduée, on tâchera, avec une main, de réduire l'intestin, en observant de commencer par faire rentrer la portion qui est sortie la dernière ; ce qui s'exécutera plus facilement, en

maintenant avec le pouce et l'index de l'autre main, la partie la plus élevée de la tumeur. Lorsque cela sera exécuté, on empêchera l'intestin de sortir de nouveau, par le moyen d'une pression continuelle sur l'endroit où était la tumeur, soit en y laissant la main, soit en y appliquant une pelotte ou quelque autre corps semblable, si l'on en peut trouver, que l'on contiendra par un bandage.

On se conduira ainsi toutes les fois qu'on ne sera pas à portée d'être secouru dans l'instant par quelque personne de l'art; mais néanmoins on aura soin d'appeler un chirurgien, soit pour reconnaître si la réduction a été bien faite, soit pour lever les obstacles qui s'opposent quelquefois à cette réduction, et pour se conduire dans tout le reste d'après ses conseils.

Lorsqu'une hernie vient à s'étrangler et à s'enflammer, par l'effet d'un coup, d'une chute ou par un effort, ou pour avoir négligé de porter un bandage, ou pour avoir fait quelques excès, il n'y a pas de temps à perdre : le secours le plus prompt est alors nécessaire. En attendant l'arrivée du chirurgien, on prendra un grand bain plus que tiède. On boira une infusion concentrée de café de première qualité. La situation du corps, dans ce cas, est encore une chose essentielle; on se tiendra constamment couché sur le dos, la tête élevée, et les jambes, ainsi que les cuisses, élevées et rapprochées du ventre.

G. ENFLURE DES PIEDS ET DES JAMBES.

Il est des personnes chez qui les pieds et les jambes s'enflent dans le courant de la journée, surtout chez celles que leur profession oblige à rester longtemps debout. Cette affection est causée par une circulation languissante dans ces parties. Il s'épanche plus ou moins de sérosité dans le tissu cellulaire. Il faut, pour faire cesser cet engorgement, rendre le ton aux parties, en y faisant des frictions avec une

décoction d'absinthe à laquelle on a associé l'alcool camphré (deux onces d'alcool camphré pour un demi-litre de décoction d'absinthe), ou bien encore avec le baume de Fioraventi.

Le thé et le café, dit-on, sont recommandables pour ceux qui sont sujets à l'enflure des pieds et des jambes ; l'exercice modéré leur est aussi très-salutaire, ainsi que l'usage des bas compresseurs.

H. DES CORPS ÉTRANGERS ARRÊTÉS ENTRE LA BOUCHE ET L'ESTOMAC.

Lorsqu'un corps étranger est arrêté à la gorge ou dans l'œsophage, plus ou moins avant, il faut aussitôt faire tous ses efforts pour le retirer, car il gêne toujours ; quelquefois même il peut causer la suffocation, lorsqu'il comprime la trachée-artère au point d'empêcher le passage de l'air. D'ailleurs si ce corps est une aiguille ou une épingle, ou une arête de poisson ou un fragment de verre, ou un os pointu, sa forme le rend encore très-dangereux, et il est très à craindre qu'il ne restera pas longtemps en place, ou qu'il ne tombe dans l'estomac.

D'ailleurs, nous prévenons qu'on doit, en pareil cas, appeler aussitôt un chirurgien, pour qu'il pourvoie aux plus sûrs moyens de délivrer le malade ; mais, en attendant, on tentera de le secourir, et d'enlever le corps étranger, ou avec la main, ou avec quelque instrument : quand il est peu avancé et que l'œil le découvre bien, on peu le retirer avec les doigts. Pour opérer plus facilement, on place le malade sur un fauteuil, la tête un peu penchée ; on lui met, entre les dents molaires, un morceau de liége pour tenir la bouche ouverte, et avec la main gauche, on appuie sur la langue le manche d'une cuiller, tandis qu'on introduit la droite au fond de la gorge.

Si le corps est tellement avancé qu'on ne puisse le saisir avec les doigts, on se servira d'une petite pince ou d'un petit

crochet qu'on peut fabriquer dans l'instant avec un fil d'archal, faisant tenir le malade dans la même position que nous avons indiquée.

Il est encore salutaire d'exciter le vomissement en promenant la barbe d'une plume au fond du gosier ou en faisant avaler, si le corps étranger n'interceptait pas tout à fait le passage, trois grains d'émétique dans un verre d'eau tiède : les efforts que le malade fera en vomissant, suffiront quelquefois pour chasser le corps étranger. On pourrait de même avoir recours aux sternutatoires, tels que le tabac, etc., pour provoquer de fréquents éternuments.

Si le corps engagé dans l'œsophage est de nature à pouvoir tomber dans l'estomac sans risque, comme sont le pain, la viande, les fruits, etc., et qu'il ne soit pas possible de le retirer, on le poussera dans l'estomac, après avoir placé le malade dans la situation prescrite plus haut, au moyen d'un instrument quelconque, imaginé pour la circonstance.

I. ALIMENTS TOMBÉS DANS LA TRACHÉE-ARTÈRE.

Si, en mangeant ou en buvant, il passe dans la trachée-artère, canal de la respiration, quelque particule d'aliment solide ou liquide, ce qu'on appelle vulgairement *avaler de travers*, il survient dans le moment une toux continuelle et violente, jusqu'à ce qu'elle en soit sortie.

Si c'est un peu de liquide qui est tombé dans la trachée-artère, la toux se calme naturellement après quelques instants et il n'y a aucun accident à redouter.

Mais s'il est entré dans ce canal un peu de pain ou de viande, ou quelque autre aliment solide, ou un petit os, comme nous en avons vu un cas, la toux est accompagnée d'une douleur aiguë, le malade est agité par des mouvements violents et extraordinaires, et il peut périr si l'on ne le secoure promptement.

Les secours, dans ce cas, consistent à frapper fréquem-

ment sur l'épine du dos, à promener la barbe d'une plume dans le fond de la gorge, pour provoquer les vomissements, et à faire éternuer en soufflant fortement dans les narines du poivre blanc ou du tabac. Ces moyens suffisent souvent : les efforts que le malade fait en vomissant ou en éternuant, chassent le corps étranger, délivrent la trachée-artère, et le malade est aussitôt rendu à son état naturel.

J. MAL DE DENTS.

Quand une dent est cariée, le meilleur parti est de la faire arracher; mais pour calmer la douleur excessive qu'elle cause parfois, on trempera un morceau de coton destiné à boucher la cavité de la dent, dans un liquide composé de : chloroforme, un gros; alcool camphré, un demi-gros; alcali volatil, deux gouttes; acide sulfurique, une goutte. On placera en même temps un coton imbibé du même liquide dans l'oreille du côté de la dent souffrante. Enfin, si la douleur ne cessait pas, et avant d'avoir recours à l'extirpation, on soumettrait la dent à l'électricité, qui enlève d'ordinaire la douleur par enchantement et en prévient même le retour.

K. LARMOIEMENT.

Pour faire cesser le larmoiement ou l'écoulement involontaire des larmes, il faut se bassiner souvent les yeux avec l'eau fraîche ou avec l'eau-de-vie coupée avec l'eau commune ou avec les eaux de plantain et de rose, seules ou mêlées ensemble.

L. CORPS ÉTRANGERS DANS L'ŒIL.

Les corps étrangers susceptibles de venir s'incruster dans le globe oculaire sont en grand nombre. Tantôt ce sont des cils, tantôt du sable ou du plâtre, tantôt des petits morceaux de

charbon ou de bois enflammé, qui sont lancés par le feu; des parcelles de fer incandescent qui s'échappent de l'enclume; des copeaux d'acier, de fer, de cuivre que lancent au loin le tour ou la lime; des fragments de caractères qui s'échappent des casses; des parcelles de silex qui jaillissent de la pierre qu'on brise; des éclats qui se détachent d'un vase fracassé. Ces corps étrangers s'observent de préférence chez des ouvriers exerçant la profession de plâtriers, de casseurs de pierre, de forgerons, de tourneurs en métaux, chez les serruriers et les mécaniciens.

L'indication principale est de retirer le corps étranger; mais cette indication est plus ou moins facile à remplir.

Lorsque le corps étranger est léger, mobile, facile à découvrir, on le retire aisément avec un instrument souple et effilé, tel qu'un pinceau, un papier roulé, etc. S'il s'agit d'une poussière surtout, si elle est formée d'une substance irritante, comme la chaux, on se sert avec avantage d'une injection d'huile fine, qui calme l'inflammation en même temps qu'elle enlève la cause.

Quand le corps étranger est fixé, l'opération est plus délicate : dans ce cas, il faut aller trouver sans retard un chirurgien, parce que l'inflammation va surgir et peut devenir tellement intense que les secours de l'art deviendraient inutiles pour la conservation de l'œil.

M. OPHTHALMIE LÉGÈRE OU CATARRHALE.

L'ophthalmie légère, survenue à la suite d'un refroidissement, est la seule dont nous ayons à parler ici.

Le blanc de l'œil, dans ce cas, est injecté; il offre une couleur rouge vive; l'œil est le siége d'une chaleur, d'un picotement incommode, d'un écoulement de larmes plus ou moins abondant survenant par accès. L'impression de la lumière est difficilement supportée. Les mouvements de l'œil et de la paupière occasionnent de la douleur ou une sensa-

tion particulière qui fait croire à la présence d'un peu de sable fin à la surface des conjonctives. Tous les matins les paupières sont agglutinées et chassieuses. Le traitement qui compte le plus de succès dans ces cas, consiste à prendre un bain de pieds avec une once de farine de moutarde et une poignée de gros sel de cuisine; à boire, le soir, avant de se coucher, et le matin en sortant du lit, la moitié d'un litre d'eau de sedlitz; à se bassiner les yeux les premières heures avec du lait frais, et à user ensuite d'un collyre composé, ou bien d'eau de rose (quatre onces), de sulfate de zinc (huit grains), d'extrait de saturne (un scrupule) et de laudanum de Sydenham (deux gros); ou encore d'eau distillée (trois onces) et de nitrate d'argent (trois grains).

Nous sommes arrivé au terme de notre tâche; elle a été plus longue que nous ne nous le proposions. Notre intention, en écrivant ce livre, n'a pas été d'afficher des prétentions à l'érudition : nous avons, au contraire, tâché constamment d'éloigner les termes scientifiques et de laisser là un style fleuri et élégant, pour parler d'une manière simple, claire et de manière à être compris par tout le monde. Veuille l'ouvrier agréer ce travail avec plaisir, et nous aurons obtenu la seule récompense que nous ayons ambitionnée, celle d'avoir contribué à son bien-être.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface. 1
Avant-propos. 5

CHAPITRE PREMIER.

Aperçu historique sur la typographie bruxelloise.

§ 1. Notions générales. — Prévoyance des ouvriers typographes. 9
§ 2. Division des ouvriers typographes. — Salaires. — Durée du travail. 12
§ 3. Importance et disposition générale des ateliers d'imprimerie de la ville de Bruxelles. 15
§ 4. Des maladies qui atteignent principalement les ouvriers typographes. — A. Maladies des organes de la digestion. 19
B. Maladies de l'appareil respiratoire. 21
C. Maladies de l'appareil circulatoire. 23
D. Maladies de l'appareil nerveux. 24
E. Maladies de l'appareil urinaire. 25
F. Maladies spéciales. *ib.*

CHAPITRE II.

Préceptes applicables aux typographes et aux travailleurs en général.

§ 1. De l'air, de la lumière, de la chaleur et de l'électricité. 33
§ 2. Des vêtements. 40
§ 3. De l'alimentation. 42
§ 4. De l'habitation. 44
§ 5. Du travail, du repos et du sommeil. 47
§ 6. De la propreté. 52
§ 7. Des habitudes. 54

§ 8. Des passions. 56
§ 9. Des préjugés populaires. 58
§ 10. Conseils particuliers aux typographes. 61

CHAPITRE III.

Des premiers secours à administrer dans les maladies et accidents qui menacent promptement la vie, et des moyens à employer dans quelques maladies et accidents journaliers qui ne réclament pas absolument les secours de l'art. 68

§ 1. De la mort apparente. 84
§ 2. Des asphyxies. 87
A. Asphyxie par strangulation, suspension. 88
B. Asphyxie par submersion. 89
C. Asphyxie par la vapeur du charbon. 92
D. Asphyxie par la foudre, par la chaleur. 95
E. Asphyxie par le froid. 96
§ 2. Des empoisonnements. 97
1° Empoisonnement par les moules. 100
2° Empoisonnement par les champignons. 101
3° Par le vert de gris. *ib.*
4° Par le vitriol et l'eau forte. 103
5° Par l'arsenic. 104
6° Par les boissons alcooliques. *ib.*
§ 3. Des maladies nerveuses. — 1° Des attaques d'épilepsie. 105
2° Des convulsions et des attaques de nerfs. 106
3° De la migraine. 107
4° De la syncope. 108
§ 4. Des maladies internes. — I. Hémorrhagies. — A. Coup de sang. 110
B. Hémorrhagies par les ouvertures naturelles. — a. De l'épistaxis 111
b. De l'hémoptysie. 113
c. Des hémorrhoïdes. 114
II. Des inflammations. — A. Erysipèle. 115
B De la bronchite. 116
C. De la pneumonie. 117
§ 5. Des maladies diverses. — A. Du Hoquet. 118
B. De l'indigestion. 119
C. Des aigreurs d'estomac. 120
D. De l'embarras gastrique. *ib.*
E. De la diarrhée. 121

F. De la constipation. 122
G. Des crampes. *ib.*
H. Des ardeurs d'urine. 123
I. Du rhumatisme et de la goutte. *ib.*
J. De la maladie vénérienne. 125
§ 6. Des maladies chirurgicales. — I. Maladies générales. —
A. Des plaies. 126
B. Des morçures d'animaux enragés. 130
C. Piqûres d'insectes. 131
II. Inflammations. — A. Furoncle (clou). 133
B. Panaris. 134
III. Contusion. 135
IV. Entorse (foulure). 136
V. Luxation. 137
VI Fractures. 138
VII. Chute. — Coups. — Commotion du cerveau. 142
VIII. Maladies diverses. — A. Brûlures. *ib.*
B. Engelures. — C. Gerçures. 144
D. Fissure à l'anus. 145
E. Ulcère. 146
F. Hernie. 147
G. Enflure des pieds et des jambes. 148
H. Des corps étrangers arrêtés entre la bouche et l'estomac. 149
I. Aliments tombés dans la trachée-artère. 150
J. Mal de dents. — K. Larmoiement. — L. Corps étrangers dans l'œil. 151
M. Ophthalmie légère ou catharrale. 152



